



Rapport

Observatoire financier Communes du Tarn-et-Garonne *Édition 2023 / données 2022*



Juillet 2023



Strates	Communes	Population
- de 200 hab	47	5 967
200 à 500 hab	48	14 439
500 à 1 000 hab	39	27 581
1 000 à 2 000 hab	41	57 572
2 000 à 3 500 hab	6	16 080
3 500 à 5 000 hab	7	29 026
+ de 5 000 hab	7	115 816
Total	195	266 481

En Tarn & Garonne 20 communes de plus de 2 000 habitants ...

Note liminaire

... représentent 60 % de la population globale du département.

Strates	Communes	Population
- de 200 hab	24 %	2 %
200 à 500 hab	25 %	5 %
500 à 1 000 hab	20 %	10 %
1 000 à 2 000 hab	21 %	22 %
2 000 à 3 500 hab	3 %	6 %
3 500 à 5 000 hab	4 %	11 %
+ de 5 000 hab	4 %	43 %
Total	100 %	100 %

Analyser la santé financière d'une commune repose sur une méthodologie reconnue mais l'interprétation des résultats qui en découle doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, même si les indicateurs chiffrés retenus en la matière sont objectifs, ils demeurent toujours la conséquence de nombreux paramètres.

Tout d'abord, les politiques publiques locales menées par les élus, leurs orientations budgétaires et in fine leurs arbitrages **impactent bien sûr la structure et l'équilibre financier des collectivités.**

Pour autant, d'autres déterminants territoriaux sont à prendre en considération pour étayer l'analyse et mieux comprendre en conséquence les agrégats financiers. La centralité de la commune dans son bassin de vie, sa densité urbanistique (logements, équipements publics, etc...), son tissu économique, le pouvoir d'achat des ménages qui composent sa population, sa superficie, ses atouts touristiques, sont autant d'aspects qualitatifs qui influencent ses potentialités financières.

Aussi, donner du sens aux chiffres, c'est interpréter et comparer les indicateurs financiers des communes à l'aune, notamment, de leurs caractéristiques intrinsèques.

Ces postulats étant posés, se lancer dans **l'élaboration d'un observatoire financier des communes à l'échelle d'un département peut donc paraître ambitieux.**

C'est pourtant l'objectif poursuivi par cette étude dédiée aux communes du Tarn-et-Garonne. Afin de ne pas alourdir la lecture du document, un nombre limité d'indicateurs tant qualitatifs (potentialités territoriales) que quantitatifs (agrégats financiers) ont été retenus. Les données budgétaires des 10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ne sont pas intégrées.

Cet observatoire 2023 se décline ainsi en 7 indicateurs majeurs regroupés autour des **2 thématiques** ci-dessous :

-Les potentialités territoriales : le revenu imposable des ménages et le potentiel financier des communes ;

-Les agrégats financiers / budgets principaux : l'épargne brute, l'épargne nette, le niveau d'investissement, l'encours de dette et la capacité de désendettement.

Chacun de ces indicateurs fait l'objet d'une définition au travers d'un glossaire présenté en fin de document.

Dans la première partie de l'étude, un focus des 7 indicateurs est présenté pour chacune des 195 communes du département. Une stratification en 7 niveaux de population (tableau ci-contre) a été établie pour en faciliter la lecture tout en permettant des comparatifs cohérents.

La seconde partie de l'étude présente une synthèse générale des indicateurs à l'échelle du département et en fonction des valeurs moyennes pour chaque strate de communes. Un comparatif de ces moyennes est réalisé **avec les données chiffrées des communes des autres départements d'Occitanie.** En ce qui concerne les **agrégats financiers**, une mise en perspective des résultats obtenus au niveau de chaque strate est faite **par rapport aux chiffres des années 2021, 2020 et 2019.** Cela permet, entre autre, de mesurer les **effets de la crise sanitaire (2020)** et de la **poussée inflationniste (2022)** sur les finances locales.

Cet observatoire 2023 relatif aux données 2022 constitue en quelque sorte un **baromètre de la santé financière des communes du Tarn & Garonne** à un instant donné. Il permet, en outre, d'inscrire la comparabilité des indicateurs dans le temps.

NB : Les observatoires 2023, 2022 et 2021 sont téléchargeables sur le site : www.gb-conseil.net dans la rubrique « publications ».

Sommaire

		Page
1	Potentialité	4
1.1	<i>Revenu imposable moyen par habitant</i>	5
1.2	<i>Potentiel financier par habitant</i>	13
1.3	<i>Synthèse</i>	21
2	Performance	24
2.1	<i>Épargne brute</i>	25
2.2	<i>Épargne nette</i>	33
2.3	<i>Synthèse</i>	41
3	Investissement	46
3.1	<i>Dépenses d'équipements</i>	47
3.2	<i>Synthèse</i>	55
4	Endettement	58
4.1	<i>Encours de dette</i>	59
4.2	<i>Capacité de désendettement</i>	67
4.3	<i>Synthèse</i>	75
5	Synthèse générale et conclusion	80
6	Glossaire	115

1

Potentialité

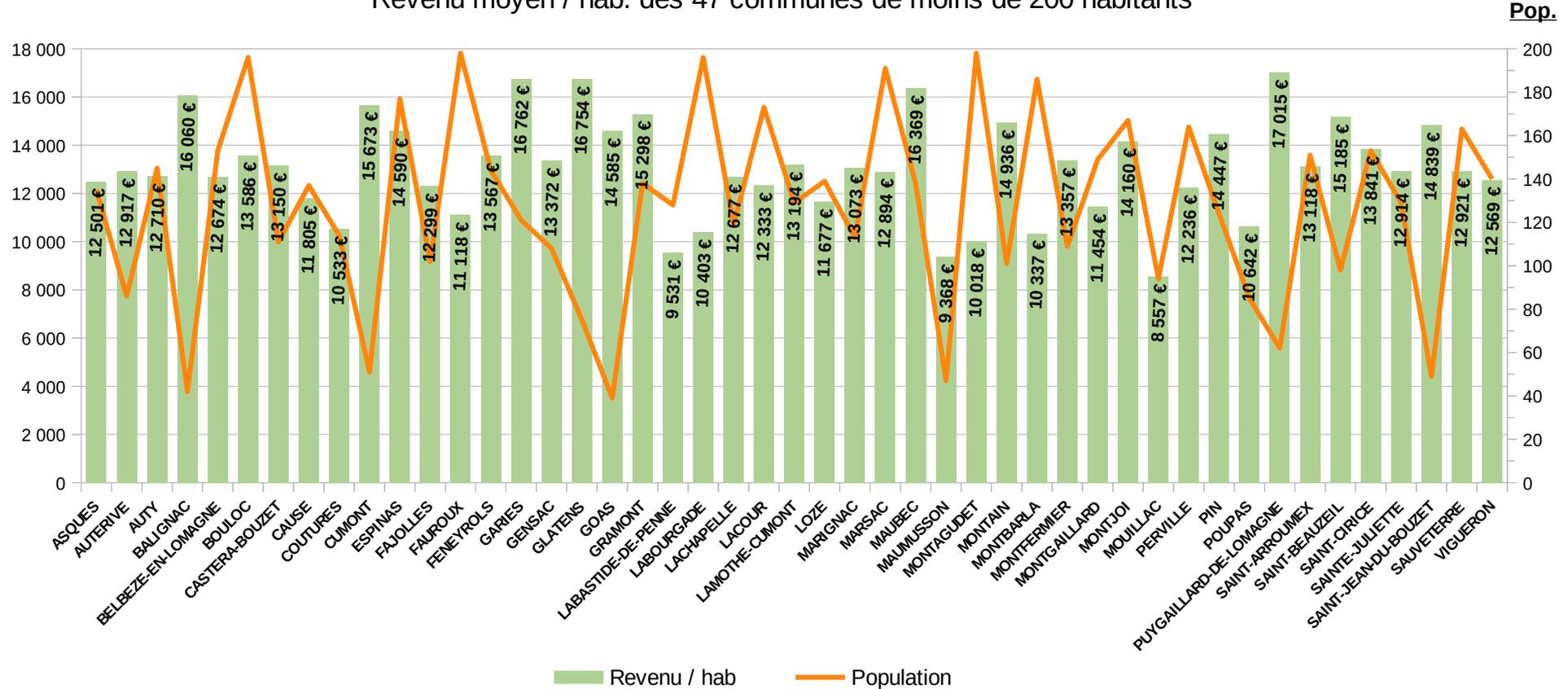
1.1

Revenu imposable moyen par habitant

Définition : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établie et diffusée par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L) rapporté à population Insee de chaque commune.

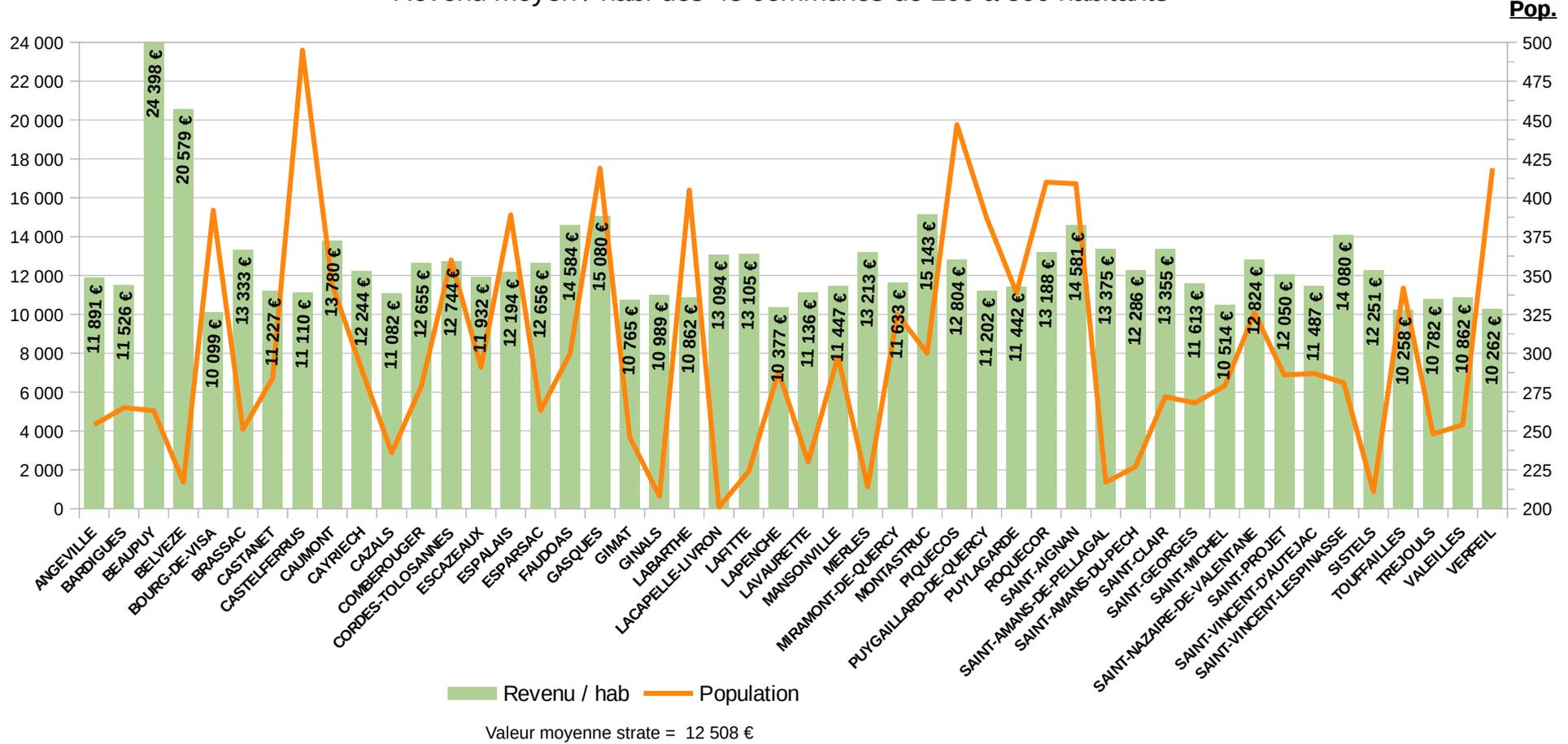
Source des données : Finestia / Dgfip

Revenu moyen / hab. des 47 communes de moins de 200 habitants

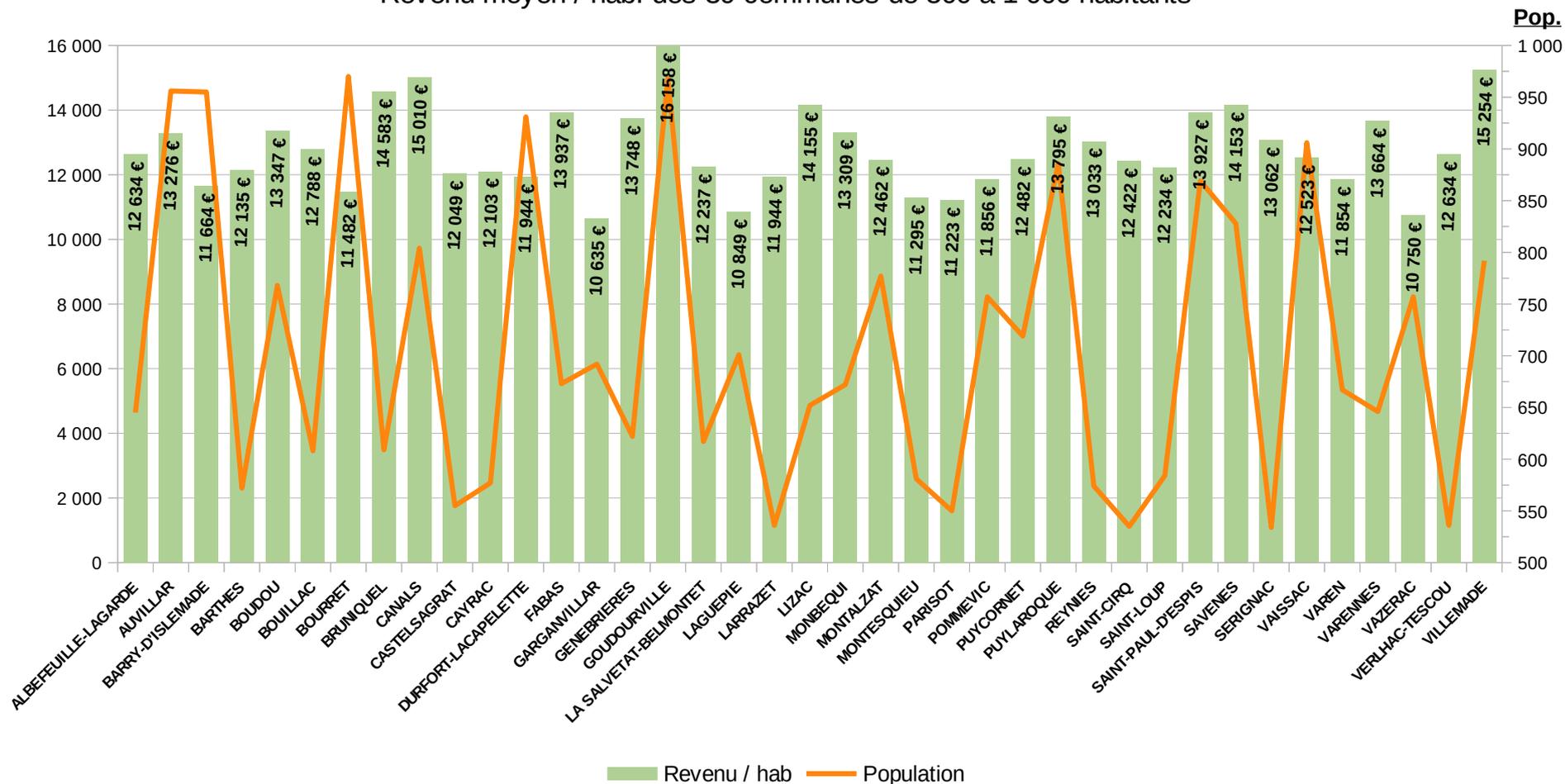


Valeur moyenne strate = 12 839 €

Revenu moyen / hab. des 48 communes de 200 à 500 habitants

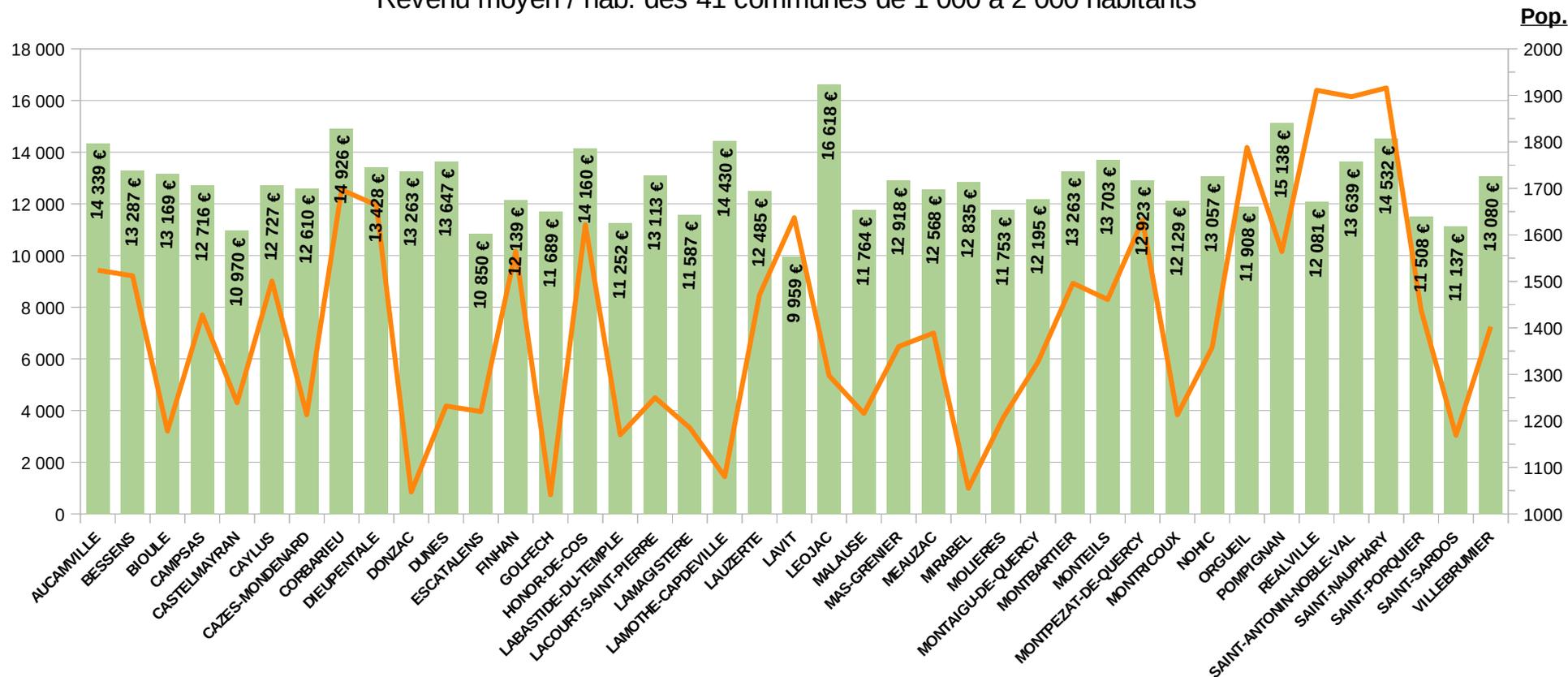


Revenu moyen / hab. des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



Valeur moyenne strate = 12 843 €

Revenu moyen / hab. des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



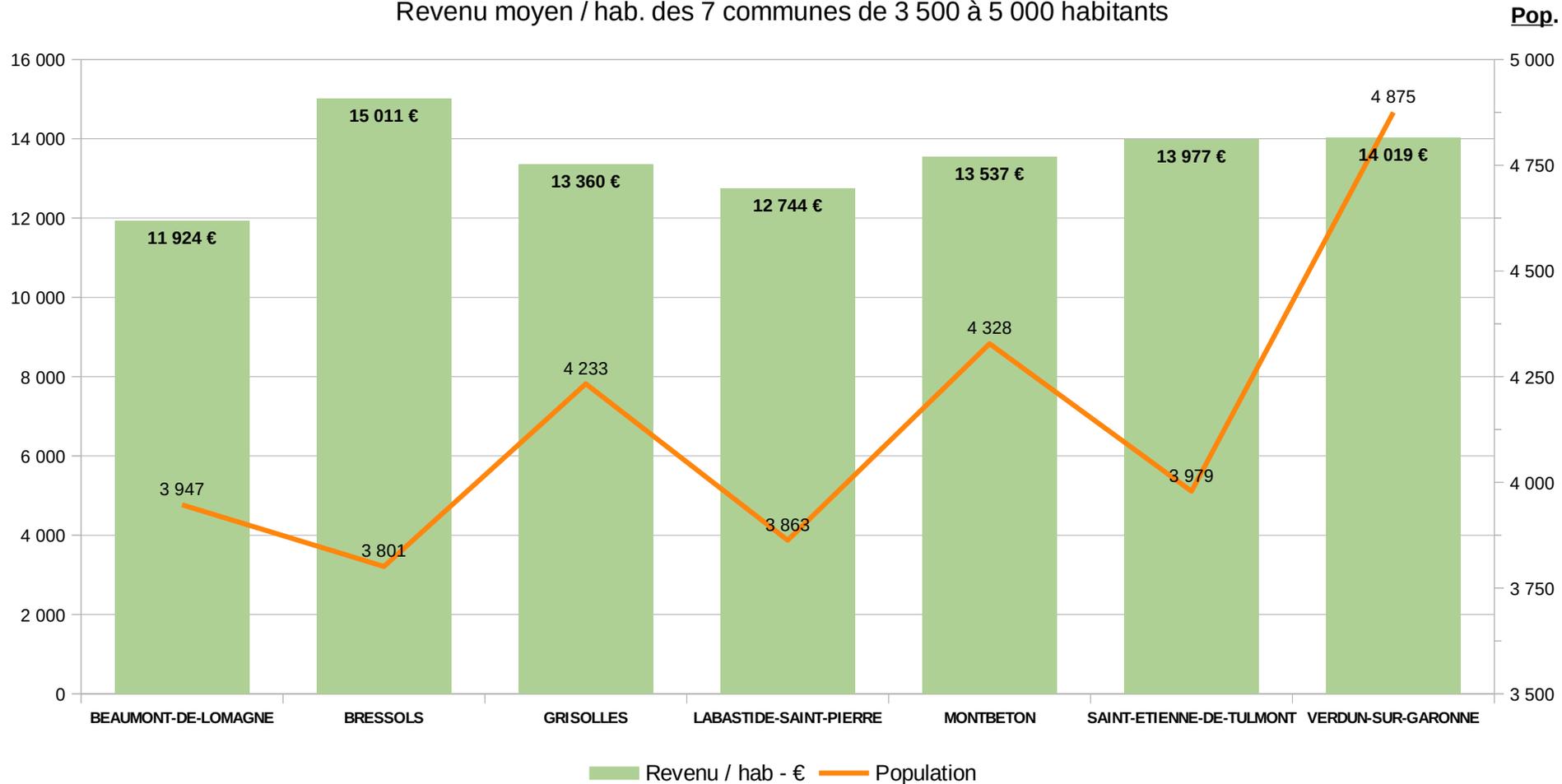
Revenu / hab Population

Valeur moyenne strate = 12 867 €

Revenu moyen / hab. des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants

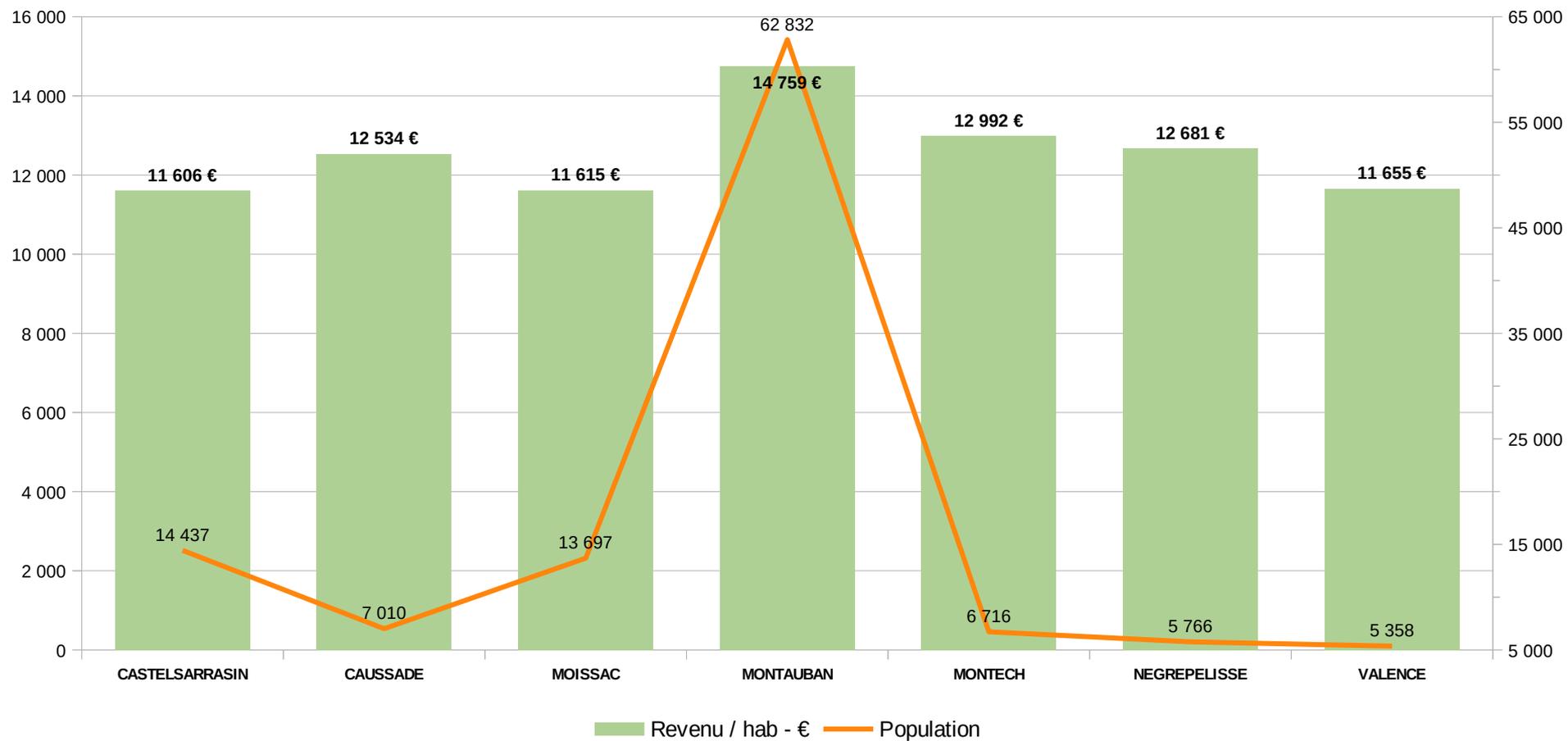


Revenu moyen / hab. des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 13 520 €

Revenu moyen / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 13 510 €

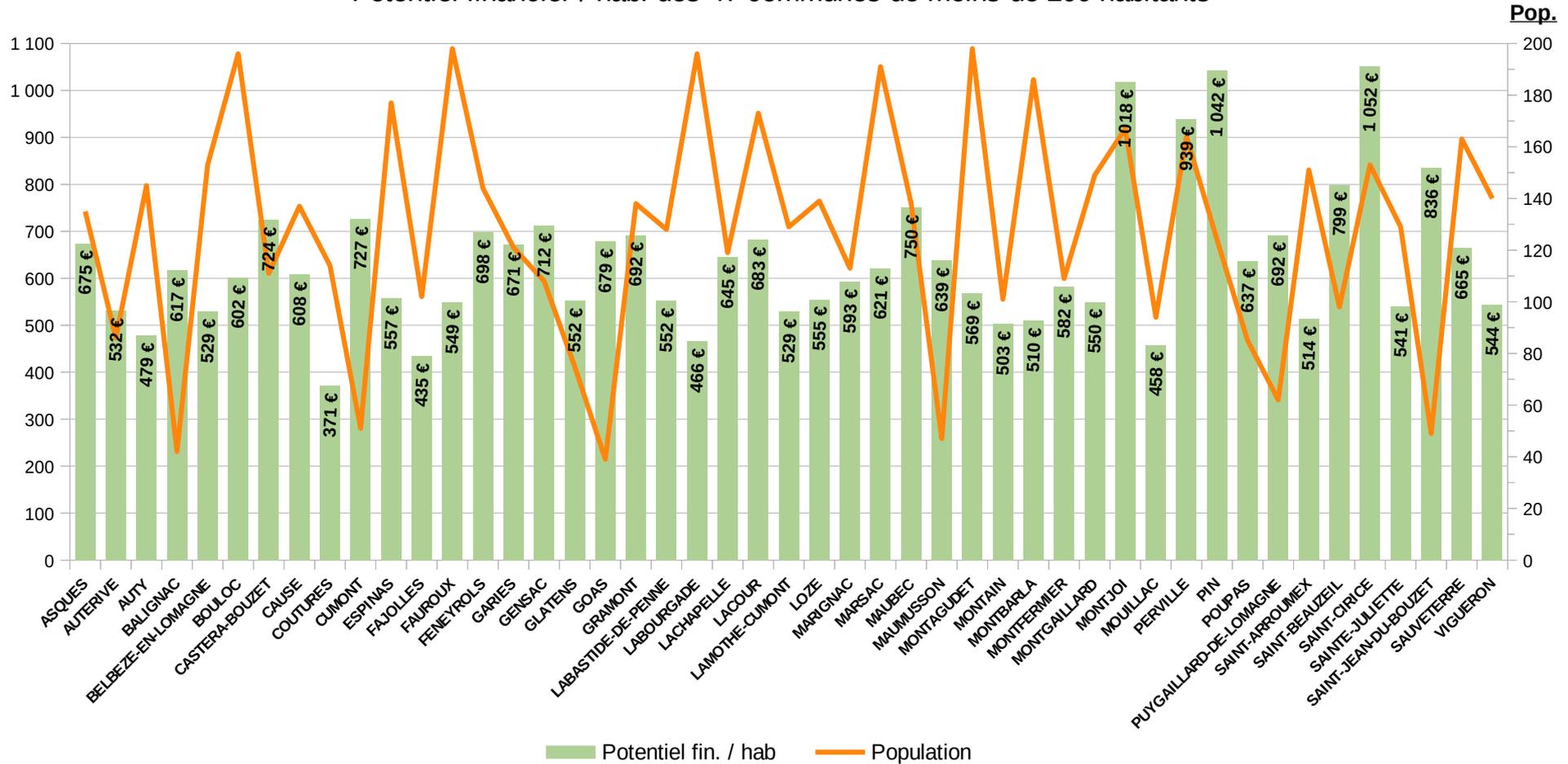
1.2

Potentiel financier par habitant

***Définition** : le potentiel financier permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes.*

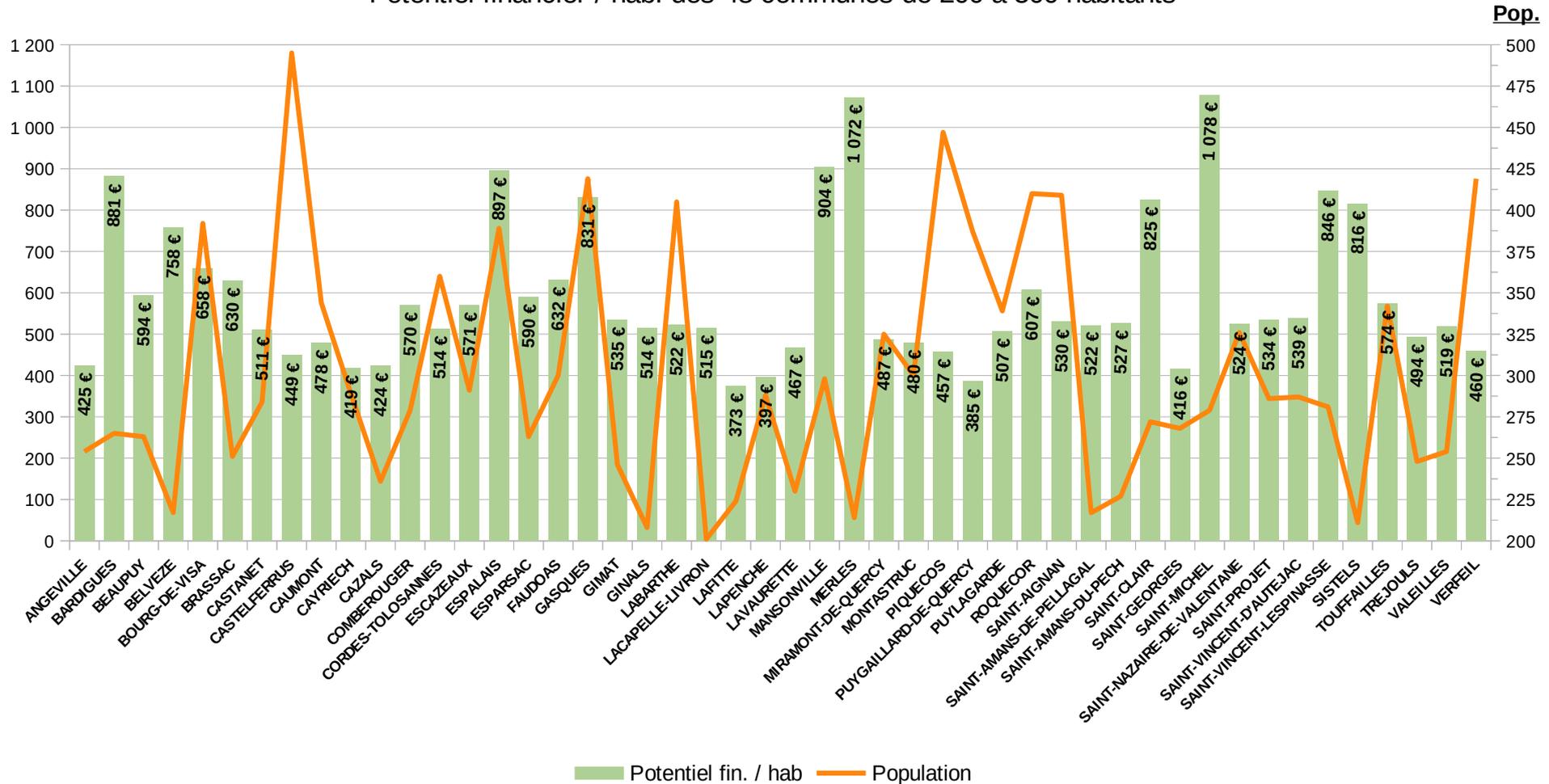
Source des données : Finestia / Dgfip

Potentiel financier / hab. des 47 communes de moins de 200 habitants

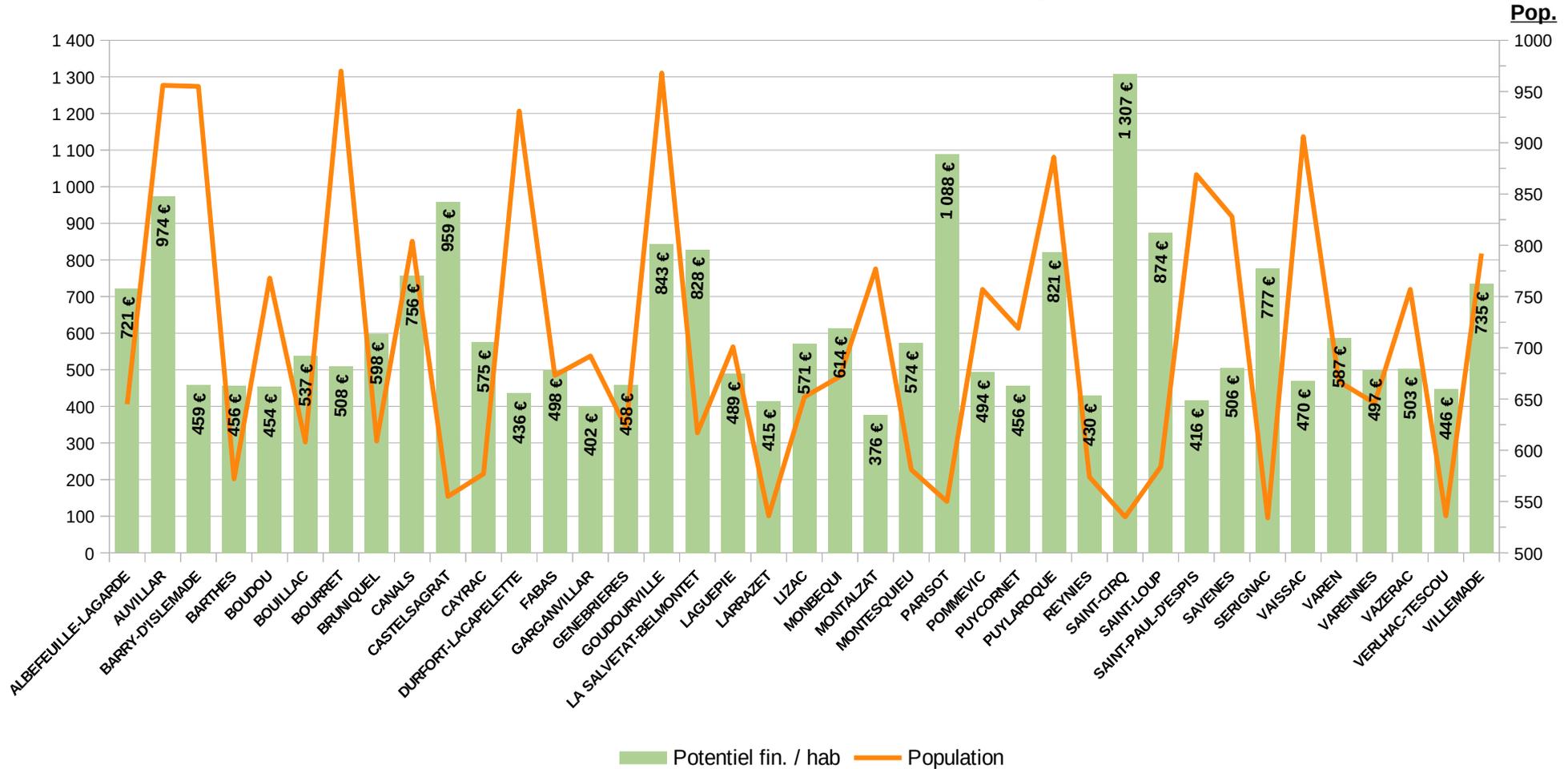


Valeur moyenne strate = 633 €

Potentiel financier / hab. des 48 communes de 200 à 500 habitants

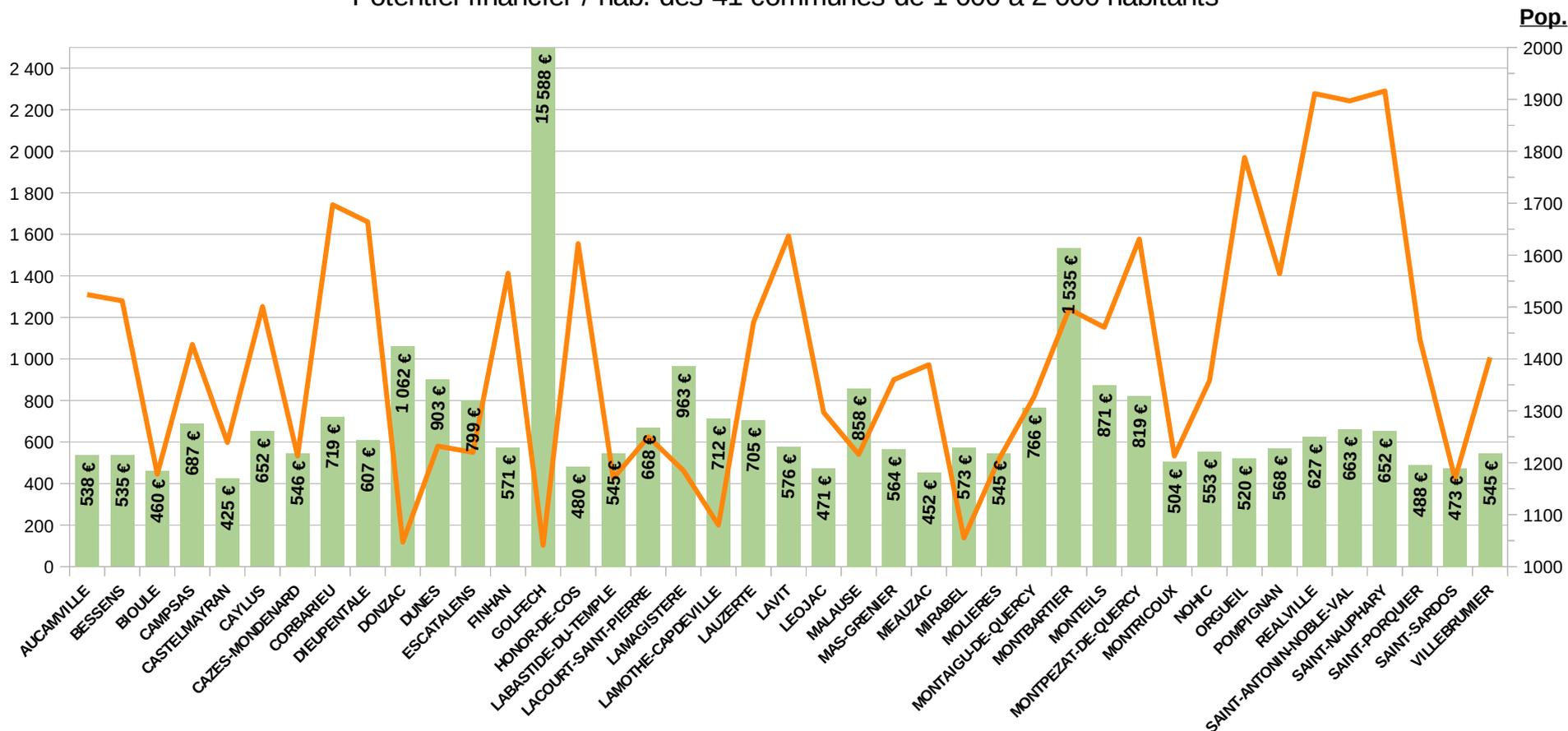


Potentiel financier / hab. des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



Valeur moyenne strate = 606 €

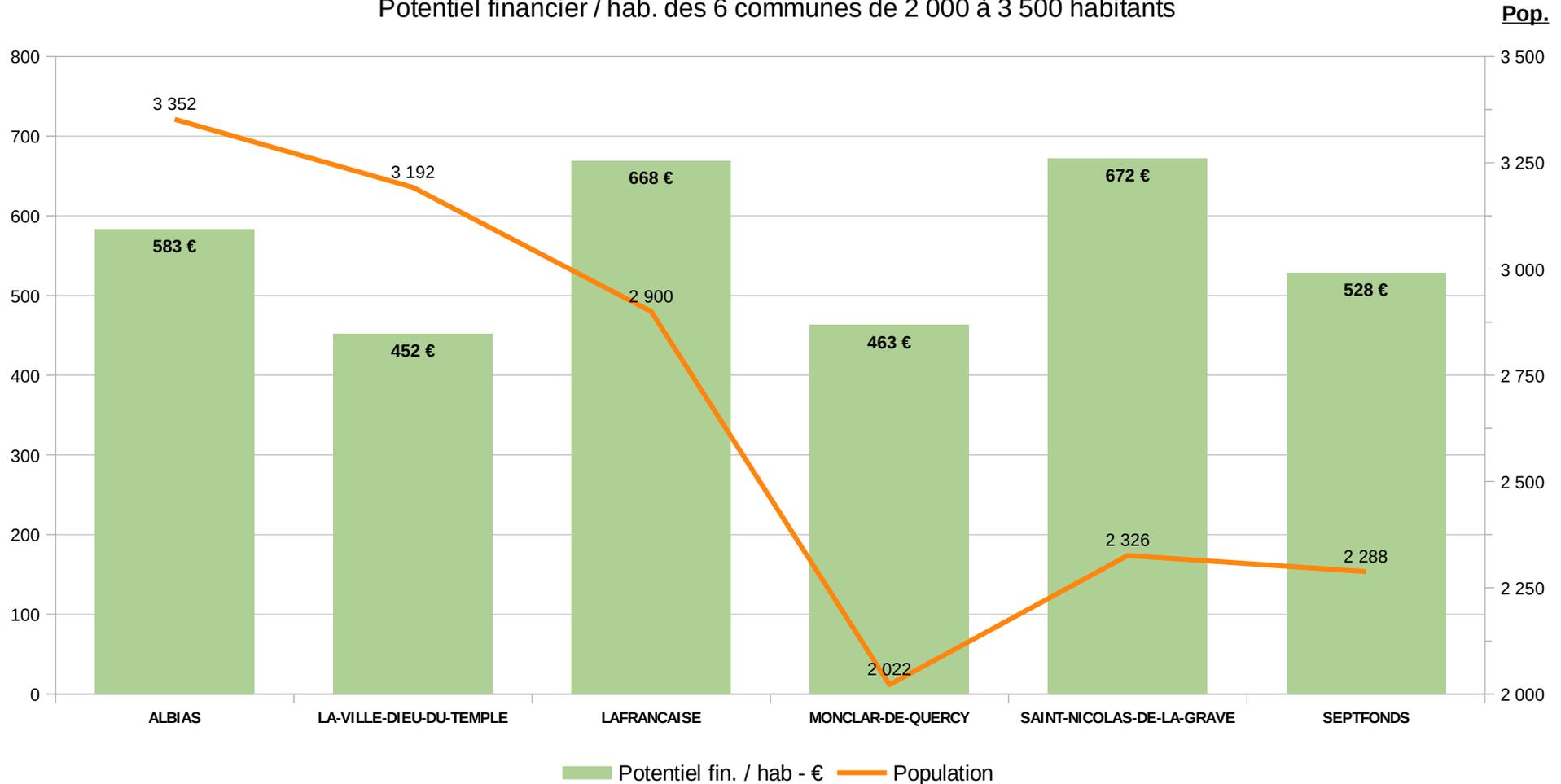
Potentiel financier / hab. des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



■ Potentiel fin. / hab — Population

Valeur moyenne strate = 923 € (653 € hors Golfech)

Potentiel financier / hab. des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



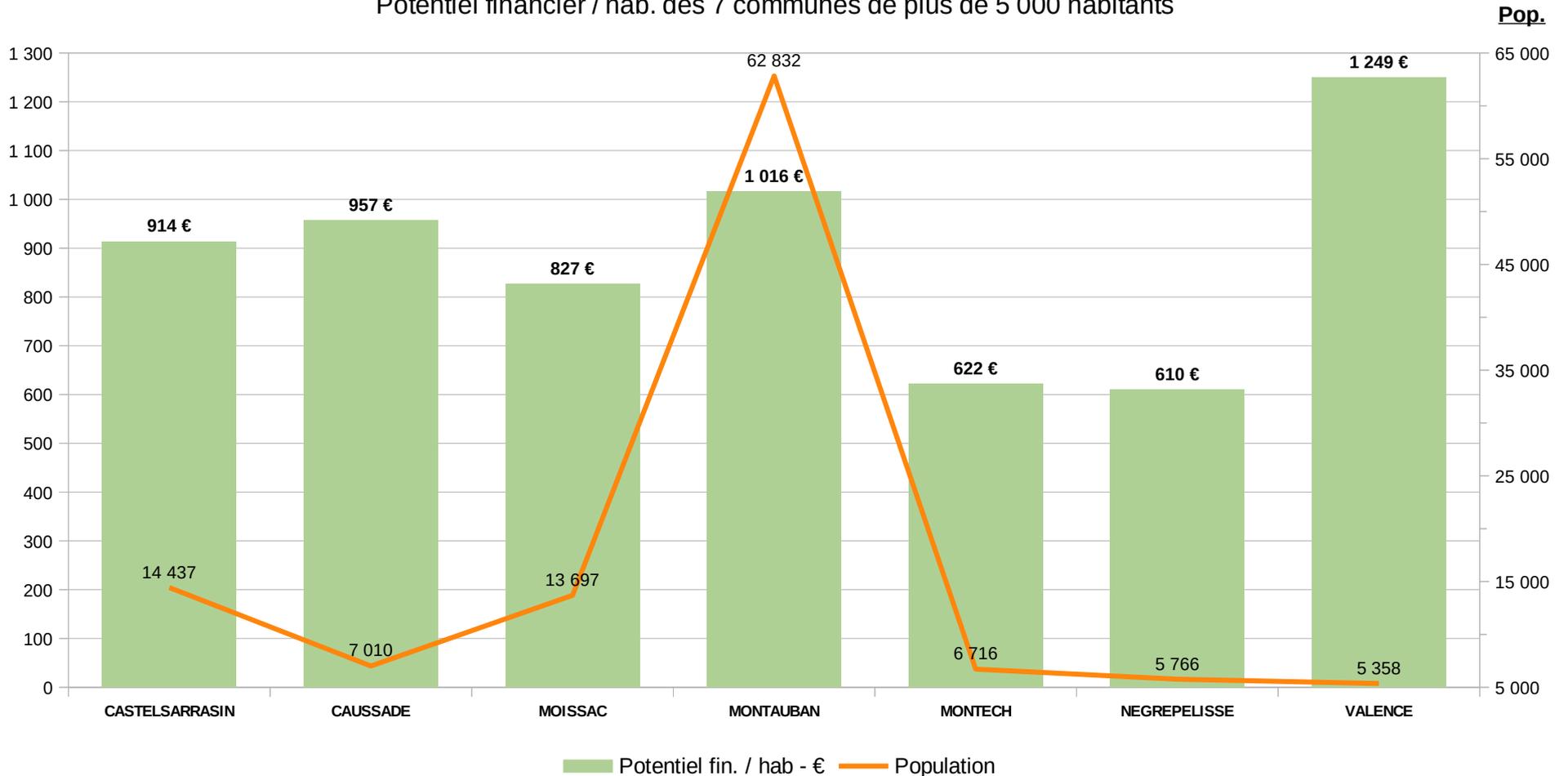
Valeur moyenne strate = 562 €

Potentiel financier / hab. des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 710 €

Potentiel financier / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 945 €

Pop.

1.3

Synthèse

Revenu moyen par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Il n'y a pas une corrélation systématique entre le revenu moyen par habitant et la taille de la commune exprimée en fonction de sa démographie (cf pages 6 à 12).
- Une grande dispersion des valeurs puisque le revenu moyen par habitant le plus bas est de 8 557 € et plus haut s'élève à 24 398 €, soit quasiment le triple.
- Le revenu moyen par habitant toutes communes confondues est de 13 188 € (cf tableau ci-dessous).
- Il faut souligner que les revenus moyens les plus bas mais aussi les plus hauts sont concentrés dans les communes de moins de 500 habitants. Enfin, notons que 79 % des communes enregistrent un revenu moyen par habitant compris entre 10 000 et 14 000 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de revenu imposable / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de revenu imposable / hab				Total	Valeur moyenne strate
	- de 10 000 €	10 001 à 12 000 €	12 001 à 14 000 €	+ de 14 000 €		
- de 200 hab	3	9	21	14	47	12 839 €
200 à 500 hab	0	23	18	7	48	12 508 €
500 à 1 000 hab	0	11	22	6	39	12 843 €
1 000 à 2 000 hab	1	10	23	7	41	12 867 €
2 000 à 3 500 hab	0	1	5	0	6	12 750 €
3 500 à 5 000 hab	0	1	4	2	7	13 520 €
+ de 5 000 hab	0	3	3	1	7	13 510 €
Total communes	4	58	96	37	195	13 188 €
Répartition	2 %	30 %	49 %	19 %	100 %	

Potentiel financier par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une grande dispersion des valeurs puisque le potentiel financier par habitant le plus bas affiche 371 € et le plus haut 1 535 €, soit 4 fois plus (cf pages 14 à 20). Une commune du département atteint une valeur atypique qui doit être isolée puisque son potentiel financier par habitant s'élève à 15 588 € (cf page 17) ; il s'agit de Golfech en raison de l'implantation de la centrale nucléaire sur son territoire.
- Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, est de 830 € (cf tableau ci-dessous).
- A quelques exceptions près, il apparaît une certaine corrélation entre la taille des collectivités et le potentiel financier par habitant. La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet, en effet, de disposer d'un potentiel fiscal (intégré au potentiel financier) souvent supérieur à celui des communes rurales.
- Il faut souligner que la majeure partie des communes (89%) a un potentiel financier par habitant qui n'excède pas 900 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de potentiel financier / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de potentiel fin. / hab				Total	Valeur moyenne strate
	- de 600 €	601 à 900 €	901 à 1 200 €	+ de 1 200 €		
- de 200 hab	22	21	4	0	47	633 €
200 à 500 hab	34	11	3	0	48	584
500 à 1 000 hab	26	9	3	1	39	606 €
1 000 à 2 000 hab	21	15	3	2	41	923 €
2 000 à 3 500 hab	4	2	0	0	6	562 €
3 500 à 5 000 hab	1	5	1	0	7	710 €
+ de 5 000 hab	0	3	3	1	7	945 €
Total communes	108	66	17	4	195	830 €
Répartition	55 %	34 %	9 %	2 %	100 %	

2

Performance

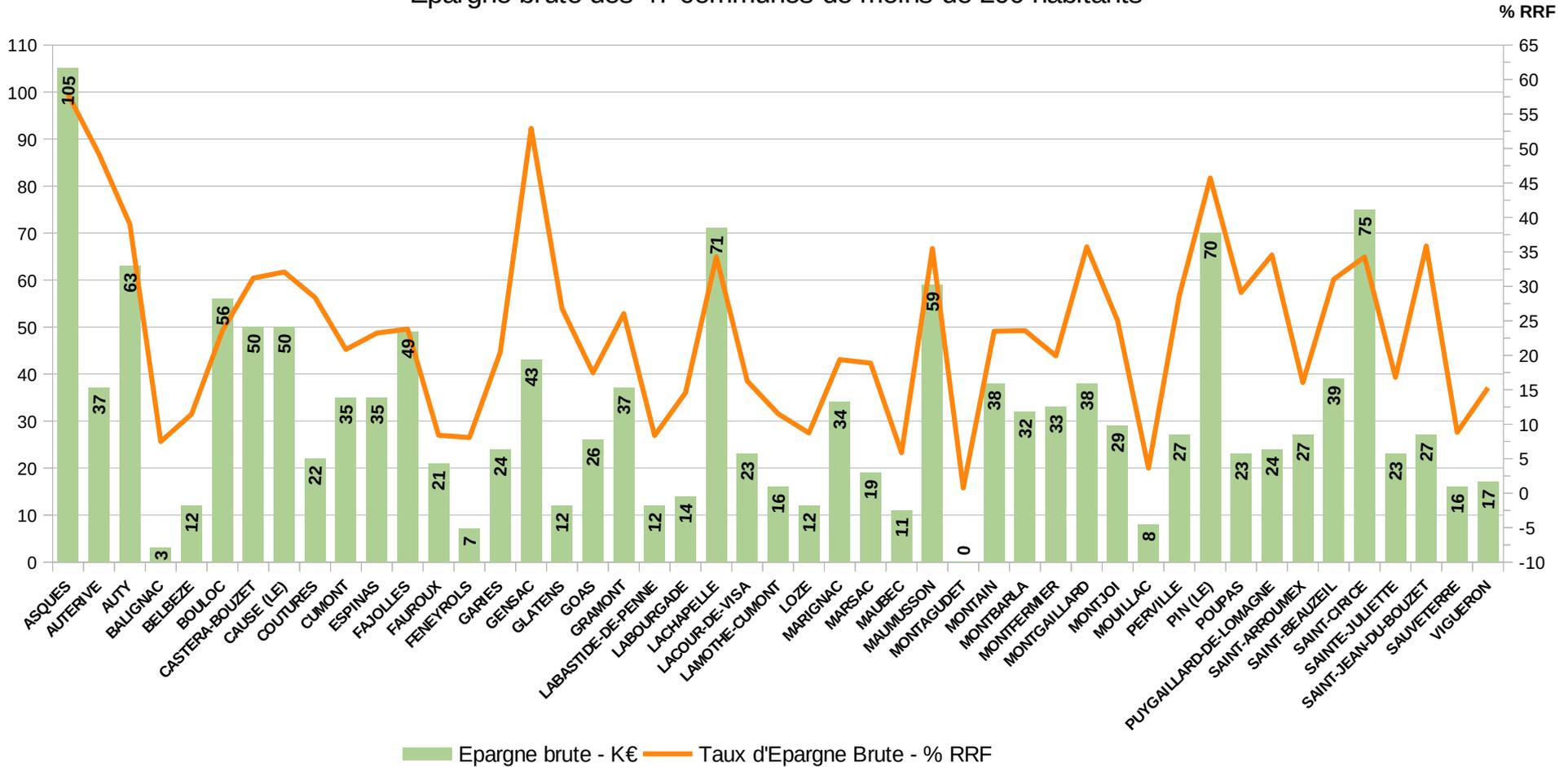
2.1

Épargne brute

Définition : L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté aux total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) pour déterminer le taux d'épargne brute. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

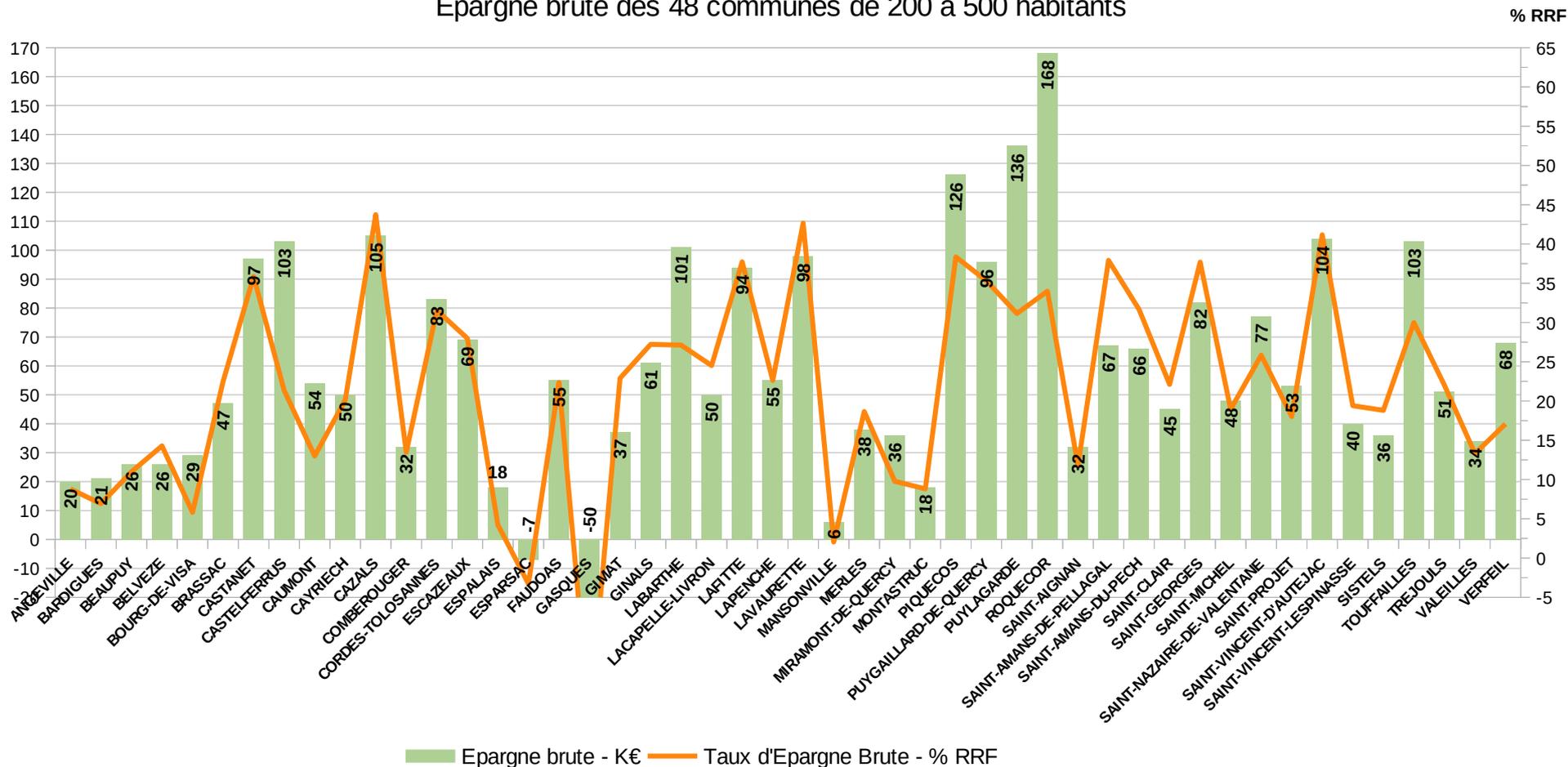
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne brute des 47 communes de moins de 200 habitants



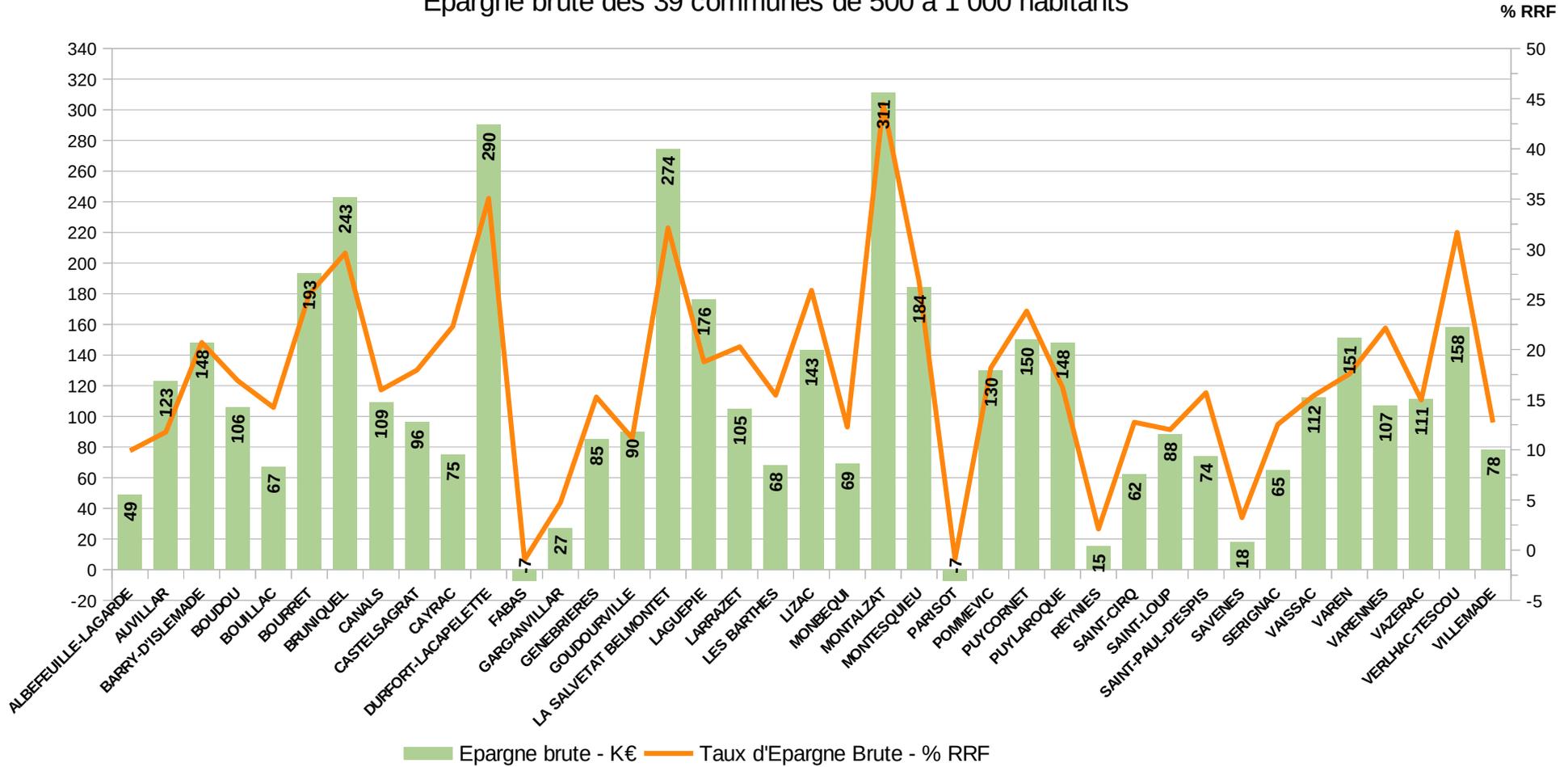
Valeur moyenne strate = 32 K€

Epargne brute des 48 communes de 200 à 500 habitants



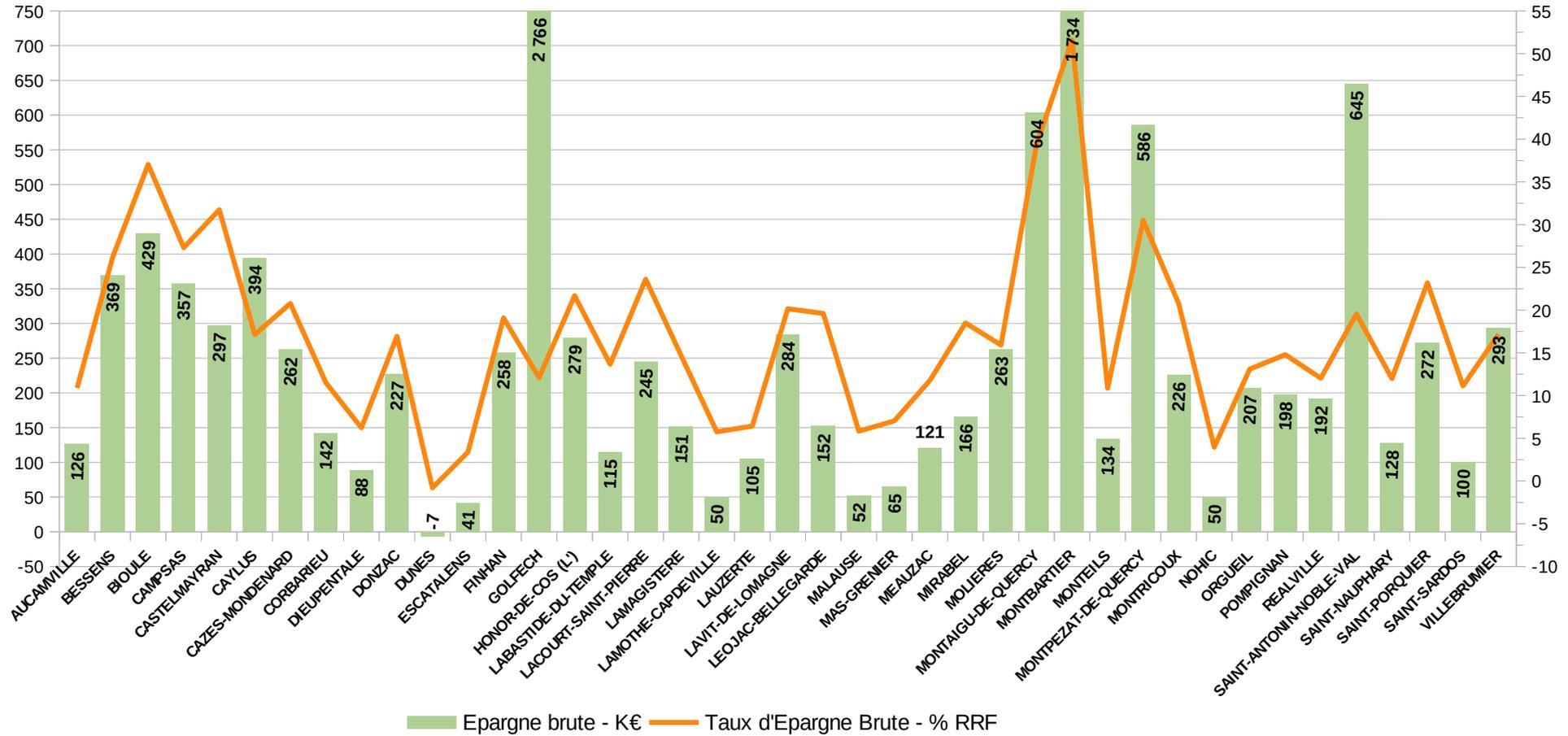
Valeur moyenne strate = 58 K€

Epargne brute des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



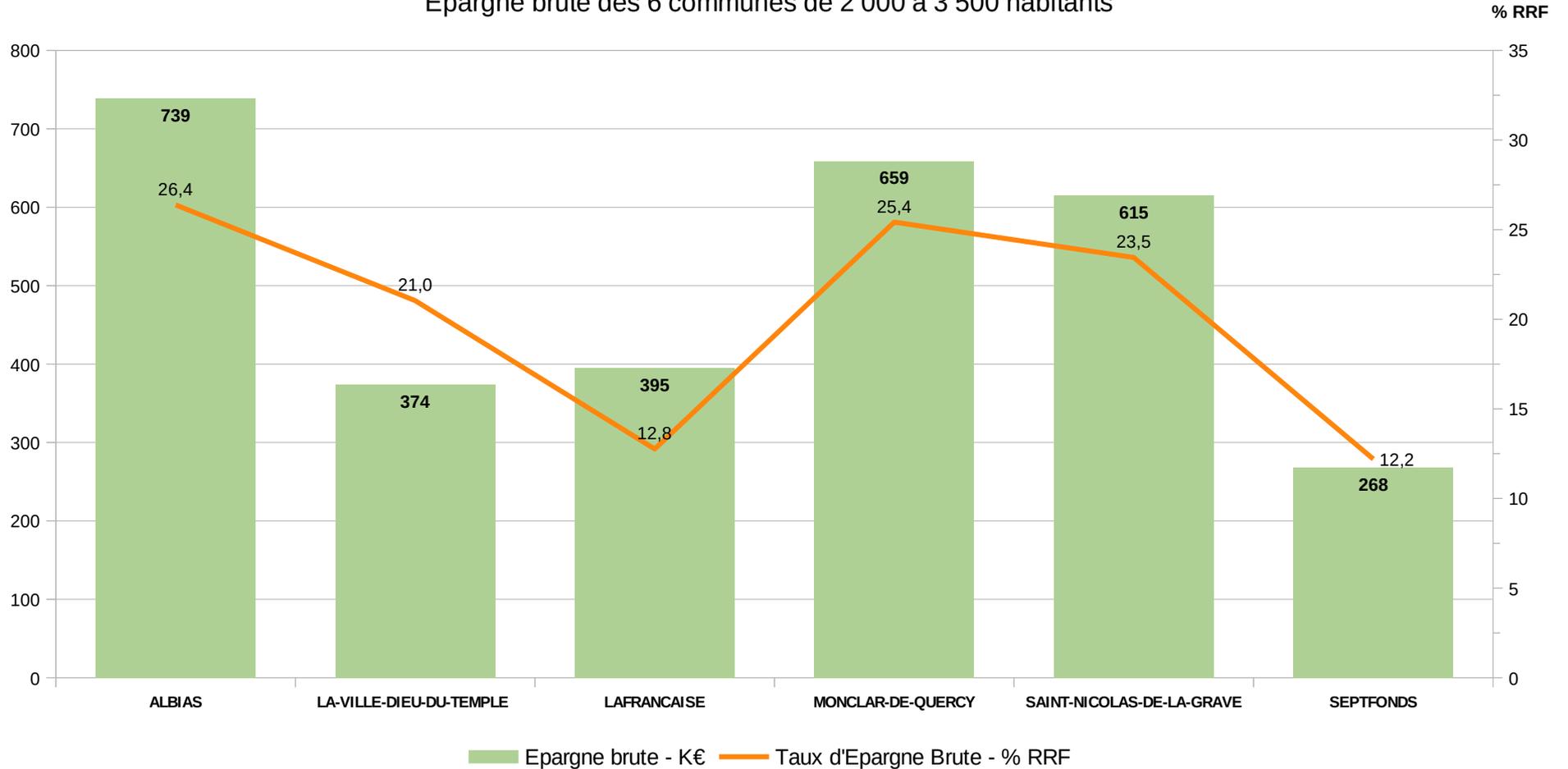
Valeur moyenne strate = 115 K€

Epargne brute des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



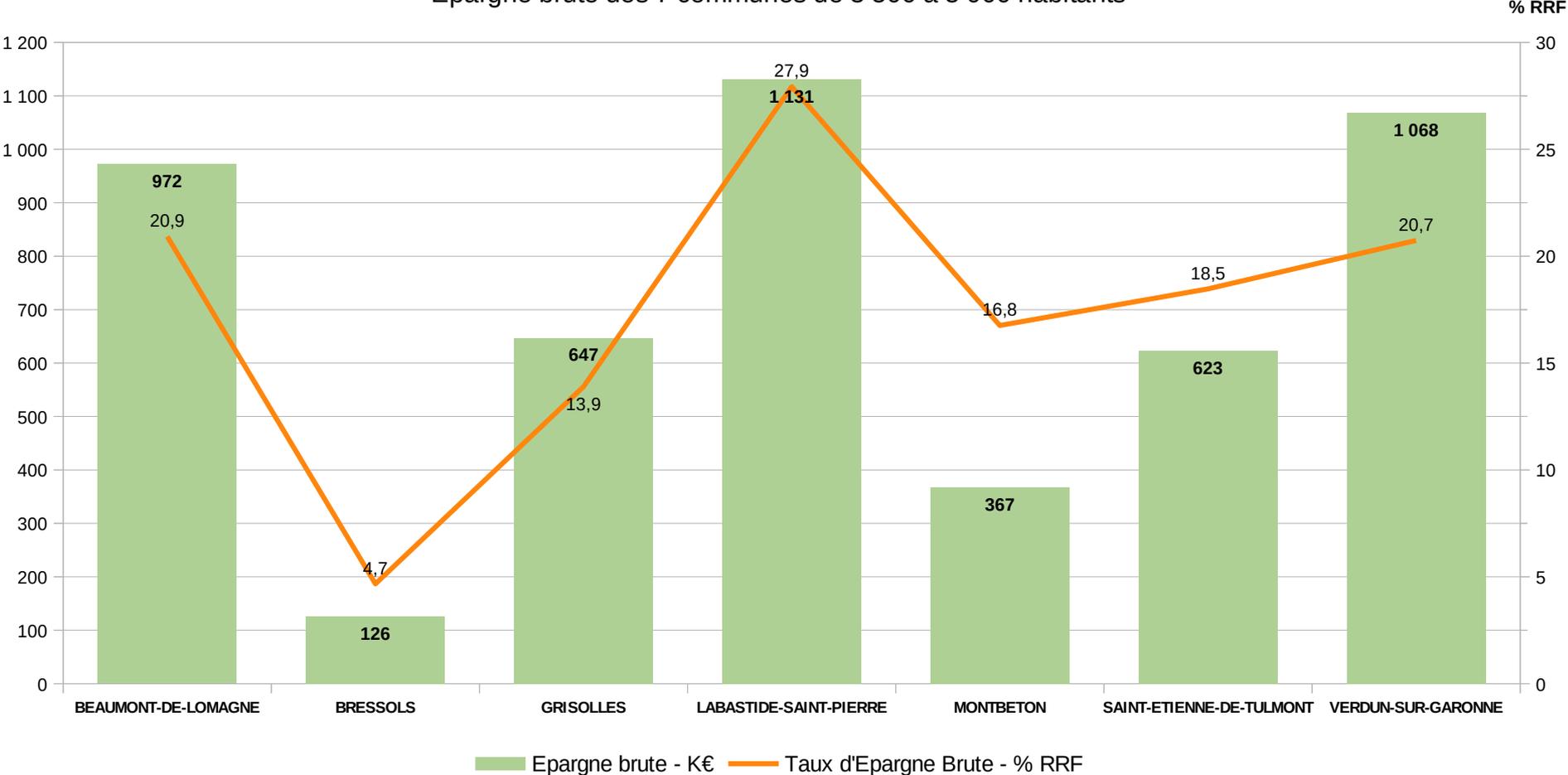
Valeur moyenne strate = 321 K€

Epargne brute des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 508 K€

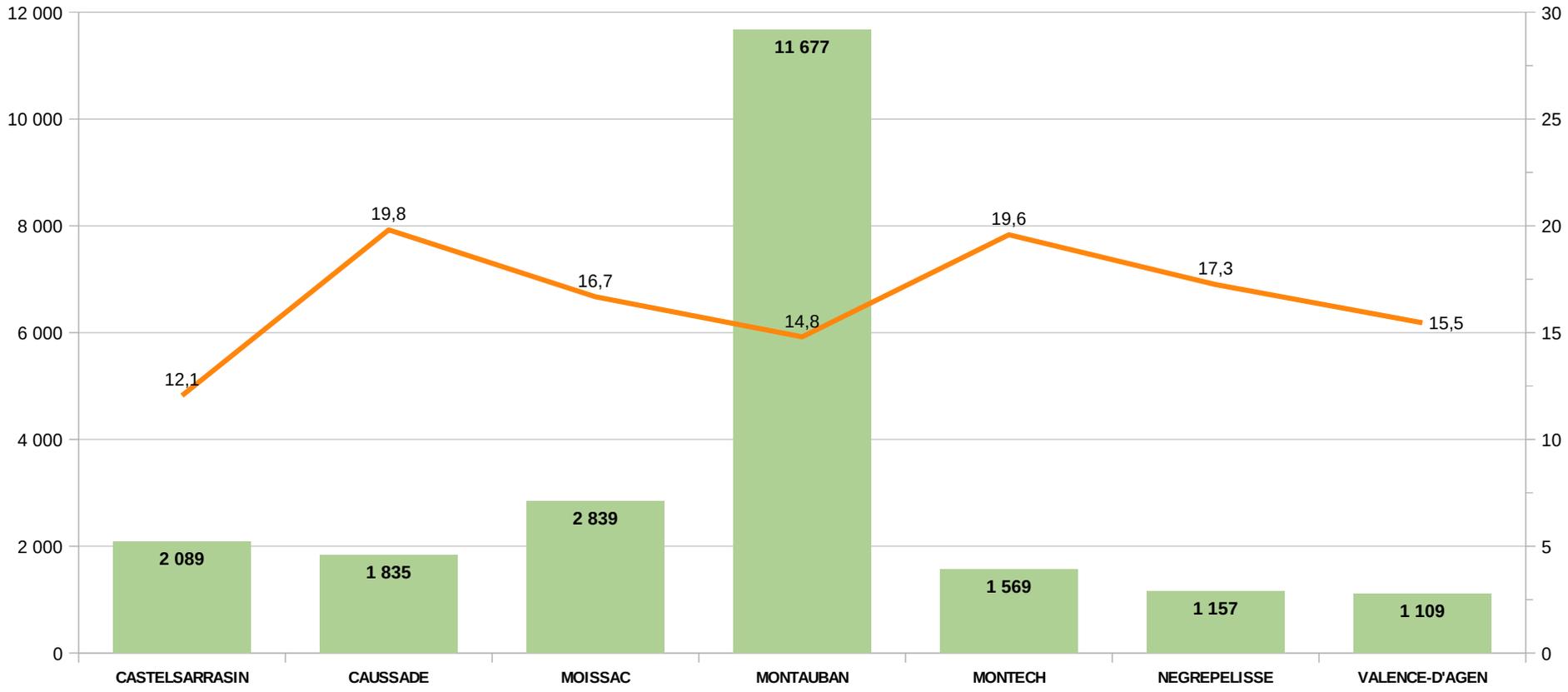
Epargne brute des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 705 K€

Epargne brute des 7 communes de plus de 5 000 habitants

% RRF



Epargne brute - K€ Taux d'Epargne Brute - % RRF

Valeur moyenne strate = 3 182 K€



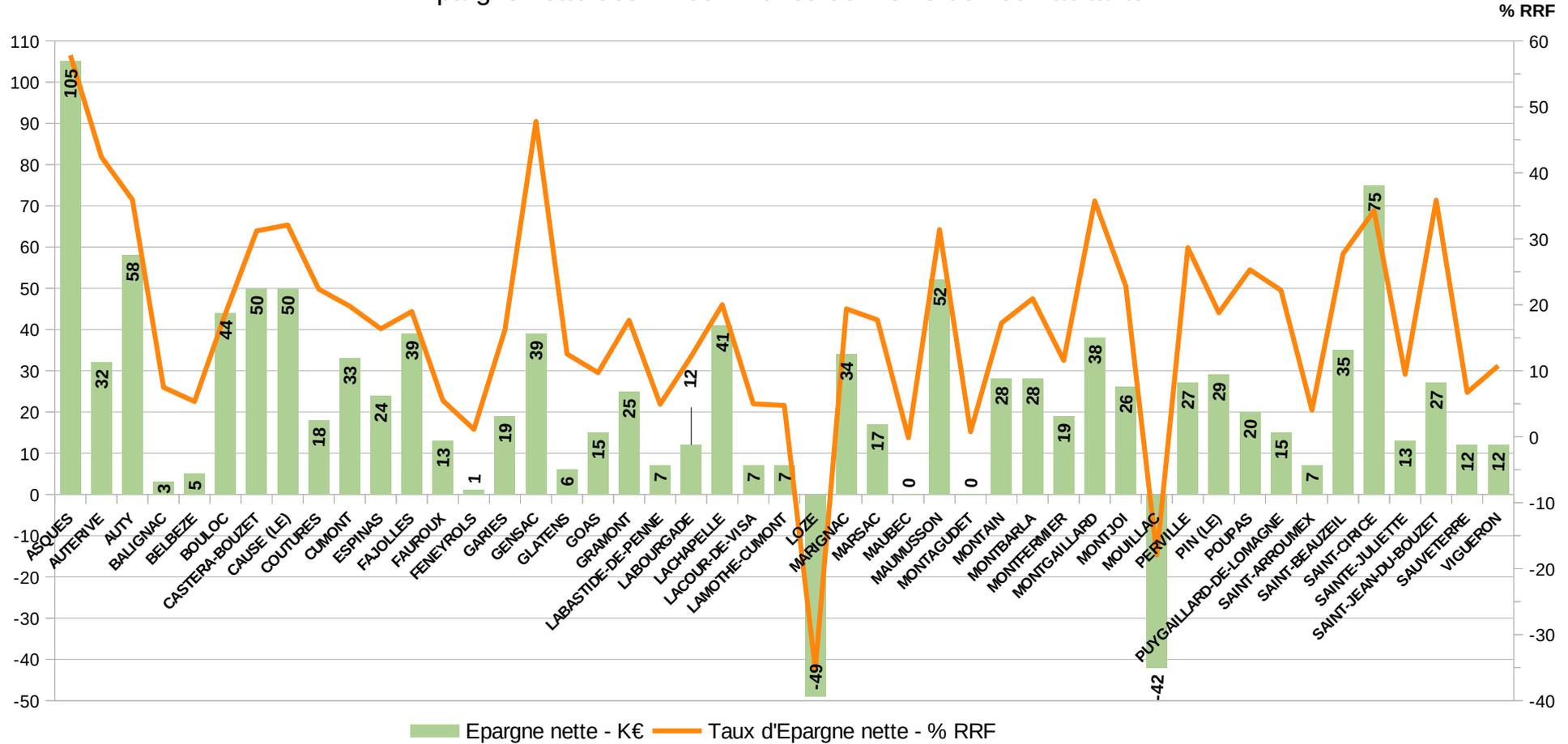
2.2

Épargne nette

Définition : L'épargne nette constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Elle est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) afin de déterminer le taux d'épargne nette. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

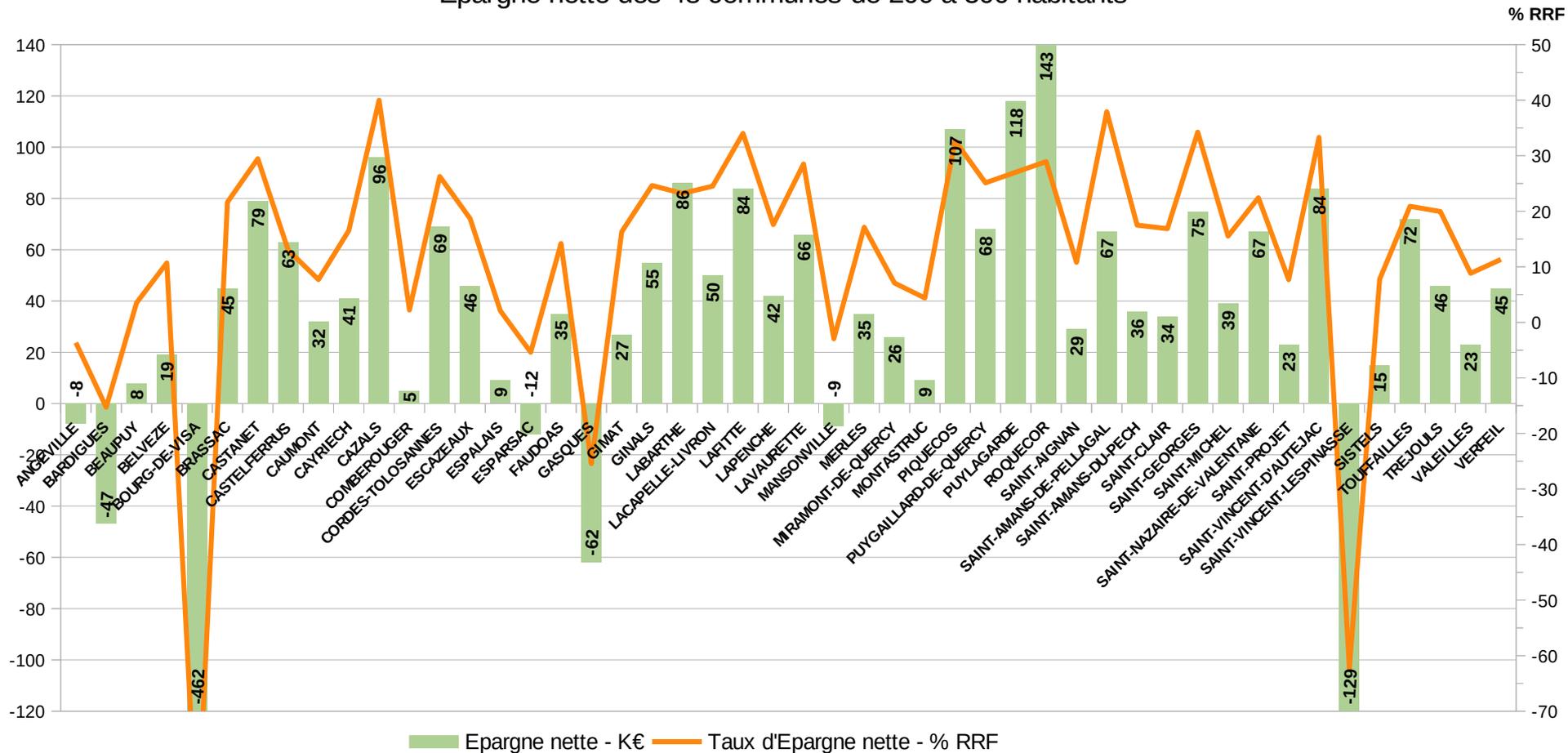
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne nette des 47 communes de moins de 200 habitants



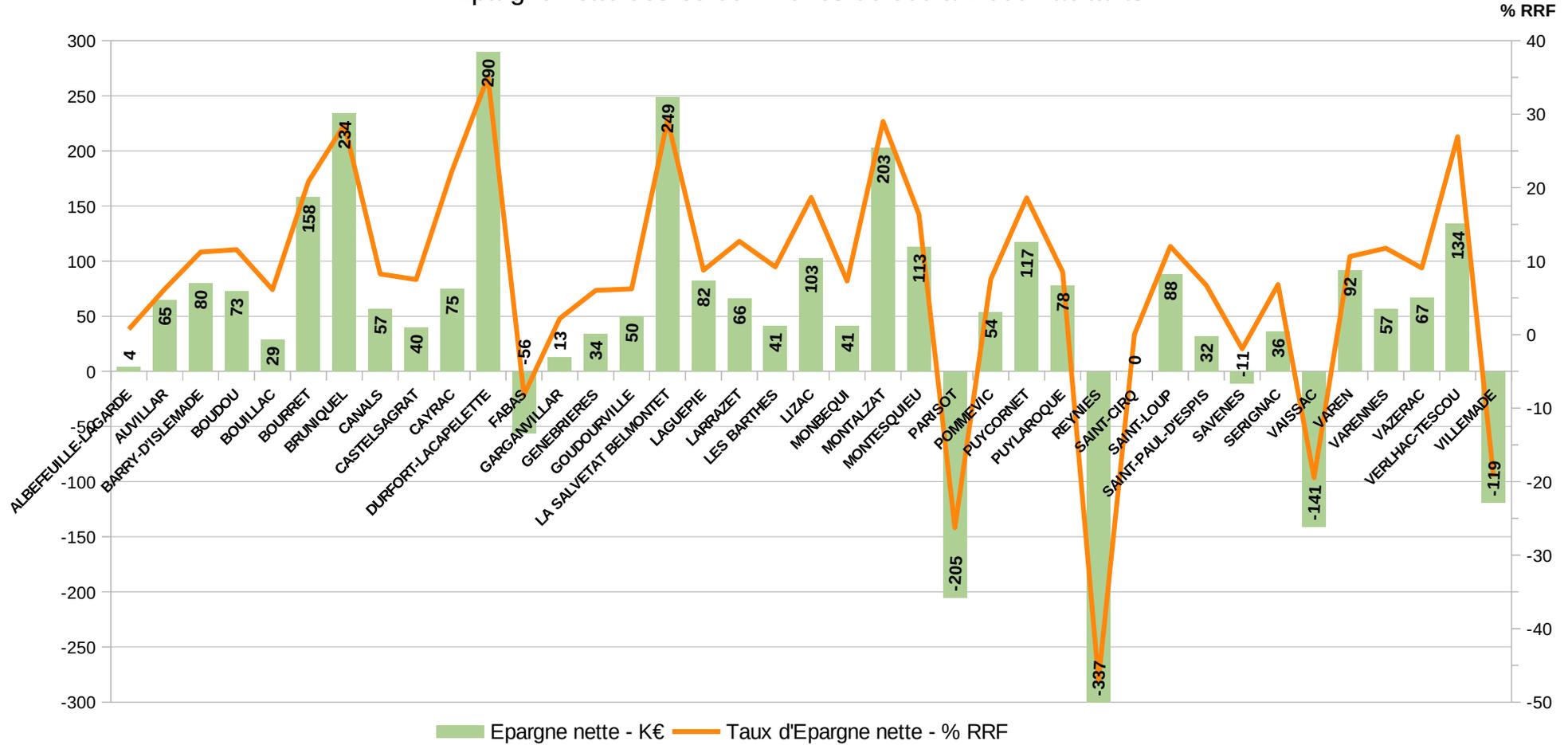
Valeur moyenne strate = 23 K€

Epargne nette des 48 communes de 200 à 500 habitants



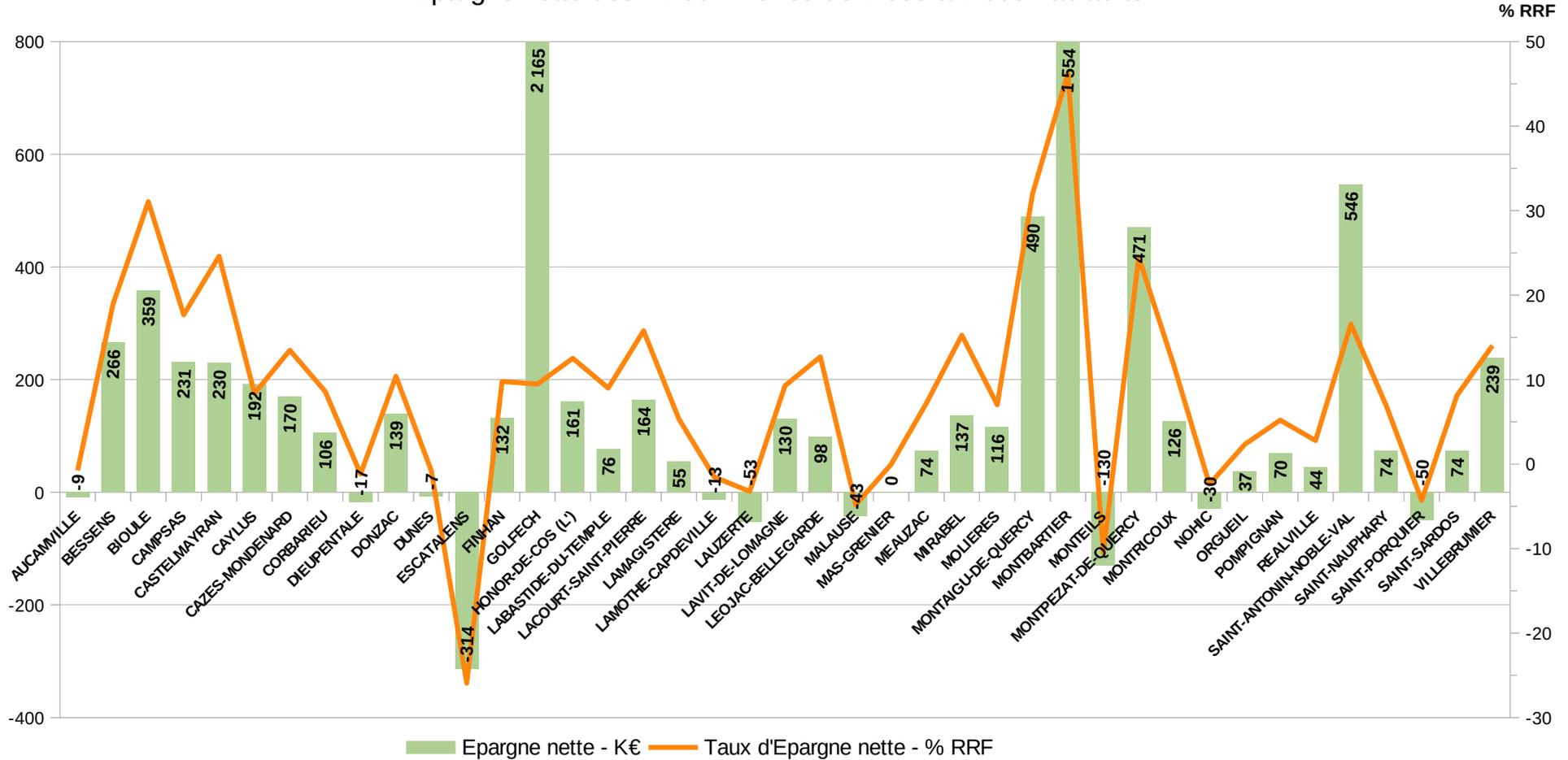
Valeur moyenne strate = 29 K€

Epargne nette des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



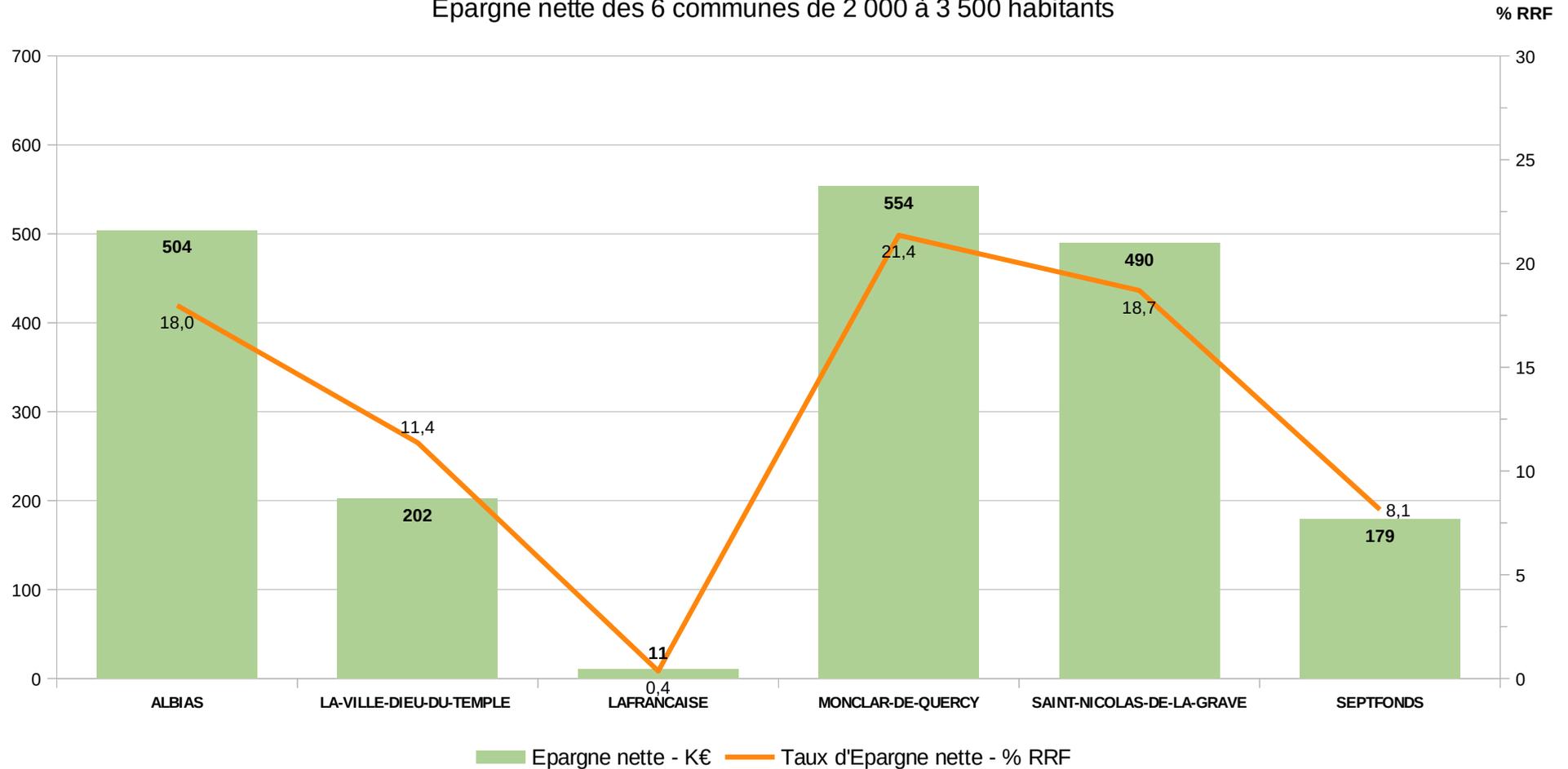
Valeur moyenne strate = 51 K€

Epargne nette des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



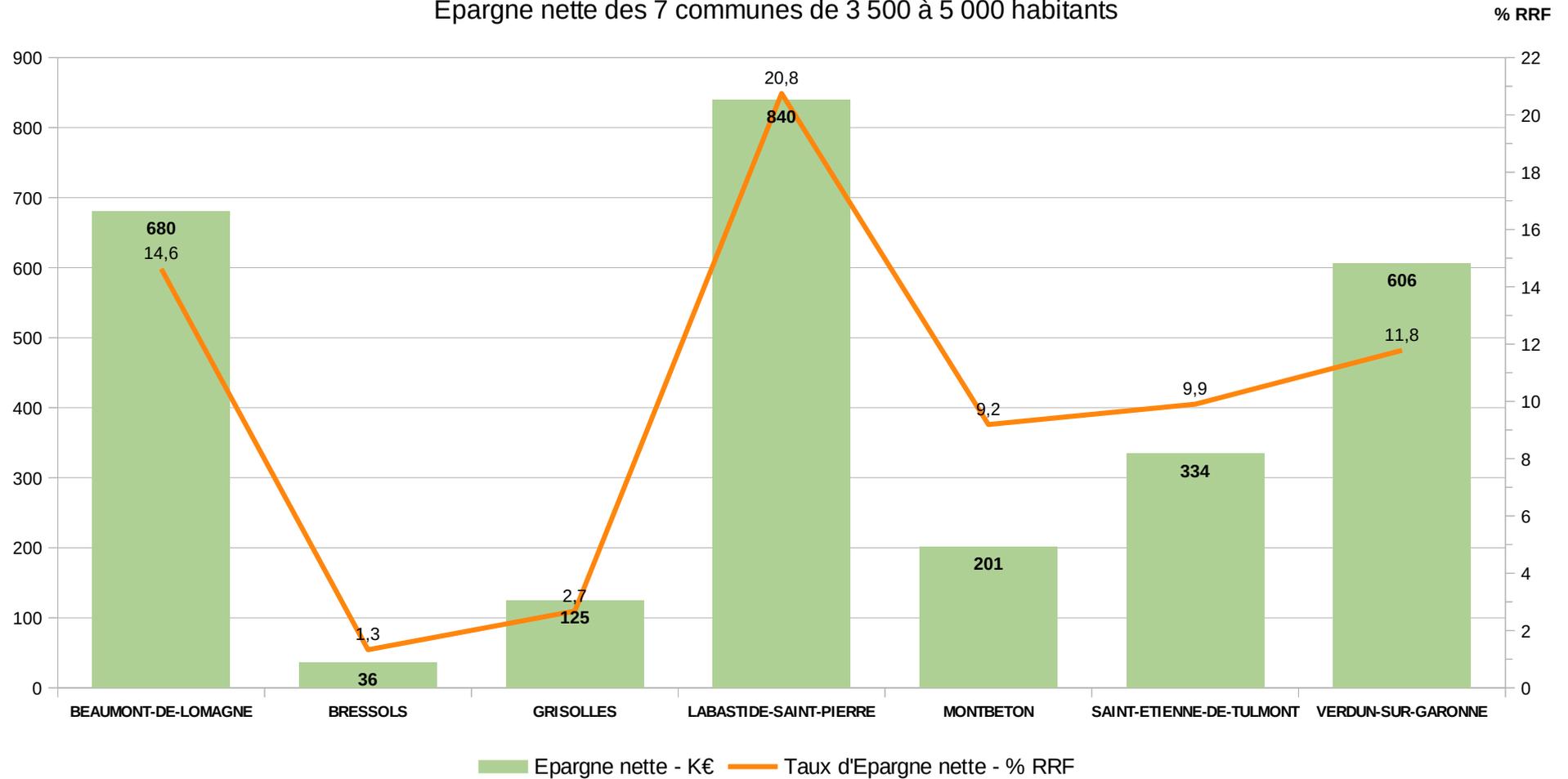
Valeur moyenne strate = 197 K€

Epargne nette des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 323 K€

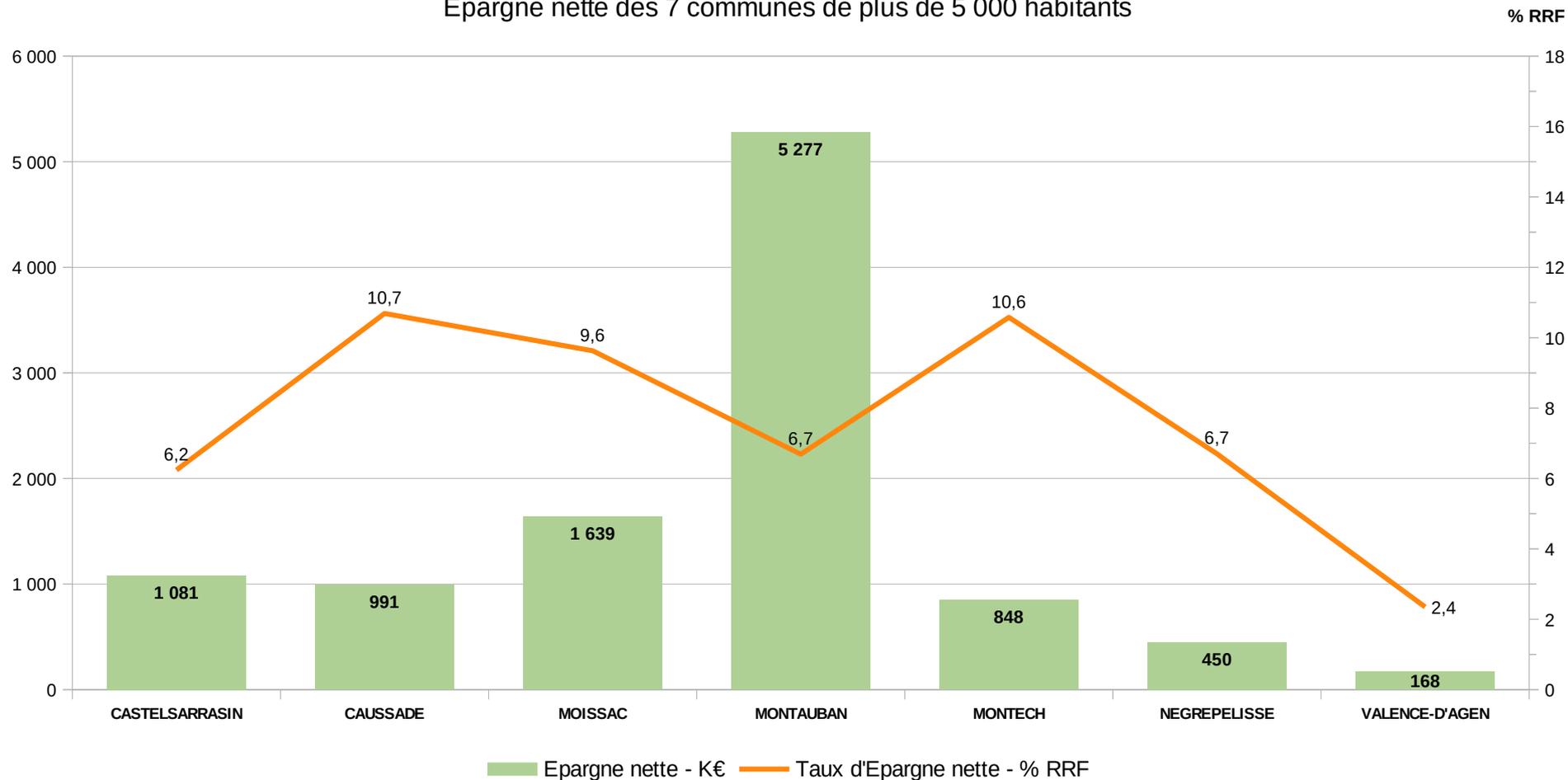
Epargne nette des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 403 K€

% RRF

Epargne nette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 493 K€

2.3

Synthèse

Épargne brute - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne brute qu'elle soit exprimée en valeur absolue, ou en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement) qui affiche des niveaux de performance en corrélation (cf pages 26 à 32). Seules exceptions à ce constat : Golfech et Montauban dont l'épargne brute en valeur est largement supérieure à la moyenne mais dont le taux se situe dans le profil de la moyenne (cf pages 29 et 32).

- Une convergence entre le niveau d'épargne brute moyenne et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Epargne brute (E.B) - K€	Nbre communes 82	E.B moyenne par commune - K€
- de 200 hab	1 504	47	32
200 à 500 hab	2 804	48	58
500 à 1 000 hab	4 484	39	115
1 000 à 2 000 hab	13 166	41	321
2 000 à 3 500 hab	3 050	6	508
3 500 à 5 000 hab	4 934	7	705
+ de 5 000 hab	22 275	7	3 182
Total	52 217	195	268

← Dont Golfech : 2 766 K€ (3 015 K€ en 2021)

← Dont Montauban : 11 677 K€ (13 974 K€ en 2021)

- Un niveau moyen d'épargne brute par commune (toutes communes confondues) de 268 K€.

Épargne brute - Synthèse

- Un taux d'épargne brute qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 26 à 32) . Analysé au niveau des strates, il s'étire de 15,42 % à 23,25 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne brute toutes communes du département confondues qui s'établit à 16,9 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne brute en valeur absolue qui se tasse en 2022 par rapport à 2021 sous l'influence des communes de plus de 5 000 habitants. En effet, sur cette dernière strate elle atteint 22 275 K€ en 2022 contre 25 572 K€ en 2021, soit une baisse de 3 297 K€ (-12,9%). La flambée des coûts de l'énergie, des achats alimentaires, le dégel du point d'indice et la hausse des coûts du crédit ont davantage impacté les plus grandes communes.

Strates	Nbre communes 82	Epargne brute (E.B) – 2022 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) - K€	Taux E.B Communes du 82 %	Taux E.B strate national - %	Epargne brute 2021 – K€	Epargne brute 2020 – K€	Epargne brute 2019 – K€
- de 200 hab	47	1 504	6 470	23,25	26,11	1 501	1 305	1 054
200 à 500 hab	48	2 804	13 290	21,10	22,03	2 809	2 775	2 648
500 à 1 000 hab	39	4 484	25 630	17,50	20,69	4 131	4 423	3 830
1 000 à 2 000 hab	41	13 166	77 220	17,05	20,69	12 433	13 061	13 373
2 000 à 3 500 hab	6	3 050	15 090	20,21	17,72	2 937	3 446	3 407
3 500 à 5 000 hab	7	4 934	26 770	18,43	18,95	4 532	4 650	4 139
+ de 5 000 hab	7	22 275	144 420	15,42	13,77	25 572	15 713	18 528
Total	195	52 217	308 890	16,90		53 915	45 373	46 979

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Épargne nette - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne nette qui pour les 195 communes du département s'élève à 27 727 K€. Par strate de population, il apparaît, à l'instar de l'épargne brute, une dispersion significative de valeur. La corrélation entre le niveau d'épargne nette et la taille de la commune est également confirmée au travers du tableau ci-dessous.

Strates	Epargne nette (E.N) - K€	Nbre communes 82	E.N moyenne par commune – K€
- de 200 hab	1 076	47	23
200 à 500 hab	1 389	48	29
500 à 1 000 hab	1 986	39	51
1 000 à 2 000 hab	8 060	41	197
2 000 à 3 500 hab	1 940	6	323
3 500 à 5 000 hab	2 822	7	403
+ de 5 000 hab	10 454	7	1 493
Total	27 727	195	142

← Dont Golfech : 2 165 K€ (2 876 K€ en 2021)

← Dont Montauban : 5 277 K€ (7 738 K€ en 2021)

- Le niveau moyen d'épargne nette toutes communes confondues ressort à 142 K€ / commune.

- Une épargne nette qui représente globalement 53 % de l'épargne brute (27 727 K€ / 52 217 K€). Autrement dit, cela signifie que le service de la dette a mobilisé 47 %, des excédents générés par le fonctionnement des 195 communes du département.

Épargne nette - Synthèse

- Un taux d'épargne nette qui affiche aussi des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 7,24 % à 16,63 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne nette toutes communes du département confondues qui s'établit à 8,98 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 2 strates, en phase sur 3 strates et supérieur sur 2 strates (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne nette en valeur absolue relativement stable en 2022 par rapport à 2021 et ce malgré la forte baisse constatée dans les communes de plus de 5 000 habitants. Cela signifie qu'elle a progressé sur les autres strates de population, notamment en raison de la baisse du service de la dette (-1 600 K€ en 2022 par rapport à 2021).

Strates	Nbre communes 82	Epargne nette (E.N) 2022 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) - K€	Taux E.N Communes du 82 - %	Taux E.N strate DGFiP (national) %	Epargne nette 2021 K€	Epargne nette 2020 K€	Epargne nette 2019 – K€
- de 200 hab	47	1 076	6 470	16,63	16,84	118	505	-375
200 à 500 hab	48	1 389	13 290	10,45	12,13	1 318	1 625	1 050
500 à 1 000 hab	39	1 986	25 630	7,75	11,48	1 864	1 835	1 743
1 000 à 2 000 hab	41	8 060	77 220	10,44	11,48	6 240	6 446	7 925
2 000 à 3 500 hab	6	1 940	15 090	12,86	8,93	1 823	2 298	2 150
3 500 à 5 000 hab	7	2 822	26 770	10,54	11,67	2 105	2 536	1 891
+ de 5 000 hab	7	10 454	144 420	7,24	5,52	14 351	4 841	9 101
Total	195	27 727	308 890	8,98		27 819	20 086	23 485

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

3

Investissement

3.1

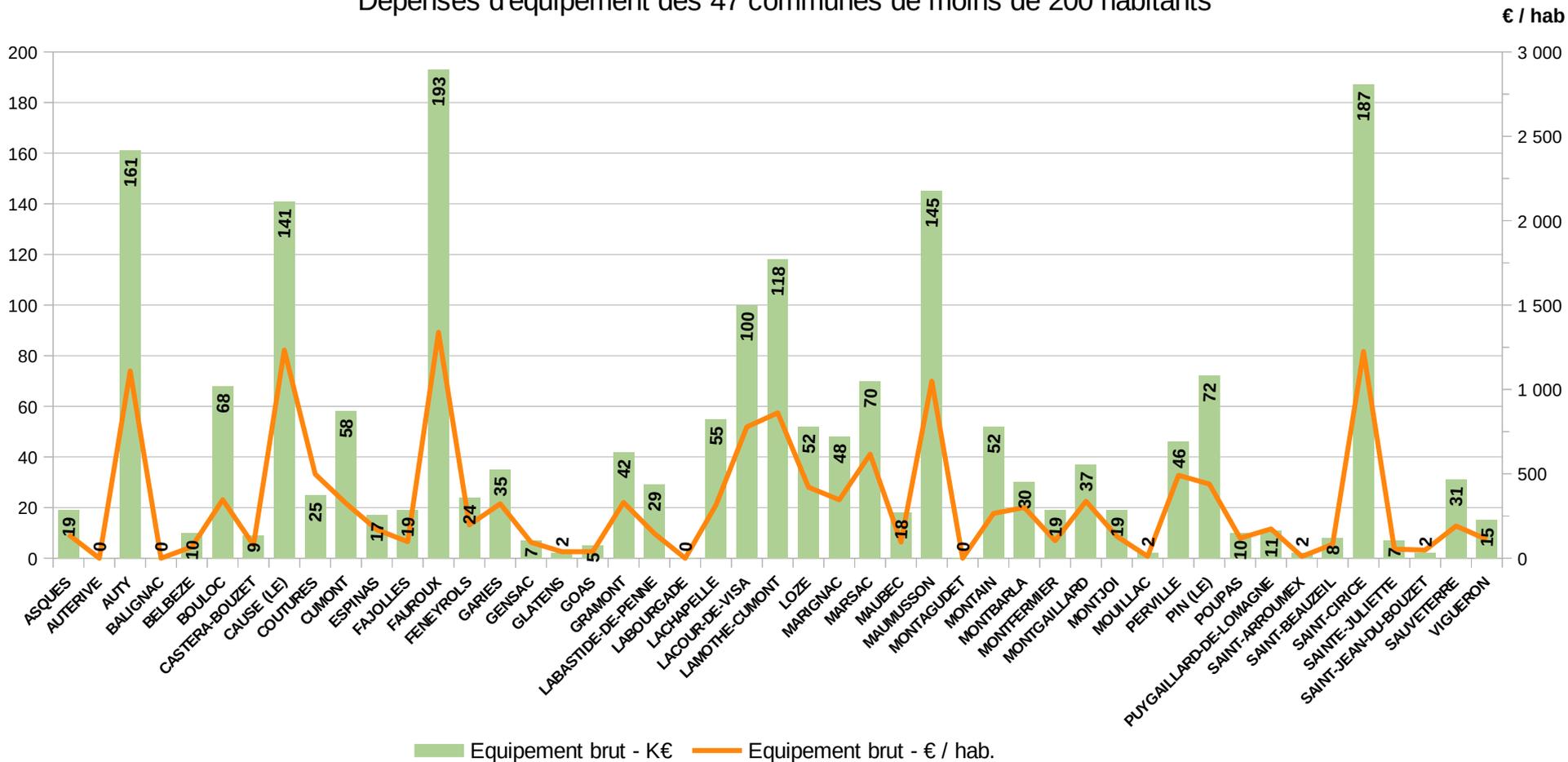
Dépenses d'équipement

Définition : Les dépenses d'équipement intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

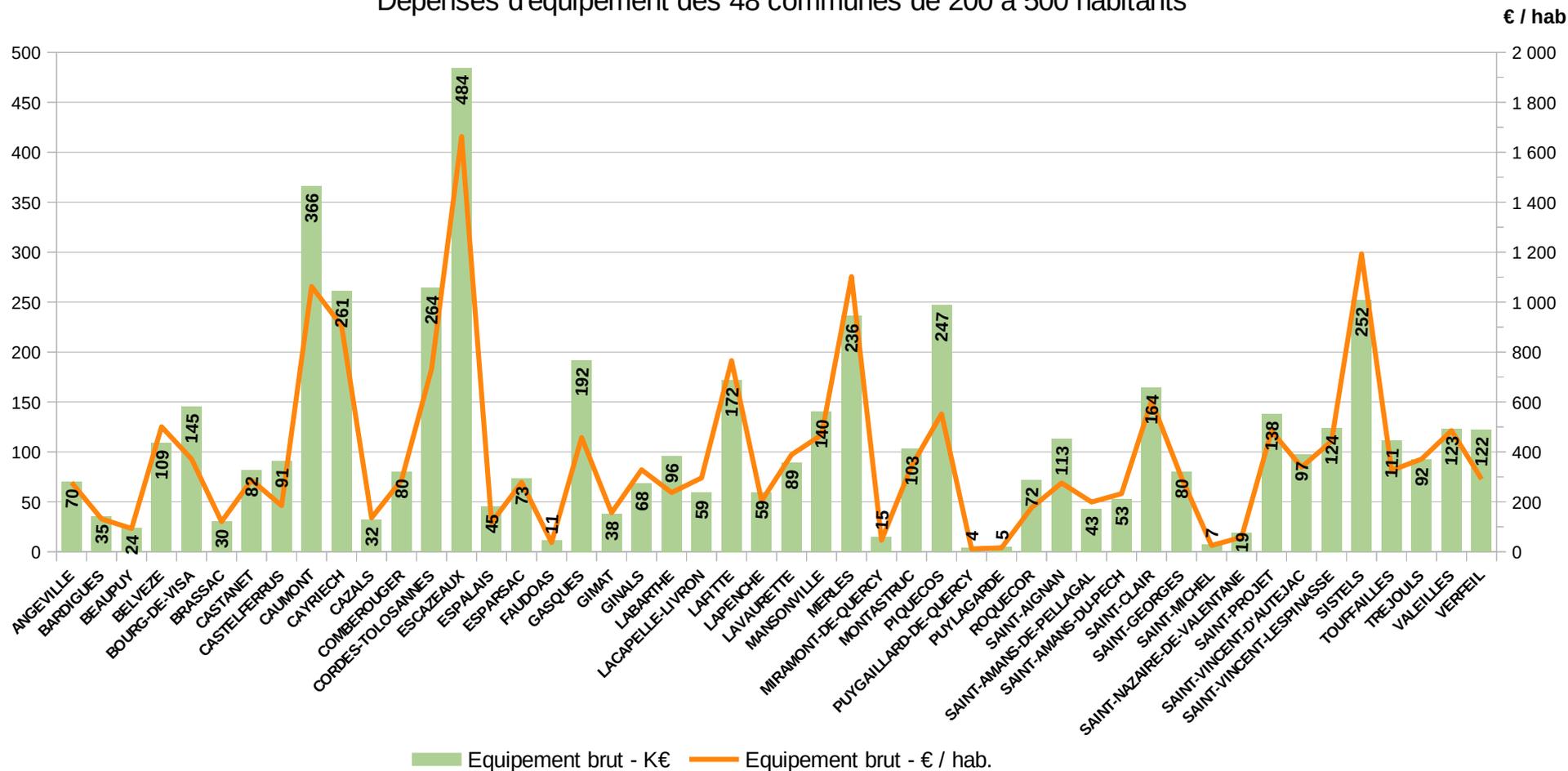
Source des données : Finestia / Dgfip

Dépenses d'équipement des 47 communes de moins de 200 habitants



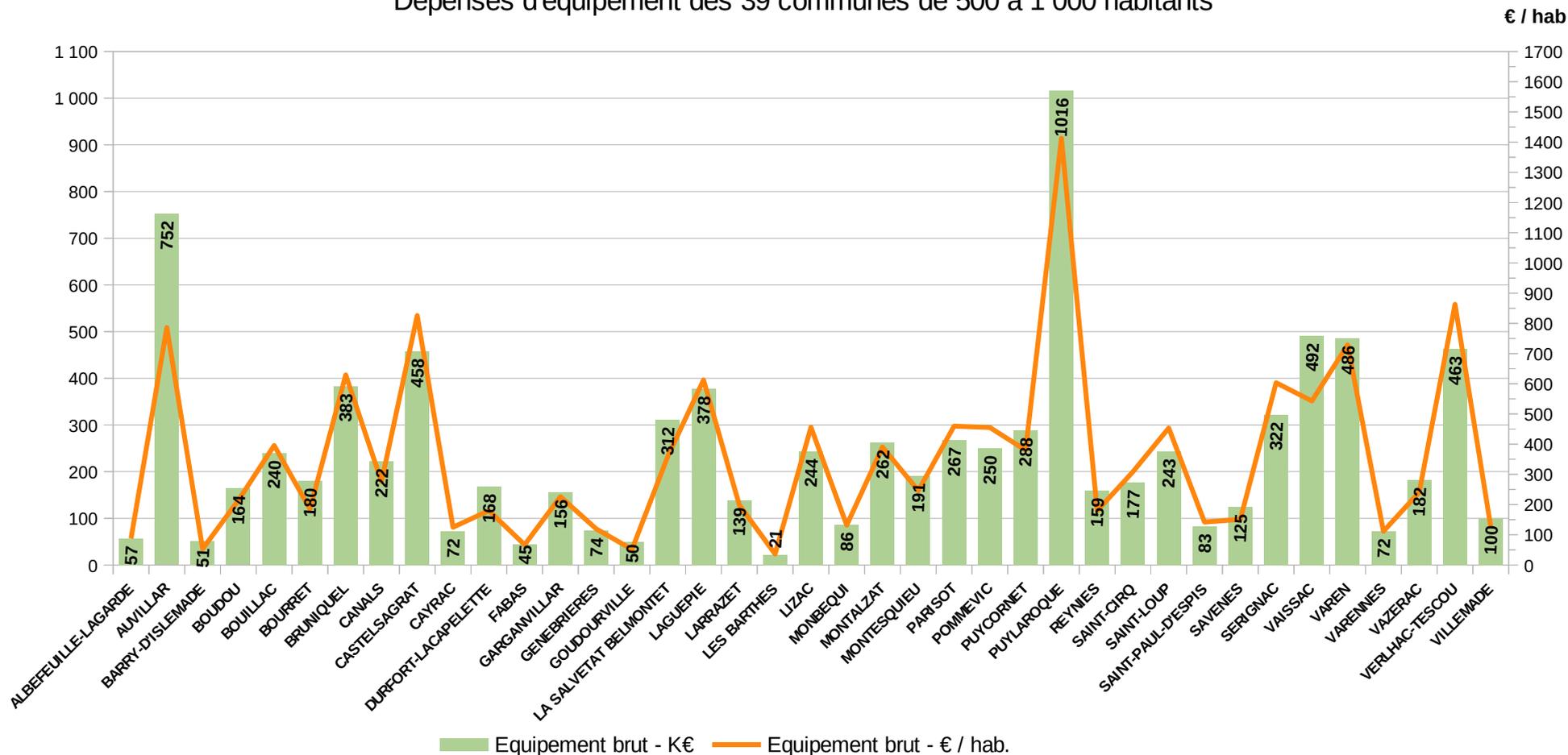
Valeur moyenne strate = 43 K€

Dépenses d'équipement des 48 communes de 200 à 500 habitants



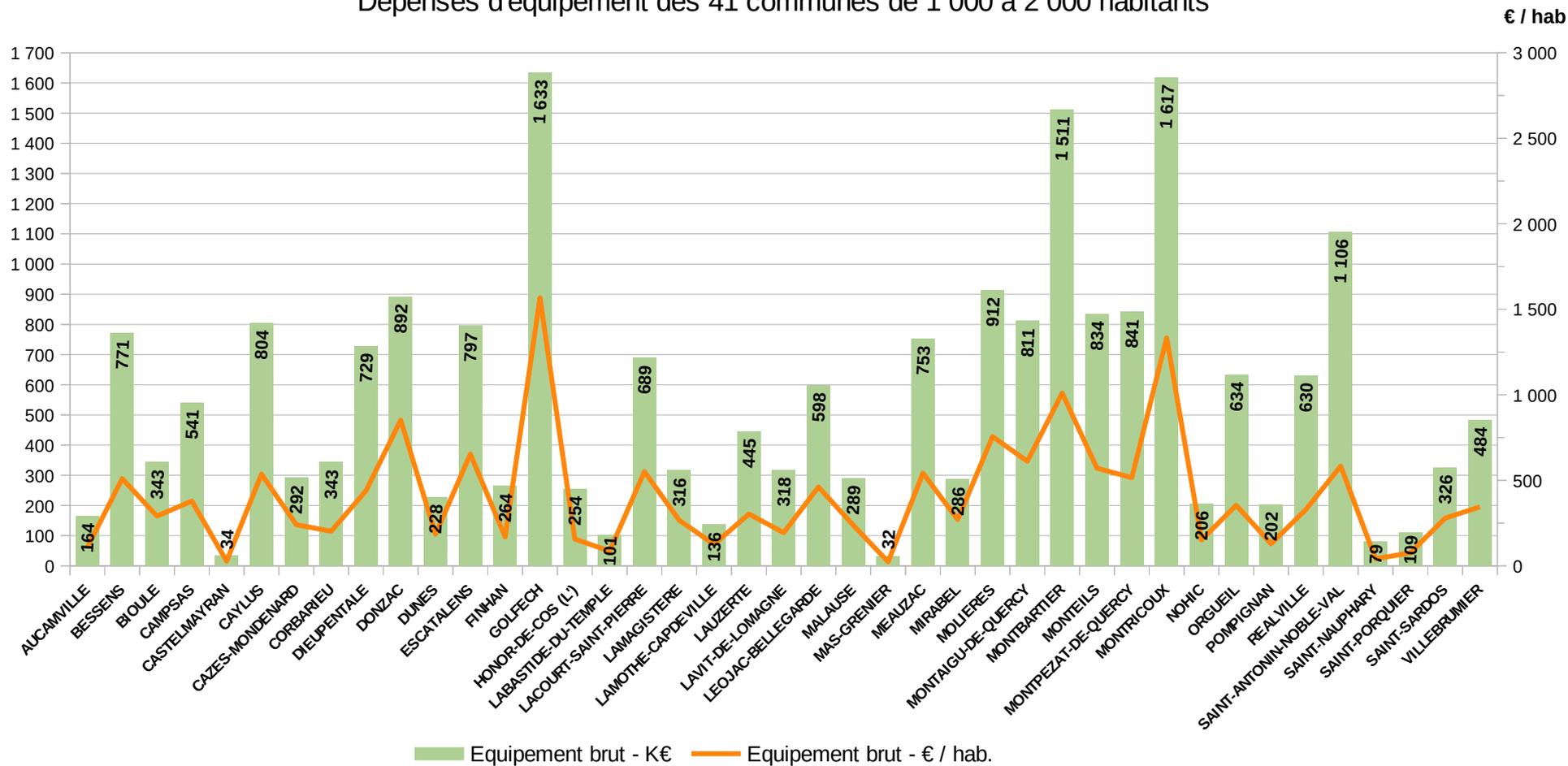
Valeur moyenne strate = 111 K€

Dépenses d'équipement des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



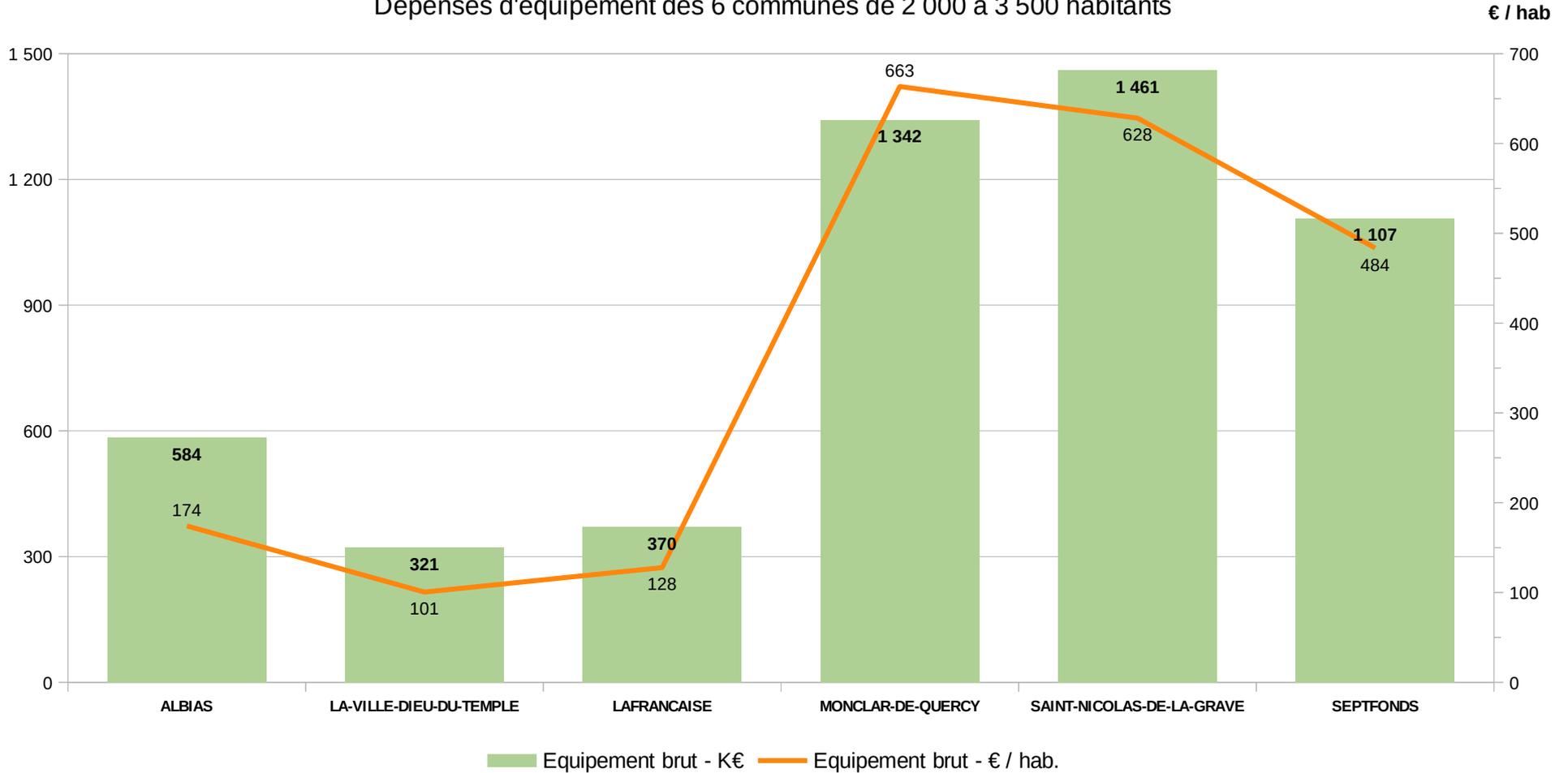
Valeur moyenne strate = 242 K€

Dépenses d'équipement des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



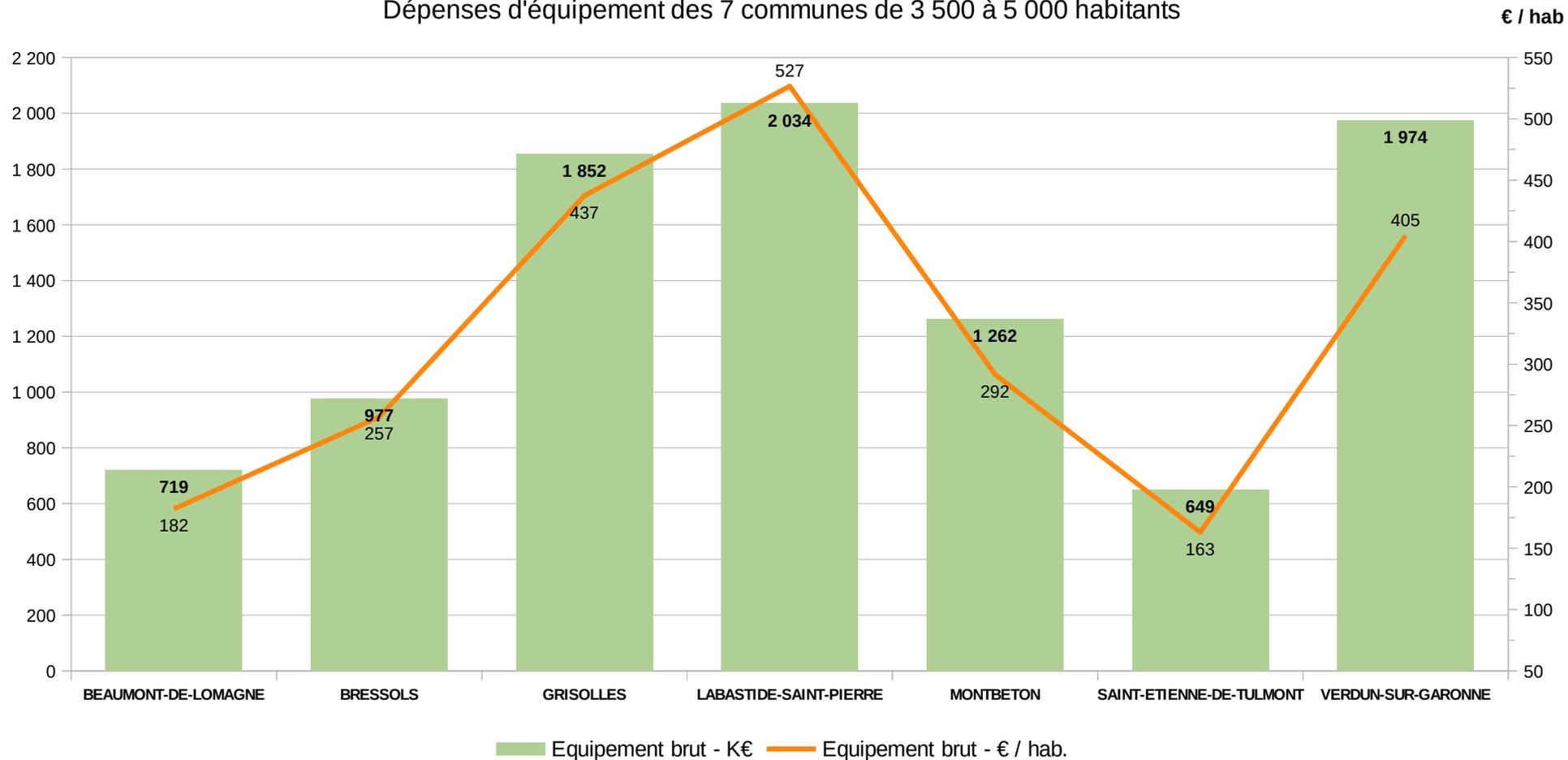
Valeur moyenne strate = 545 K€

Dépenses d'équipement des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



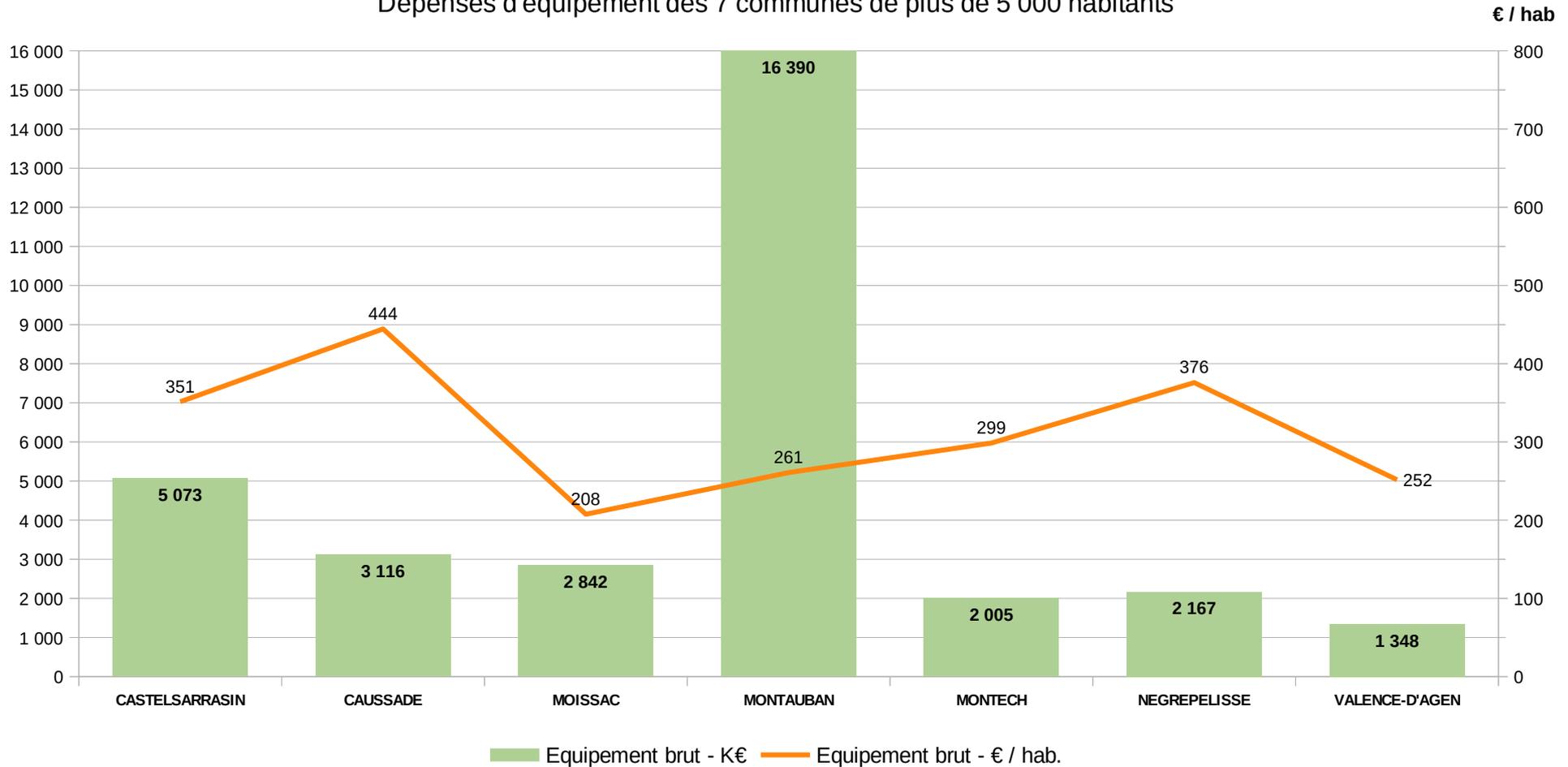
Valeur moyenne strate = 864 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 352 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 4 706 K€

3.2

Synthèse

Dépenses d'équipement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les tendances d'investissements des communes du département se recoupent qu'elles soient exprimées en valeur brute ou par habitant (cf pages 48 à 54). A l'exception toutefois de Montauban compte tenu de l'écart de taille de la ville avec les autres communes de sa strate départementale et de la nature des équipements publics de la ville préfecture (cf page 54).

- Une corrélation évidente entre le niveau d'investissement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Equipement brut (E.B) – K€	Nbre communes 82	E.B moyen par commune – K€
- de 200 hab	2 020	47	43
200 à 500 hab	5 335	48	111
500 à 1 000 hab	9 430	39	242
1 000 à 2 000 hab	22 354	41	545
2 000 à 3 500 hab	5 185	6	864
3 500 à 5 000 hab	9 467	7	1 352
+ de 5 000 hab	32 941	7	4 706
Total	86 732	195	445

← Dont Montauban : 16 390 K€ (13 351 K€ en 2021)

- Un niveau moyen d'investissement par commune (toutes communes confondues) de 445 K€.
- Des dépenses d'équipement brut pour les 195 communes du département qui représente 86 732 K€.
- A noter l'absence de tout investissement dans 4 communes de moins de 200 habitants (cf page 48).

Dépenses d'équipement - Synthèse

- Des niveaux d'investissement exprimés en euro par habitant presque inversement proportionnels à la taille des communes du département. La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 325 €. Cf tableau ci-dessous.
- Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués. Seule la strate de 3 500 à 5 000 habitants affiche une valeur en phase avec la moyenne nationale. A souligner le moindre niveau d'investissement constaté par rapport au national sur la strate des plus de 5 000 habitants.
- Un niveau d'investissement (en valeur brute) qui enregistre une augmentation en 2022 par rapport à 2021, en particulier pour les communes des strates de 500 à 5 000 habitants. Et ce, après une certaine stabilité entre 2021 et 2020. La crise sanitaire ainsi que le temps d'étude des projets du début de mandature expliquent en grande partie cette montée en puissance. Cf tableau ci- dessous.

Strates	Nbre communes 82	Equipement brut 2022 - K€	Nbre habitants	D.E.B / habitant €	D.E.B / hab strate national - €	Equipement brut 2021 – K€	Equipement brut 2020 – K€	Equipement brut 2019 – K€
- de 200 hab	47	2 020	5 967	339	422	2 216	2 713	3 723
200 à 500 hab	48	5 335	14 439	369	317	4 823	5 972	4 736
500 à 1 000 hab	39	9 430	27 581	342	299	7 644	6 153	9 866
1 000 à 2 000 hab	41	22 354	57 572	388	299	19 657	18 254	20 383
2 000 à 3 500 hab	6	5 185	16 080	322	421	4 678	4 148	5 223
3 500 à 5 000 hab	7	9 467	29 026	326	320	5 667	8 371	6 723
+ de 5 000 hab	7	32 941	115 816	284	358	33 174	32 097	56 870
Total	195	86 732	266 481	325		77 859	77 708	107 524

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

4

Endettement

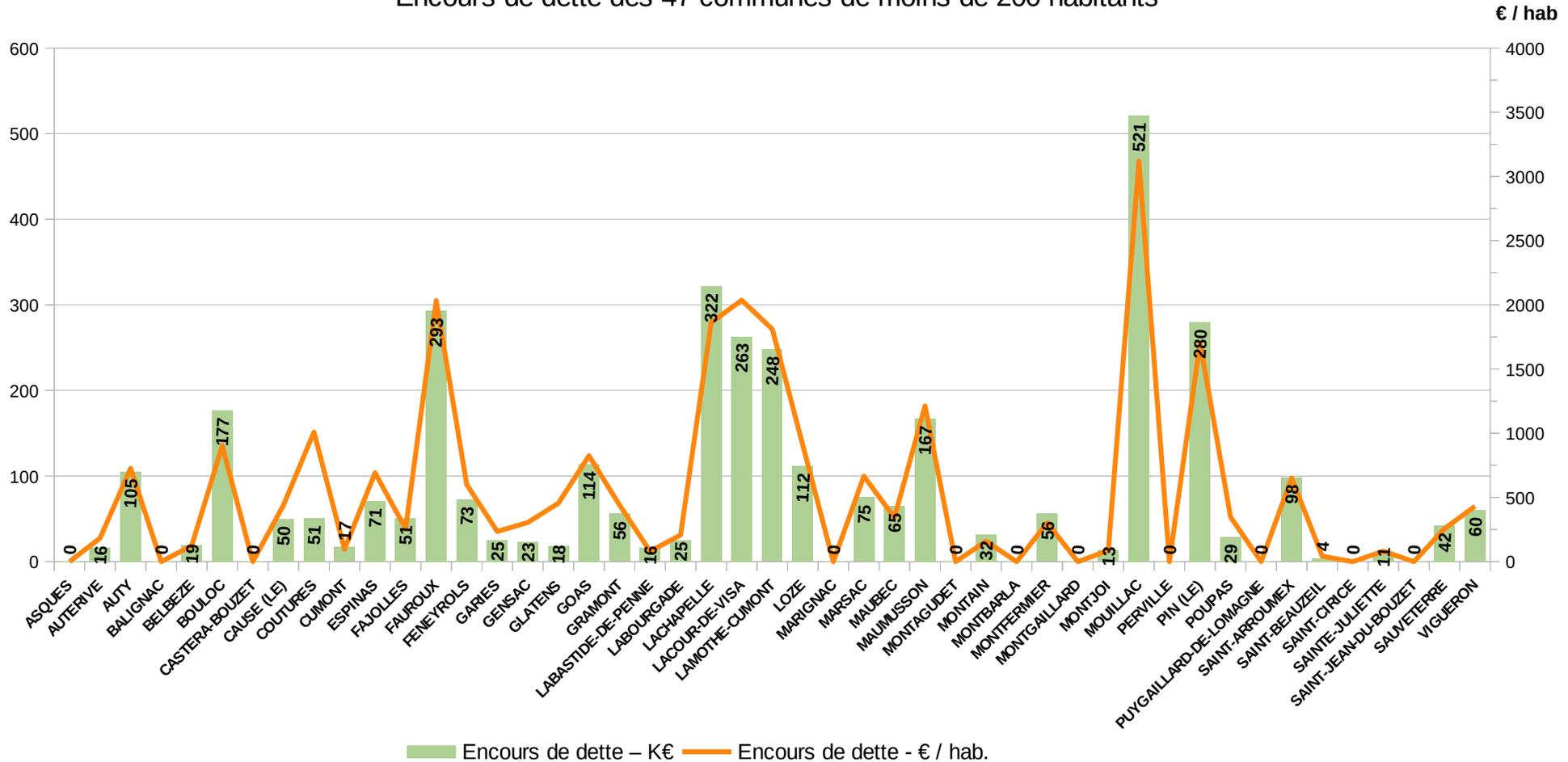
4.1

Encours de dette

Définition : *L'encours de dette bancaire et assimilée correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuel créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").*

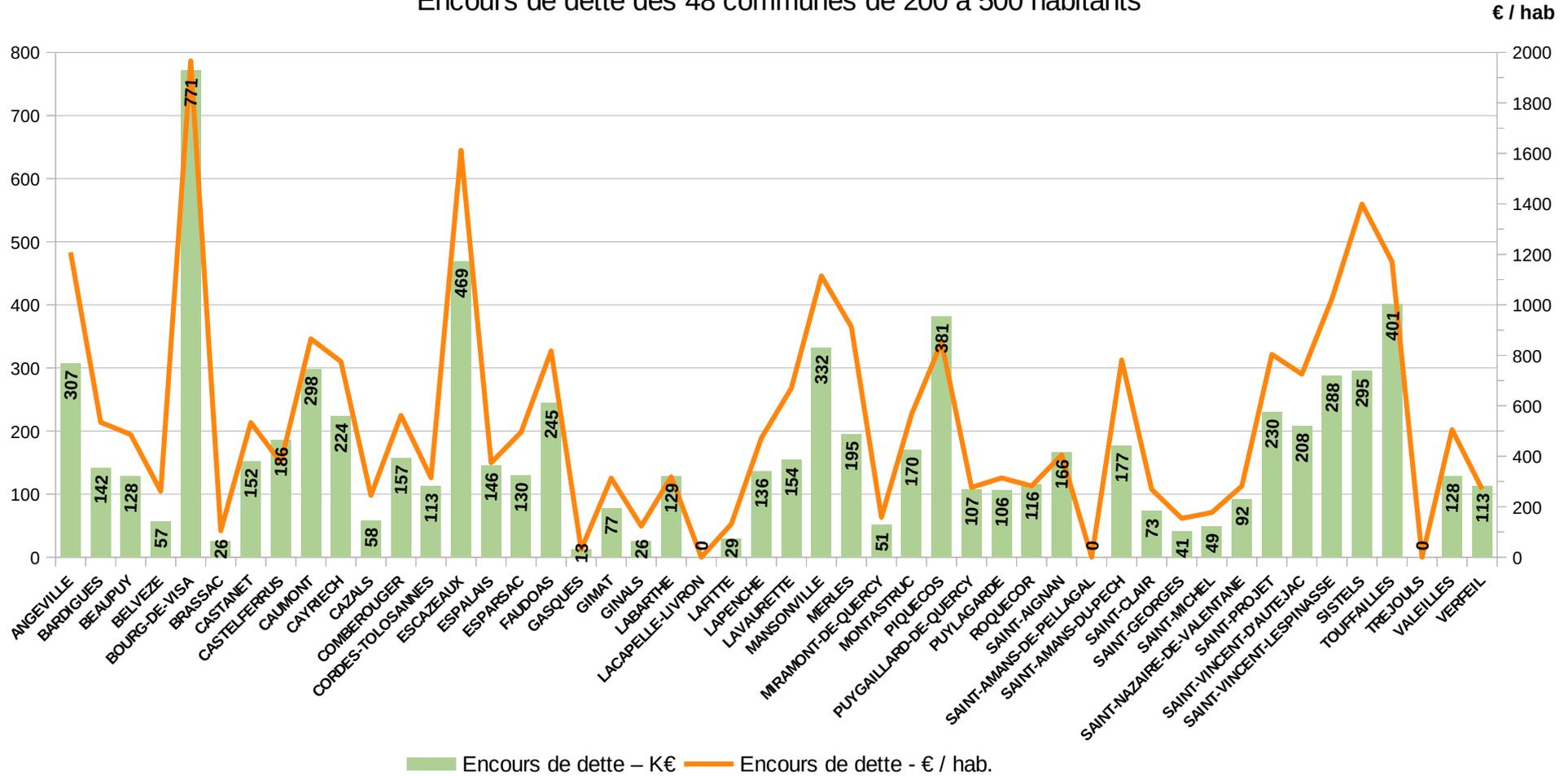
Source des données : Finestia / Dgfip

Encours de dette des 47 communes de moins de 200 habitants



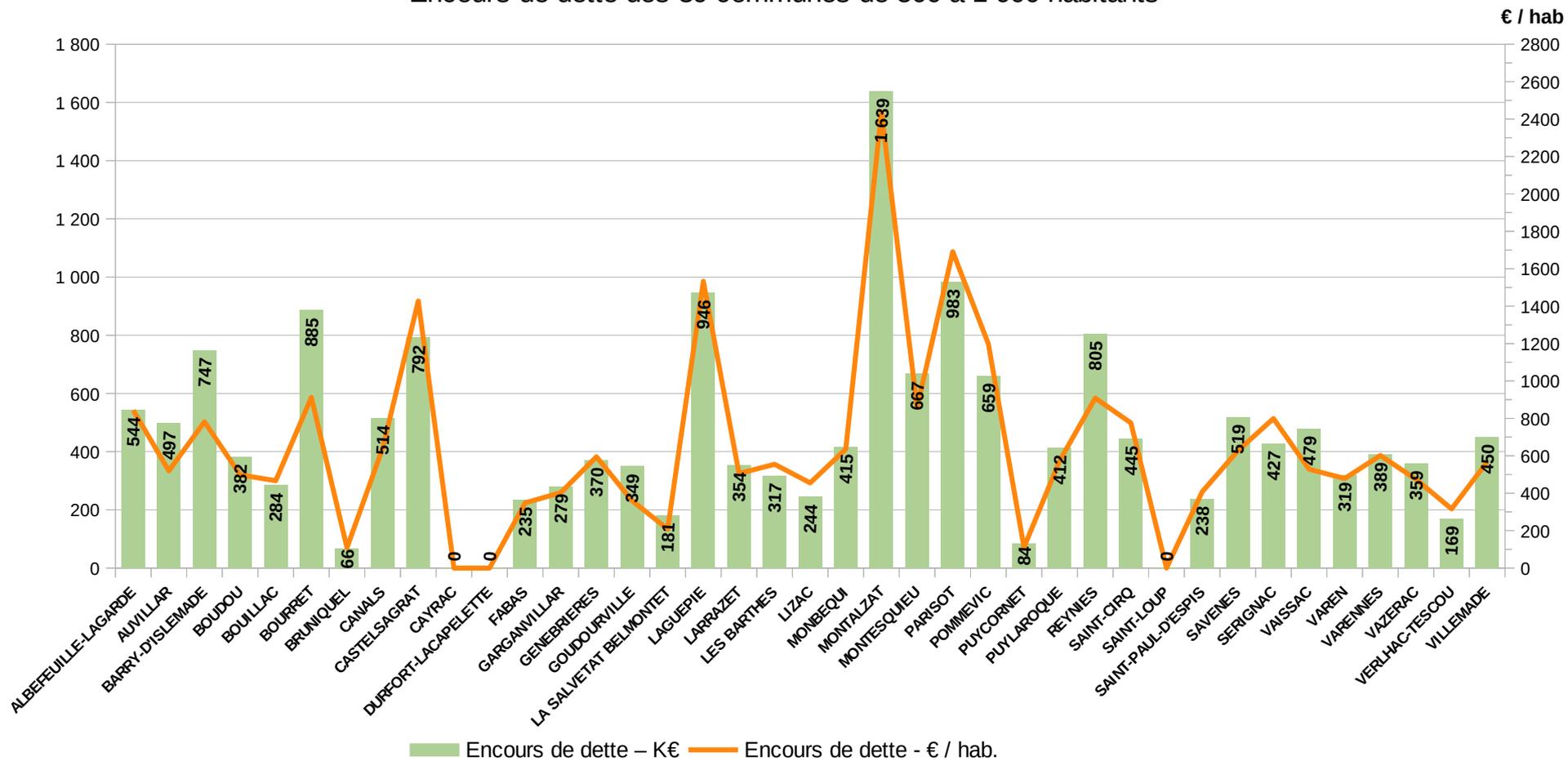
Valeur moyenne strate = 77 K€

Encours de dette des 48 communes de 200 à 500 habitants



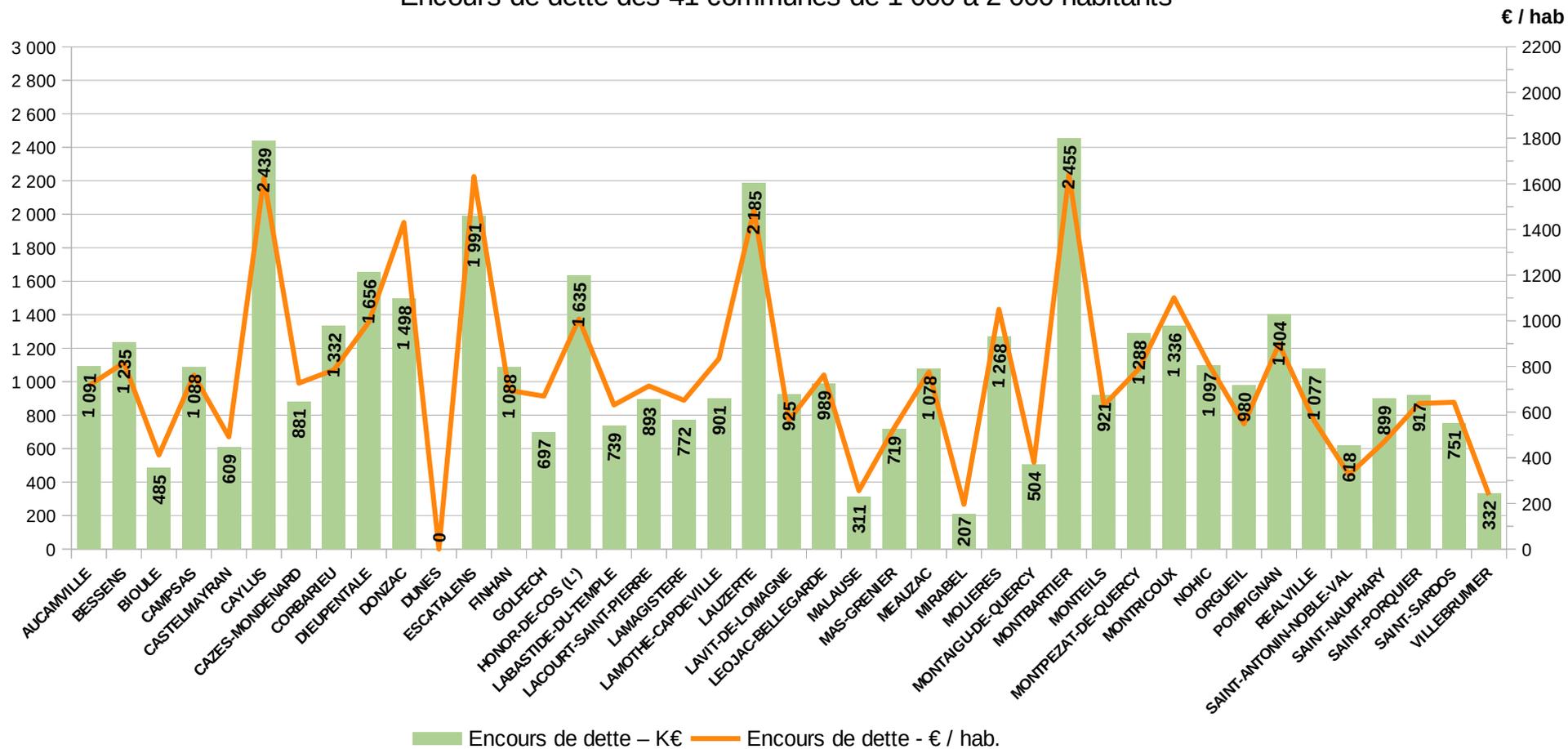
Valeur moyenne strate = 164 K€

Encours de dette des 39 communes de 500 à 1 000 habitants



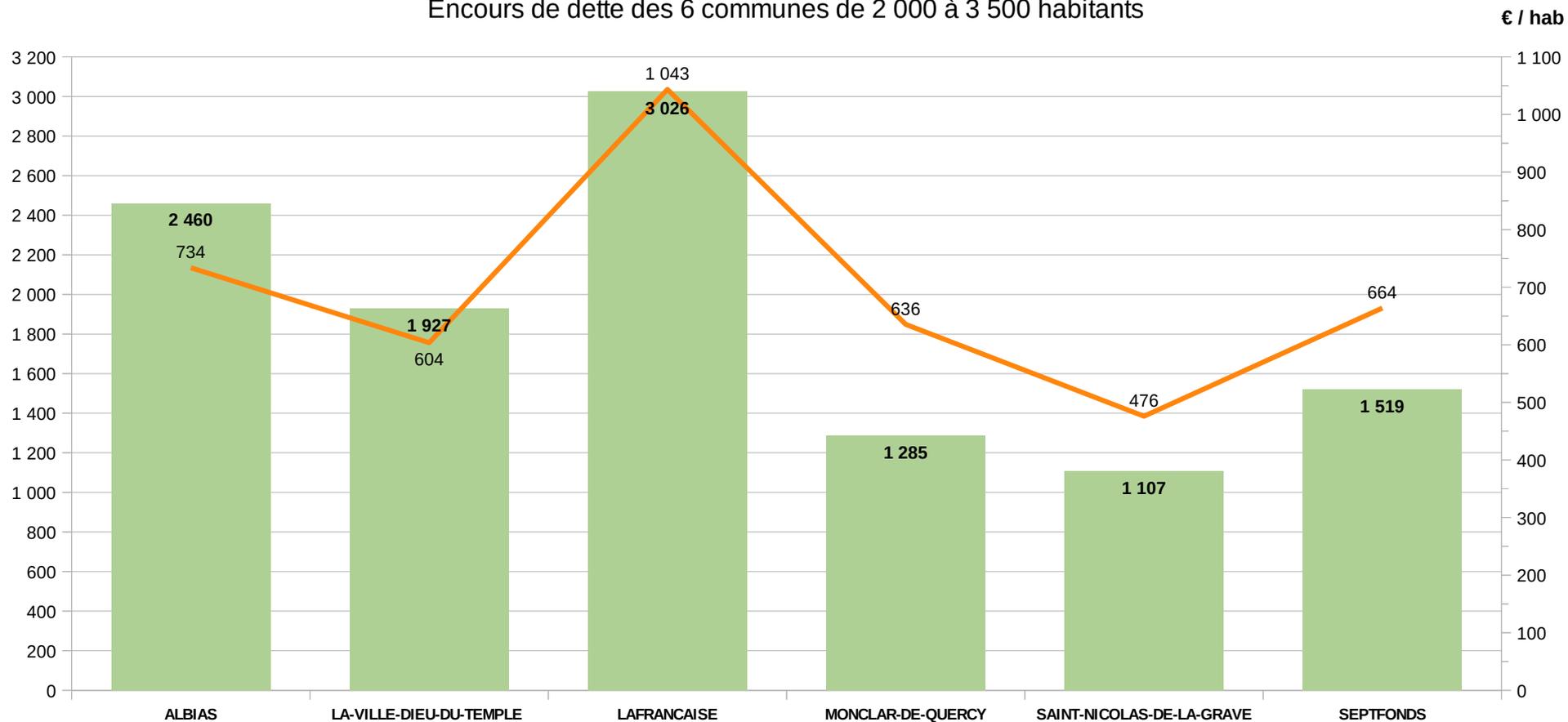
Valeur moyenne strate = 447 K€

Encours de dette des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 060 K€

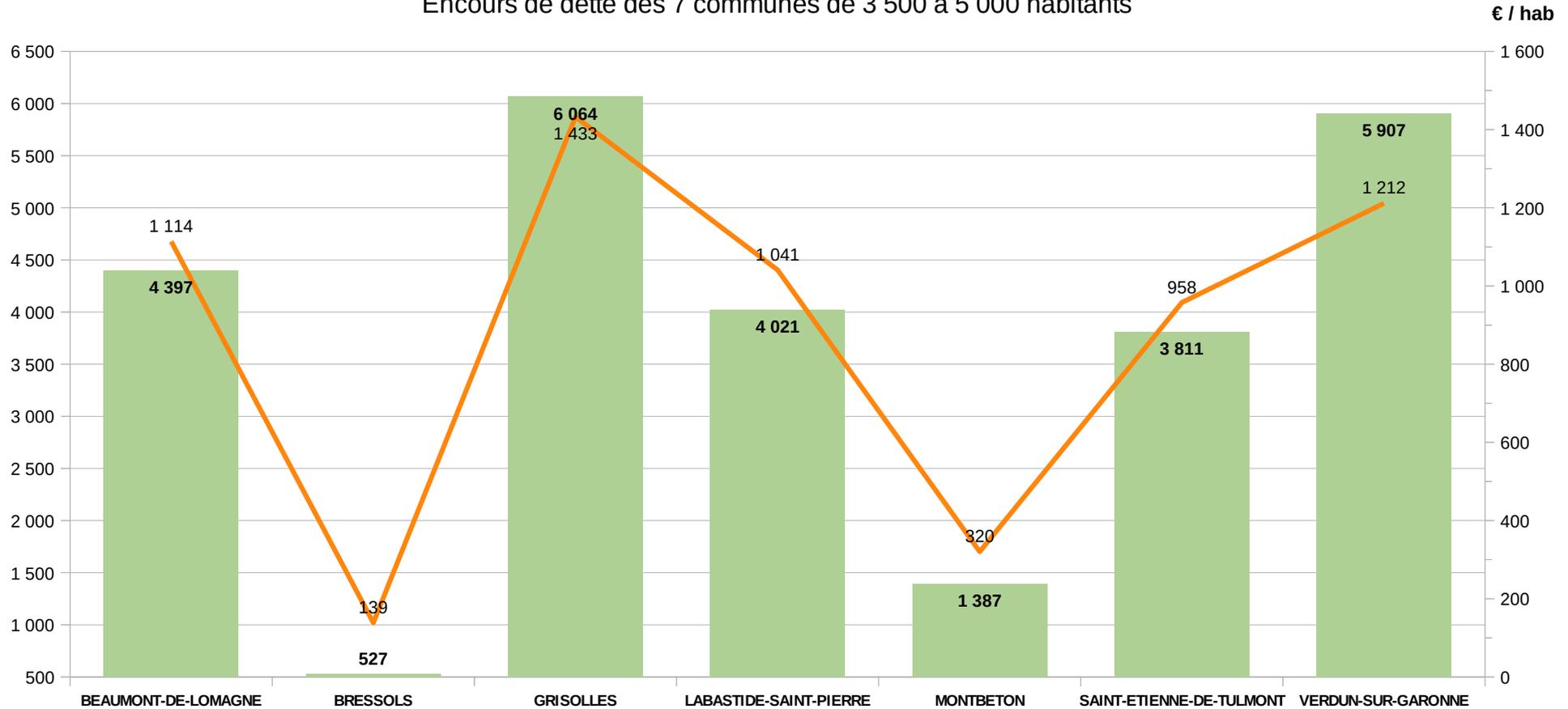
Encours de dette des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Encours de dette – K€ Encours de dette - €/ hab.

Valeur moyenne strate = 1 887 K€

Encours de dette des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants

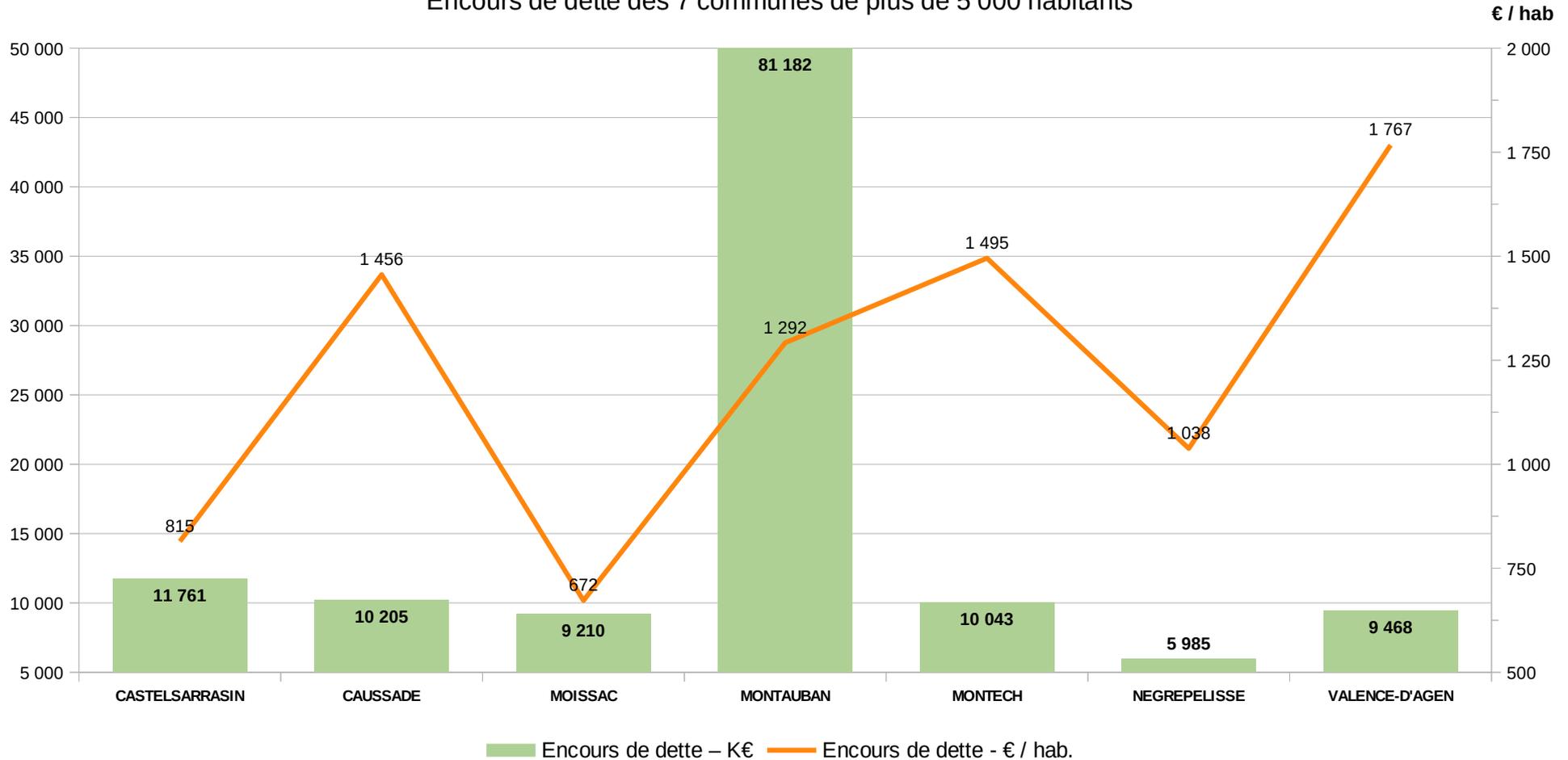


Encours de dette – K€ Encours de dette - €/ hab.

Valeur moyenne strate = 3 731 K€

€/ hab

Encours de dette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 19 693 K€

4.2

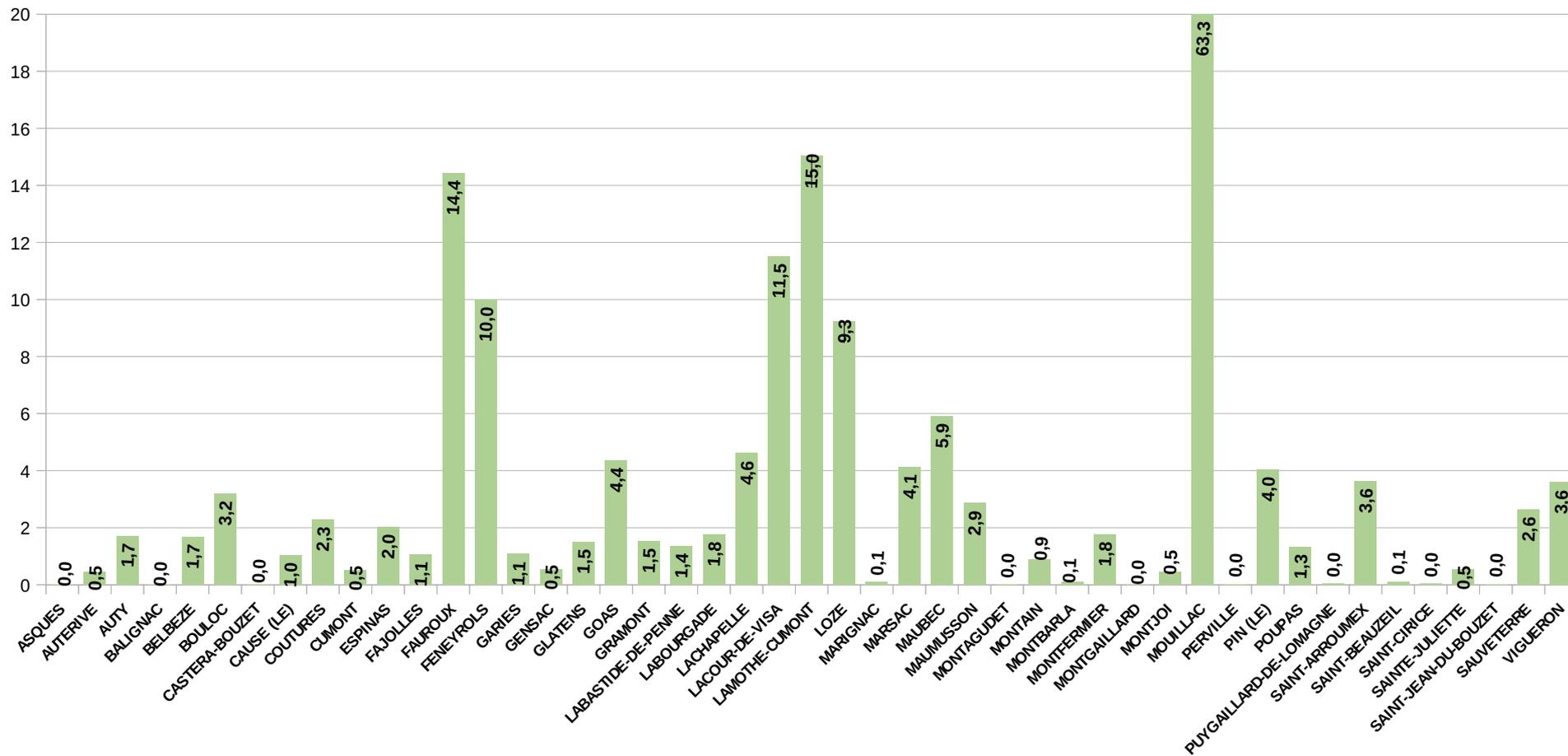
Capacité de désendettement

Définition : La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en année(s). Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Précision importante : Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

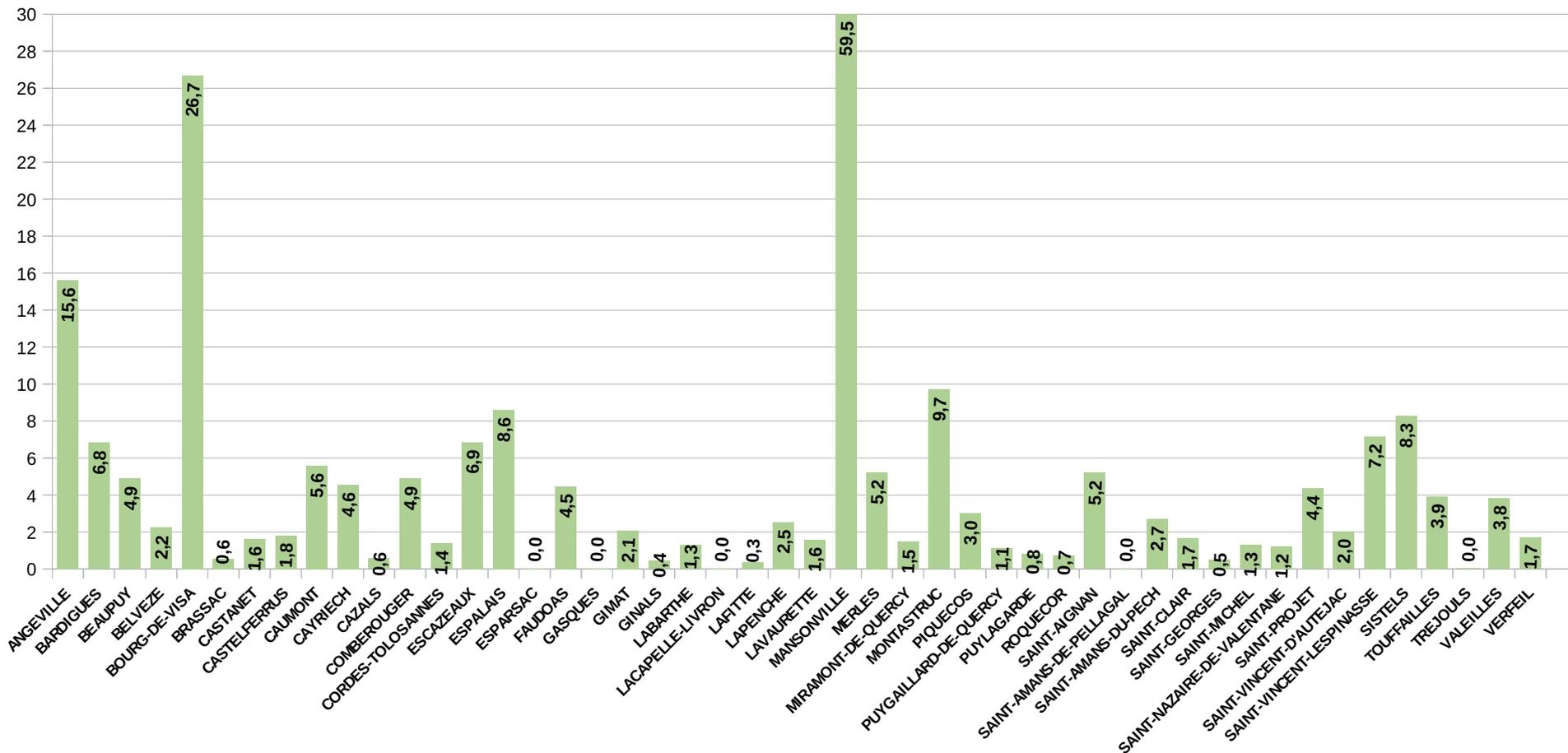
Source des données : Finestia / Dgfip

Capacité de désendettement des 47 communes de moins de 200 habitants - Nbre année(s)



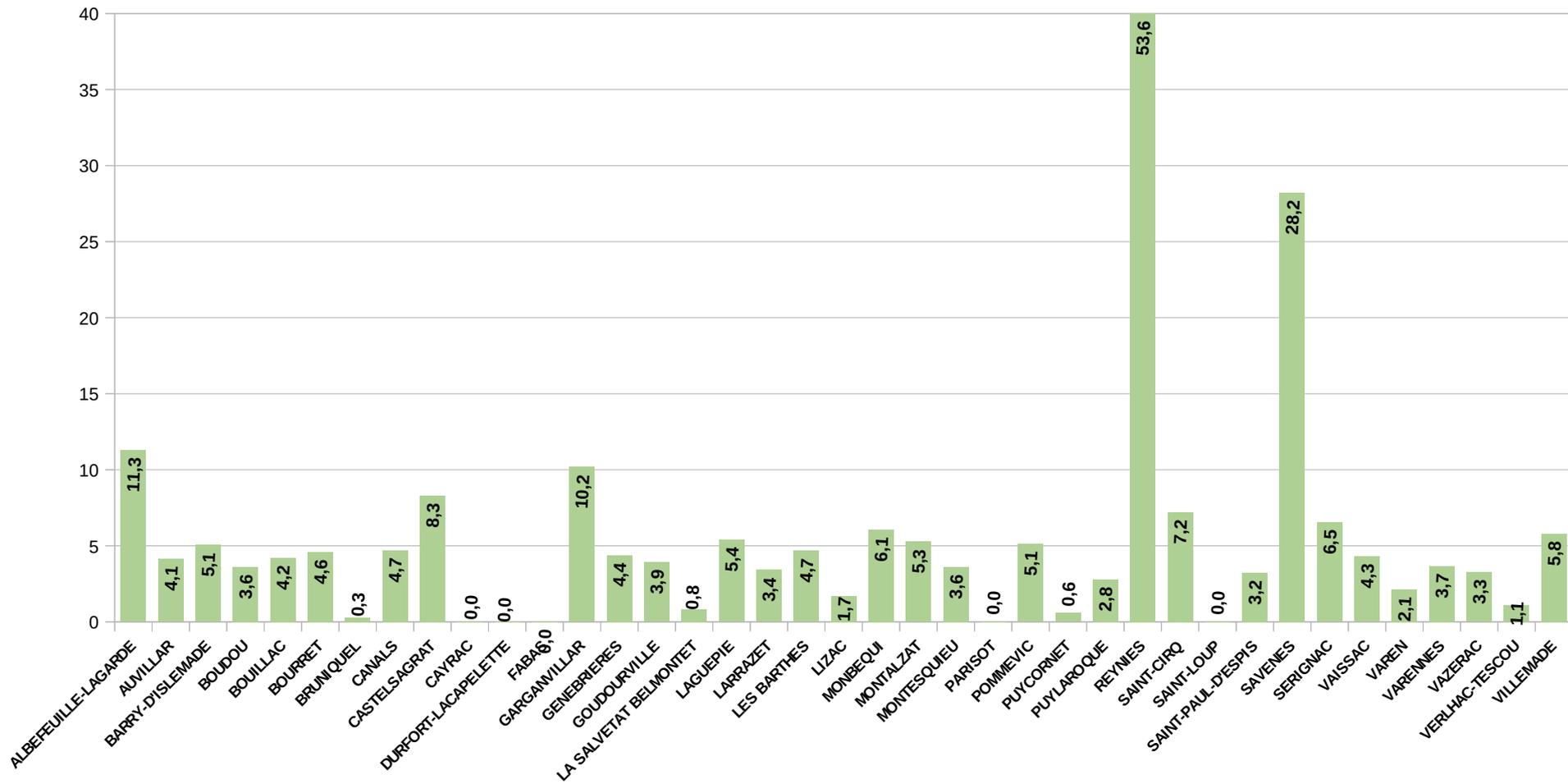
Valeur moyenne strate = 2,4 ans

Capacité de désendettement des 48 communes de 200 à 500 habitants - Nbre d'année(s)



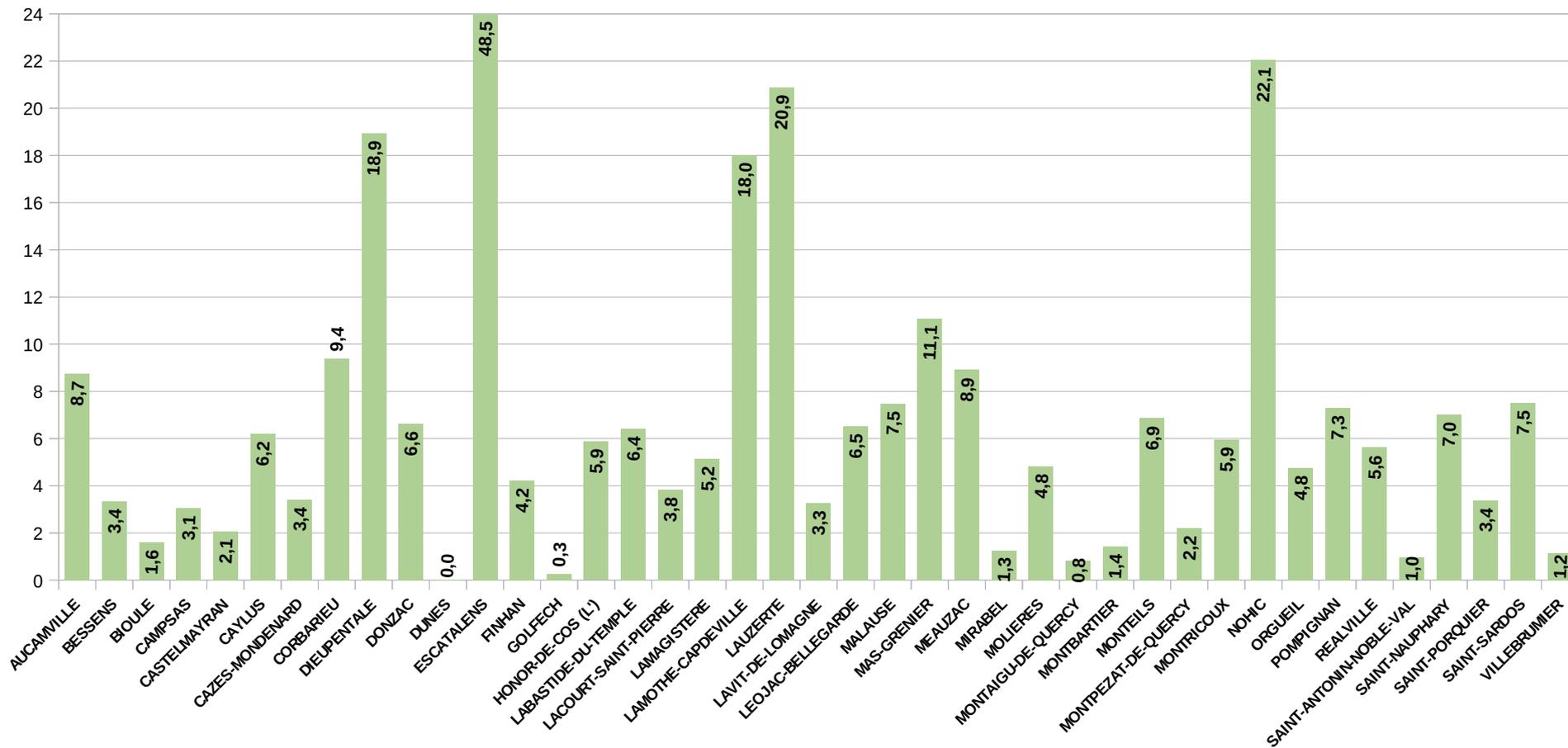
Valeur moyenne strate = 2,8 ans

Capacité de désendettement des 39 communes de 500 à 1 000 habitants - Nbre d'année(s)



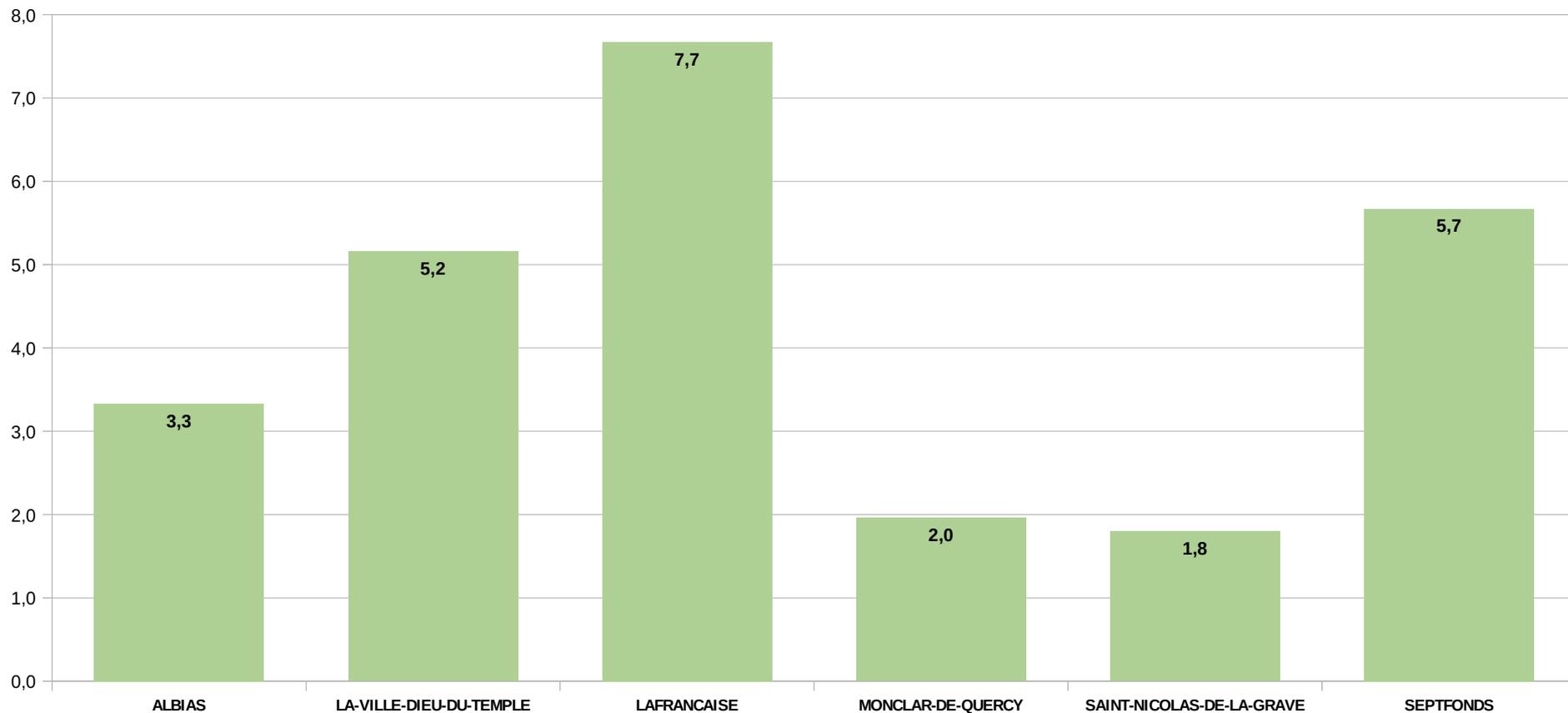
Valeur moyenne strate = 3,9 ans

Capacité de désendettement des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants - Nbre d'année(s)



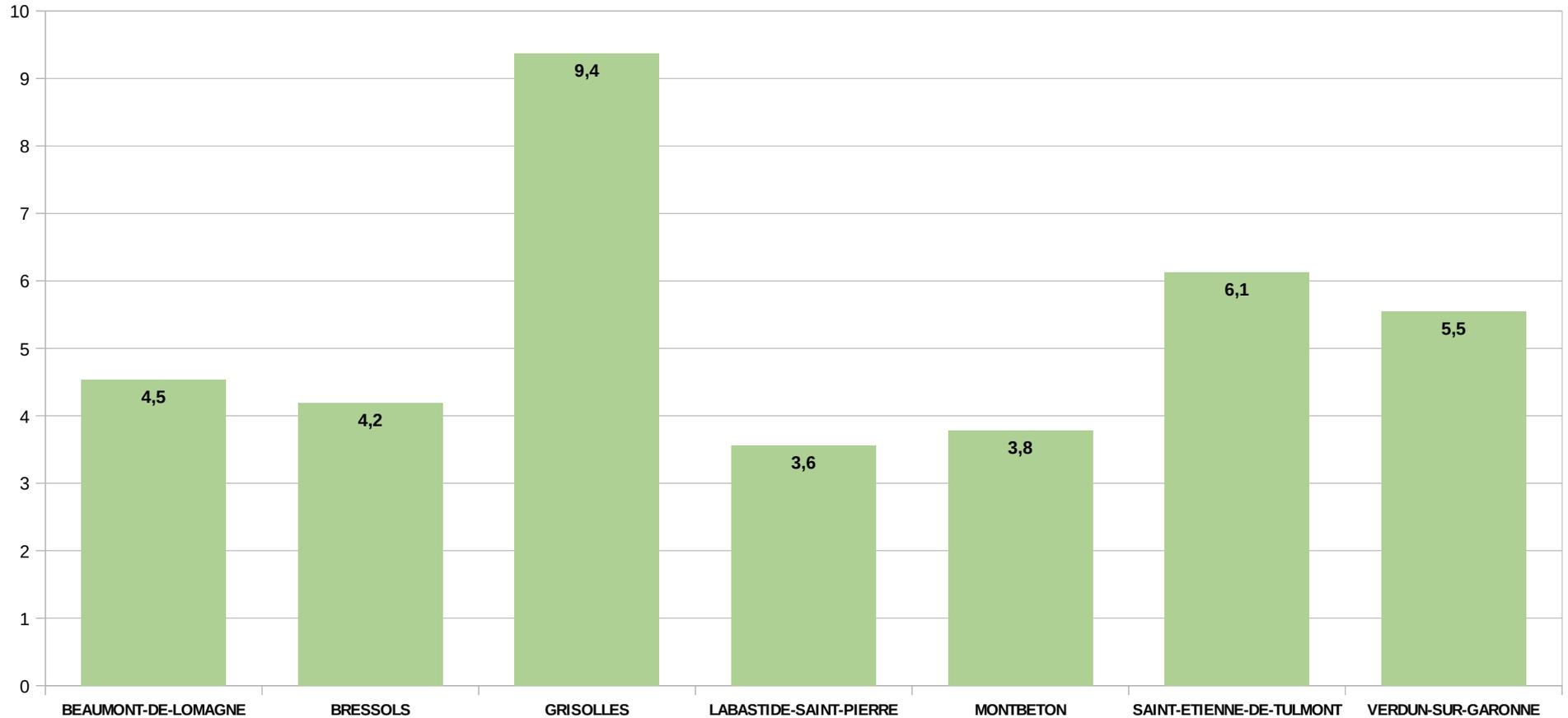
Valeur moyenne strate = 3,3 ans

Capacité de désendettement des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants - Nbre d'année(s)



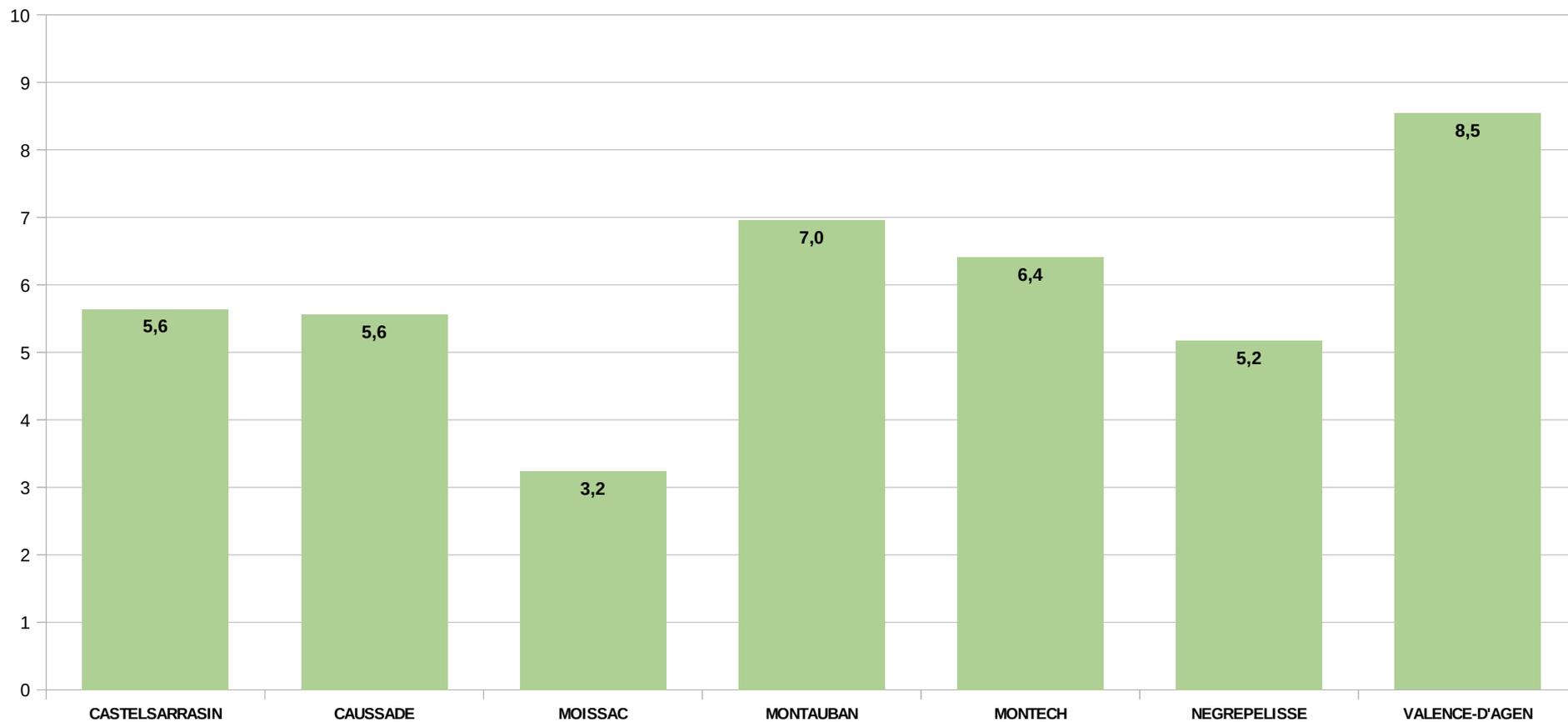
Valeur moyenne strate = 3,7 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 5,3 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de plus de 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 6,2 ans

4.3

Synthèse

Encours de dette - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les niveaux d'endettement des communes du département se recoupent qu'ils soient exprimés en valeur brute ou par habitant (cf pages 60 à 66). Cette corrélation des 2 approches est infirmée uniquement dans la dernière strate des communes de + 5 000 habitants (cf page 66).
- Un lien évident entre le niveau d'endettement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Encours de dette fin 2022 K€	Nbre communes 82	Encours de dette moyen par commune – K€
- de 200 hab	3 598	47	77
200 à 500 hab	7 892	48	164
500 à 1 000 hab	17 444	39	447
1 000 à 2 000 hab	43 291	41	1 056
2 000 à 3 500 hab	11 324	6	1 887
3 500 à 5 000 hab	26 114	7	3 731
+ de 5 000 hab	137 854	7	19 693
Total	247 517	195	1 269

← Dont Montauban : 81 182 K€ (79 582 K€ à fin 2021)

- Un niveau moyen d'endettement par commune (toutes communes confondues) de 1 269 K€.
- Un stock de dette pour les 195 communes du département qui représente à fin 2020 : 247 517 K€.
- A noter qu'à fin 2022, 18 communes (dont 14 de moins de 500 habitants) étaient totalement désendettées.

Encours de dette - Synthèse

- Des niveaux d'endettement, exprimés en euro par habitant, qui sont compris dans une fourchette de 547 € à 1 190 €.
- La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 929 €. Cf tableau ci-dessous.
- Comparativement à la valeur des strates nationales, les écarts sont plus ou moins marqués. Ainsi, sur les strates de moins de 500 hab. les valeurs sont en phase. En revanche, sur les strates de 500 à 2 000 et de 3 500 à 5 000 hab. les communes du département affichent une valeur supérieure (défavorable) à la moyenne nationale. Par contre, sur les strates de 2 000 à 3 500 et de plus de 5 000 hab., les communes du département enregistrent une valeur inférieure (favorable) à la moyenne nationale. Cf tableau ci-dessous.
- Un processus de désendettement qui globalement se confirme en 2022. Quasiment toutes les strates sont concernées. Avec un niveau d'investissement qui a progressé en 2022 par rapport à 2021, on peut supposer que les communes du département ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (subventions de l'État, de la Région et du Département). Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Encours de dette fin 2022 K€	Nbre habitants	Encours de dette / habitant - €	Encours de dette / hab national - €	Encours de dette fin 2021 K€	Encours de dette fin 2020 K€	Encours de dette fin 2019 K€
- de 200 hab	47	3 598	5 967	603	563	3 503	4 086	4 514
200 à 500 hab	48	7 892	14 439	547	512	7 897	7 953	8 301
500 à 1 000 hab	39	17 444	27 581	632	569	17 837	17 972	19 215
1 000 à 2 000 hab	41	43 291	57 572	752	569	43 440	46 264	49 805
2 000 à 3 500 hab	6	11 324	16 080	704	895	10 369	11 070	11 919
3 500 à 5 000 hab	7	26 114	29 026	900	705	27 469	27 378	28 747
+ de 5 000 hab	7	137 854	115 816	1 190	1 345	138 075	143 486	141 698
Total	195	247 517	266 481	929		248 590	258 209	264 199

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Capacité de désendettement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les durées théoriques de désendettement sont très disparates puisqu'elles s'étirent de 1 an à 63 ans ! Il faut souligner que 8 communes de moins de 2 000 habitants ont une durée de désendettement supérieure à 20 ans, c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut. Une analyse plus approfondie permettrait, bien sûr, de savoir si cela est dû à des éléments conjoncturels ou pas. Cf pages 68 à 74 et le tableau ci-dessous.

Strates	Capacité de désendettement – Durée théorique				Total
	≤ à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	> 20 ans	
- de 200 hab	40	3	3	1	47
200 à 500 hab	36	9	1	2	48
500 à 1 000 hab	26	9	2	2	39
1 000 à 2 000 hab	19	16	3	3	41
2 000 à 3 500 hab	3	3	0	0	6
3 500 à 5 000 hab	4	3	0	0	7
+ de 5 000 hab	1	6	0	0	7
Total communes	129	49	9	8	195
Répartition	66 %	25 %	5 %	4 %	100 %

- La majeure partie des communes du T&G, soit 66 % d'entre elles, ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

- Au final c'est 91 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure ou égale à 10 ans.

Capacité de désendettement - Synthèse

La durée théorique de désendettement ramenée au niveau des strates permet un rapprochement avec les données nationales. Il ressort :

- des valeurs proches sur les strates de moins de 500, de 1 000 à 3 500 et de plus de 5 000 habitants ;
- des valeurs inférieurs (favorable) sur les strates de 2 000 à 3 500 habitants ;
- des valeurs supérieures (défavorable) sur les strates 500 à 1 000 et 3 500 à 5 000 habitants.

Cf tableau ci-dessous.

Il convient de souligner enfin que la durée théorique moyenne de désendettement, toutes communes du département confondues, est stable en 2022 (4,7 ans) par rapport à 2021 (4,6 ans) après une forte décrue en 2021 par rapport aux 2 années précédentes.

Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	En-cours de dette à fin 2022 K€	Epargne brute 2022 K€	Capacité de désendettement 2022	Capacité désendettement strates national	Capacité de désendettem ent 2021 – Nbre années	Capacité de désendettem ent 2020 – Nbre années	Capacité de désendettem ent 2019 – Nbre années
- de 200 hab	47	3 598	1 504	2,4	2,2	2,3	3,1	4,3
200 à 500 hab	48	7 892	2 804	2,8	3,0	2,8	2,9	3,1
500 à 1 000 hab	39	17 444	4 484	3,9	3,5	4,3	4,1	5,0
1 000 à 2 000 hab	41	43 291	13 166	3,3	3,5	3,5	3,5	3,7
2 000 à 3 500 hab	6	11 324	3 050	3,7	4,0	3,5	3,2	3,5
3 500 à 5 000 hab	7	26 114	4 934	5,3	3,6	6,1	5,9	6,9
+ de 5 000 hab	7	137 854	22 275	6,2	6,0	5,4	9,1	7,6
Total	195	247 517	52 217	4,7		4,6	5,7	5,6

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

5

Synthèse générale

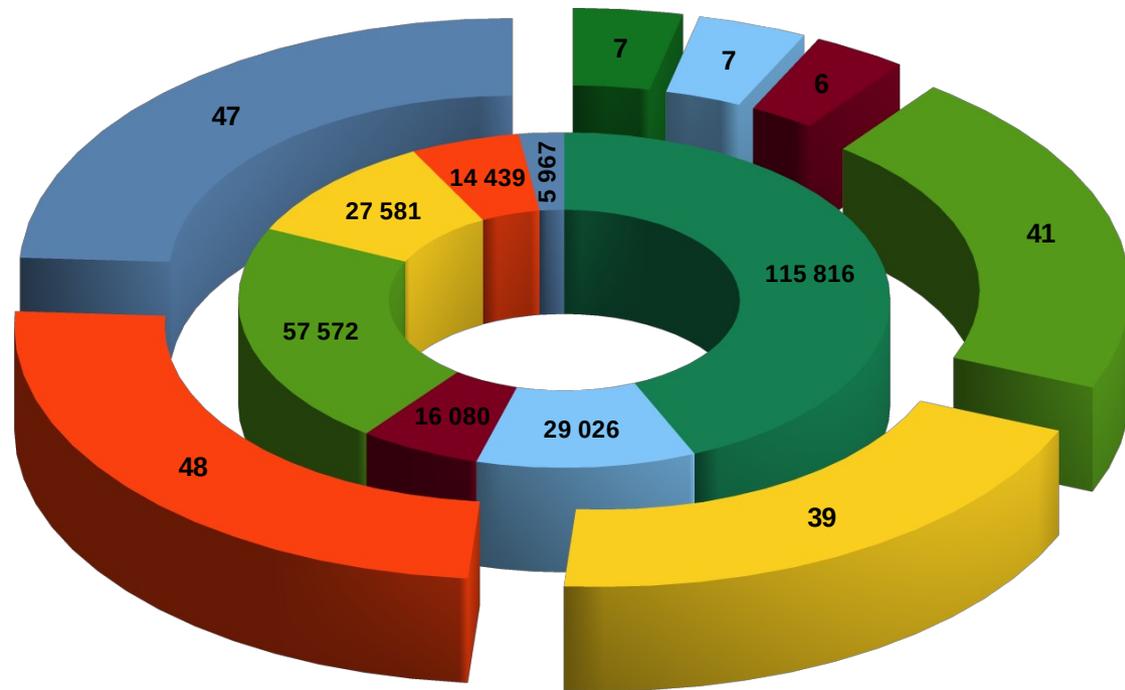
Synthèse générale – Panorama des communes du Tarn et Garonne

Le département du Tarn et Garonne compte 195 communes (cf graphique - anneau extérieur) pour une population totale de 266 481 habitants (cf anneau intérieur).

Le graphique ci-contre, permet de visualiser leur répartition selon les 7 strates préalablement définies. Il ressort :

Quasiment 70 % des communes (134 en nombre) ont une population inférieure à 1000 habitants ;

A contrario, 60 % de la population totale du département (environ 160 000 personnes) vit dans 20 communes de plus de 2000 habitants.



Strates :

- de 200 hab
- 200 à 500 hab
- 500 à 1 000 hab
- 1 000 à 2 000 hab
- 2 000 à 3 500 hab
- 3 500 à 5 000 hab
- + de 5 000 hab

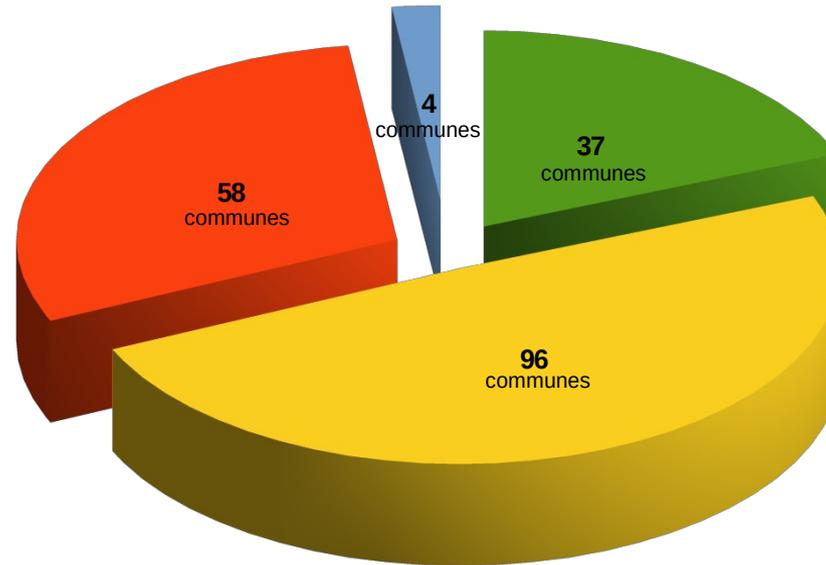
Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une grande majorité de communes, soit 154 sur 195 (79%), qui affiche un revenu imposable par habitant compris entre 10 000 et 14 000 €.

A noter que 37 communes (19%), ont une population dont le RI / hab est supérieur à 14 000 €.

Communes réparties par tranche de rev. imposable



RI / hab : ■ - de 10 000 € ■ 10 001 à 12 000 € ■ 12 001 à 14 000 € ■ + de 14 000 €

Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

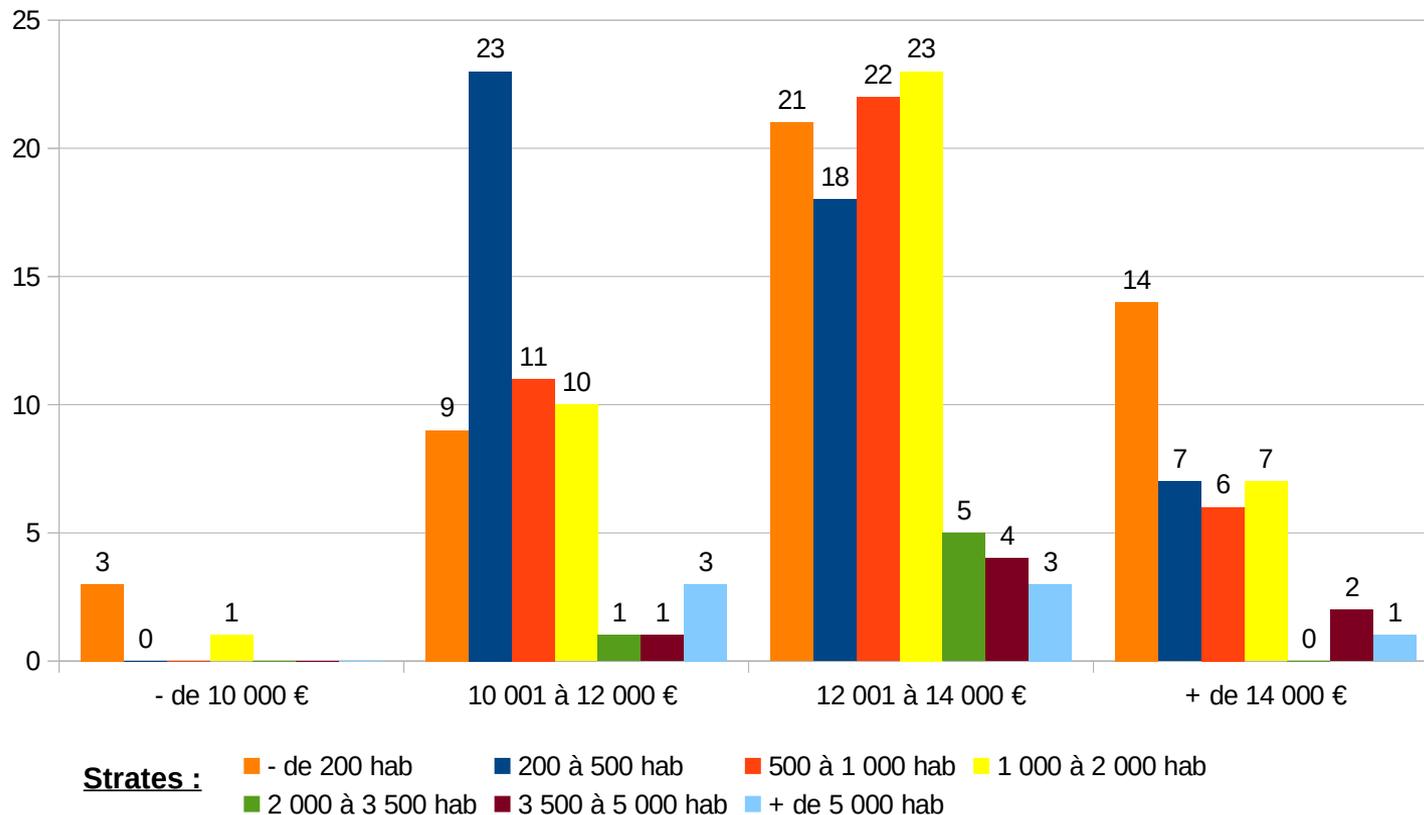
Les communes dont le revenu imposable (RI) par habitant est le plus faible sont celles dont la population compte moins de 200 habitants. Le RI le plus bas dans cette tranche (moins de 10 000 €) est de 8 557 € (cf page 6).

Paradoxalement, les communes dont le RI par habitant est le plus haut sont aussi celles dont la population compte moins de 500 habitants : 21 communes sur les 37 concernées. Situées en milieu rural et disposant d'attraits touristiques, elles attirent des néo-ruraux plutôt aisés.

Par ailleurs, on trouve également dans cette dernière tranche (RI / hab > 14 000 €) les communes situées plutôt au sud du département en zone urbaine et péri-urbaine.

Nbre
Communes

Strates réparties par tranche de rev. imposable



Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

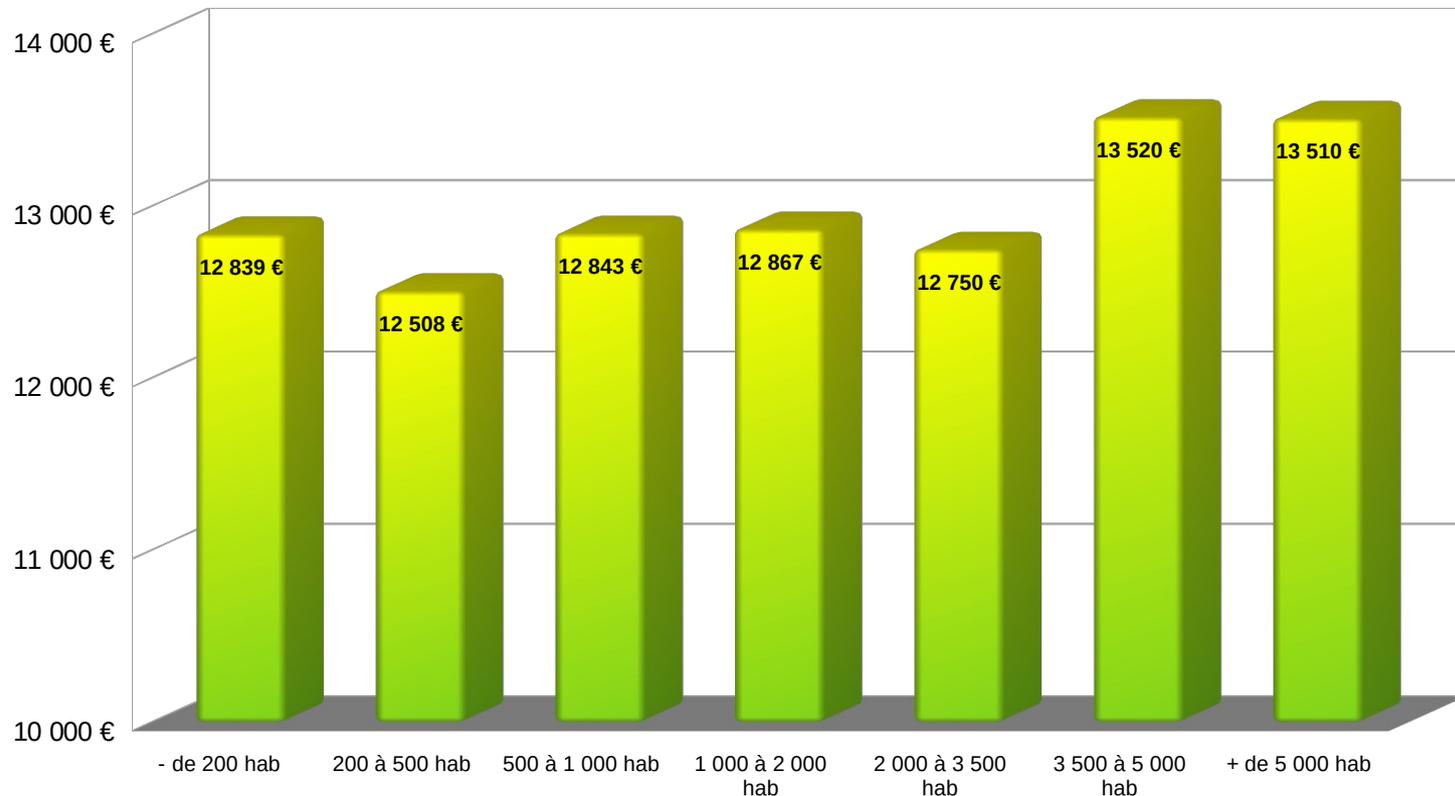
Un revenu imposable (RI) moyen par strate relativement homogène. C'est dans la strate 200 à 500 habitants que l'on trouve le RI moyen le plus faible et dans les deux dernières strates le plus haut.

Sur les 4 autres strates le RI moyen se situe entre 12 750 et 12 867 €.

Le revenu imposable moyen par habitant, toutes communes confondues, est de 13 188 €.

Si l'on considère qu'un ménage français est constitué en moyenne de 2,2 personnes (Insee 2016), cela signifie que le revenu imposable moyen est de 29 000 € / ménage dans le département.

Revenu imposable moyen par habitant / strate



Revenu imposable moyen / hab : 13 188 €

Synthèse générale – RI moyen / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

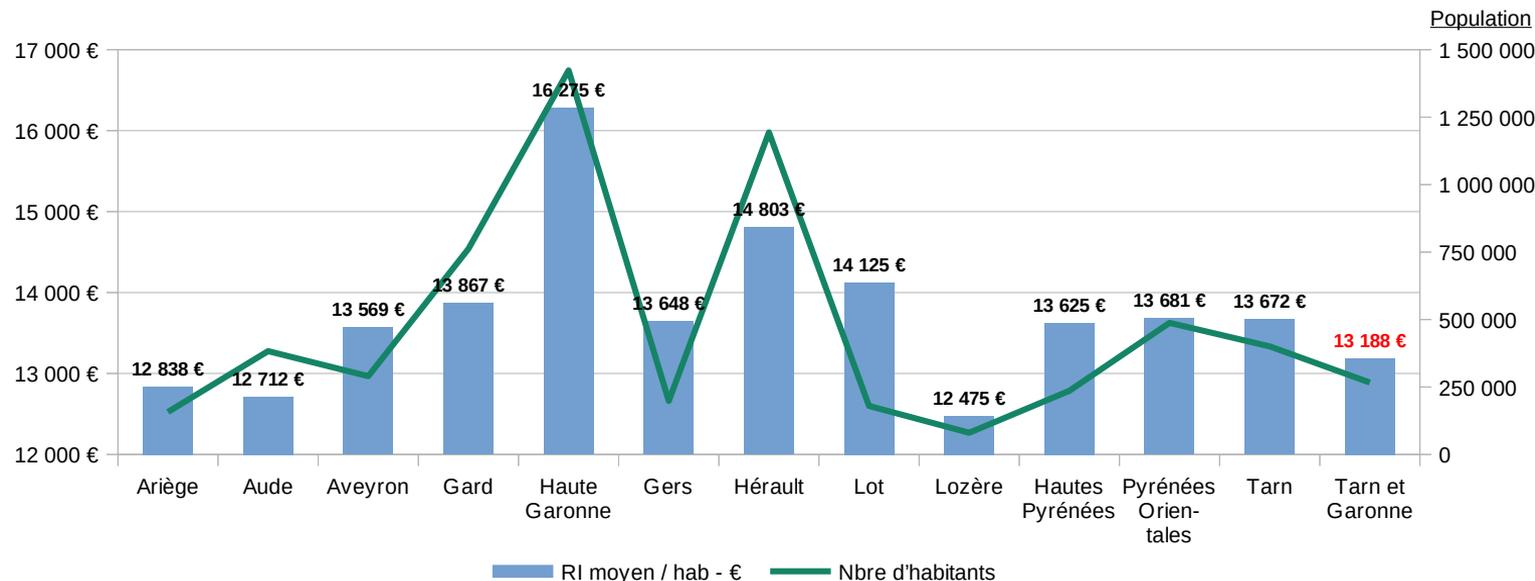
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le revenu imposable moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne (toutes strates confondues) se positionne à la 10ème place sur les 13 départements d'Occitanie. Son niveau, soit 13 188 € reste inférieur à la moyenne régionale, soit 14 418 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affiche le RI moyen / hab le plus élevé (16 275 €), suivies de celles de l'Hérault (14 803 €). Ces 2 départements bénéficiant du rayonnement des 2 premières métropoles régionales.

Hormis les communes du Gers et du Lot, qui malgré une démographie plutôt faible affichent un RI moyen / hab. parmi les plus haut, il s'avère qu'à l'échelle départementale il y a une certaine corrélation entre le niveau démographique et le RI moyen par habitant.

A l'inverse, les communes audoises affichent un RI / habitant parmi les plus faibles malgré une démographie qui se situe dans la médiane.



Toutes strates confondues

	RI / hab communes d'Occitanie	RI cumulé	Nbre d'habitants	RI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	2 019 914 255 €	157 339	12 838 €	327
11	Aude	4 867 355 508 €	382 881	12 712 €	433
12	Aveyron	3 934 167 834 €	289 948	13 569 €	285
30	Gard	10 567 289 692 €	762 059	13 867 €	351
31	Haute Garonne	23 164 220 302 €	1 423 290	16 275 €	586
32	Gers	2 703 758 712 €	198 101	13 648 €	461
34	Hérault	17 672 232 887 €	1 193 790	14 803 €	342
46	Lot	2 538 725 683 €	179 729	14 125 €	313
48	Lozère	1 001 824 577 €	80 304	12 475 €	152
65	Hautes Pyrénées	3 211 466 194 €	235 709	13 625 €	469
66	Pyrénées Orientales	6 674 457 208 €	487 853	13 681 €	226
81	Tarn	5 473 688 594 €	400 343	13 672 €	314
82	Tarn et Garonne	3 514 302 095 €	266 481	13 188 €	195
	Total	87 343 403 541 €	6 057 827	14 418 €	4 454

Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes, 108 précisément (55%), a un potentiel financier par habitant inférieur à 600 €.

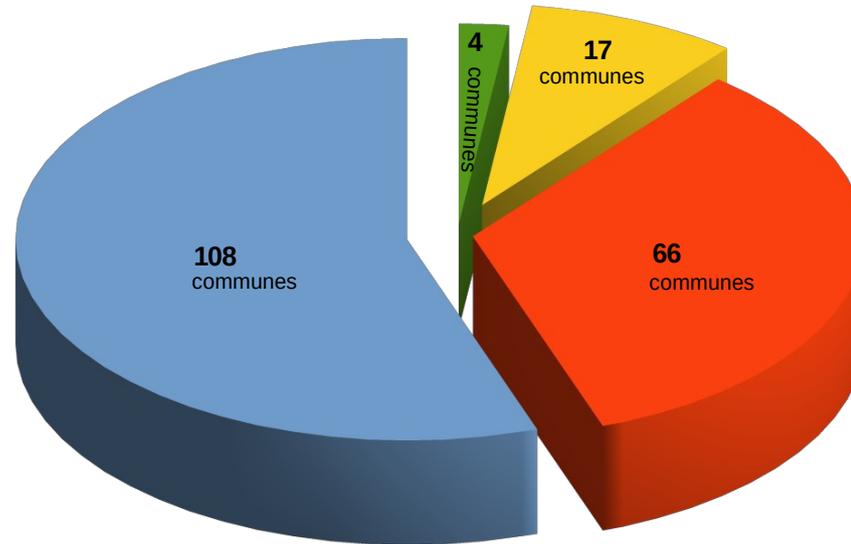
Un autre segment significatif, 66 communes (34%), affiche un potentiel financier dans la tranche de 600 à 900 €.

Les 17 communes dont le potentiel financier est compris entre 900 et 1 200 € se situent pour l'essentiel dans :

- les zones urbaines (Montauban, Castelsarrasin, Caussade) ;
- les zones péri-urbaines (Bressols) ;
- les communes de moins de 2 000 habitants situées dans le corridor d'implantation de la centrale nucléaire de Golfech.

Les 4 communes dont le potentiel financier est supérieur à 1 200 € sont détaillées à la page suivante.

Communes réparties par tranche de potentiel financier



Potentiel financier : ■ - de 600 € ■ 601 à 900 € ■ 901 à 1 200 € ■ + de 1 200 €

Synthèse générale – Potentiel financier

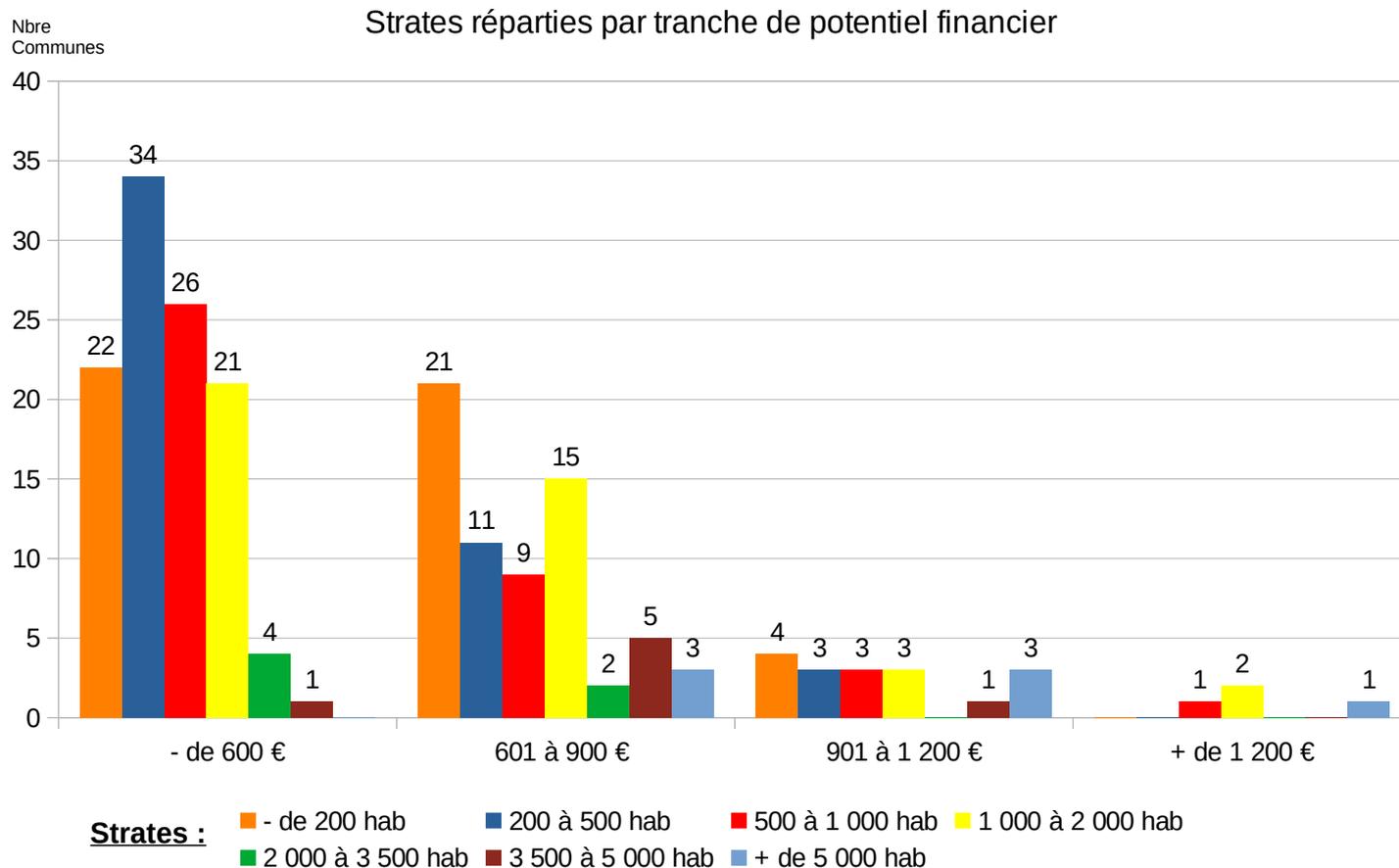
Le graphique ci-contre met en exergue :

La distribution des strates de communes par tranche de potentiel financier. Il ressort :

Quasiment toutes les strates sont présentes dans chacune des tranches de potentiel financier, à différents niveaux bien sûr, hormis dans la dernière (plus de 1 200 €/hab).

Parmi les 4 communes dont le potentiel financier est supérieur à 1 200 €/hab, trois d'entre-elles sont implantées dans le périmètre immédiat de la centrale nucléaire (Valence d'Agen, Golfech et Saint-Loup) et la 4ème à proximité de la zone d'activité Grand Sud Logistique (Montbartier).

Notons enfin une grande dispersion entre le potentiel financier par habitant le plus bas (371 € - cf page 14) et le plus haut (15 588 € - cf page 17)



Synthèse générale – Potentiel financier

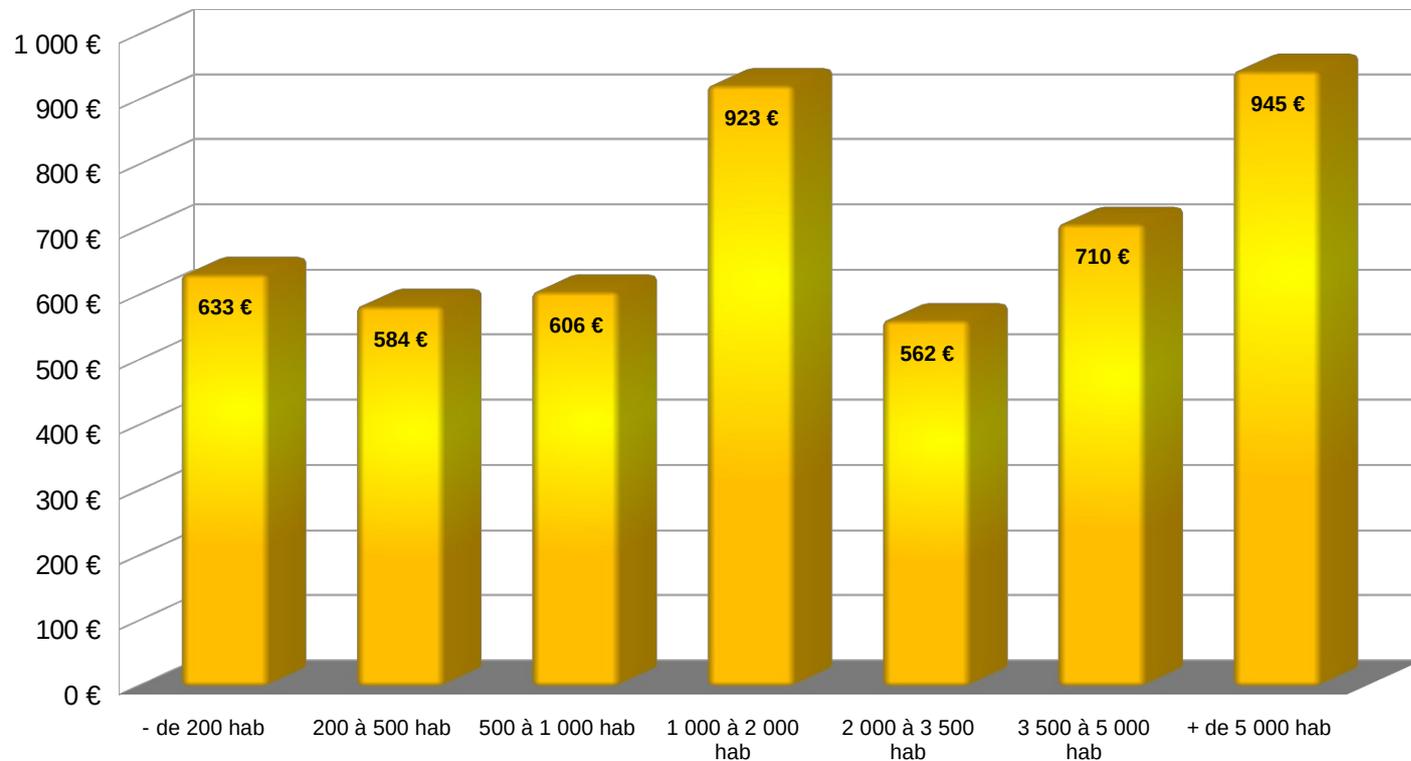
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une certaine corrélation, excepté la strate 1 000 à 2 000 habitants fortement influencée par le potentiel financier atypique de la commune de Golfech (15 588 € - *cf page 17*), entre la taille des communes et leur potentiel financier.

La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet en effet de disposer d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) supérieur aux communes rurales.

Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, s'établit à 830 €. Si l'on neutralise la valeur atypique de Golfech, il s'élève à 772 €.

Potentiel financier par habitant / strate



Potentiel financier moyen / hab : 830 €

Synthèse générale – Revenu imposable & potentiel financier par habitant

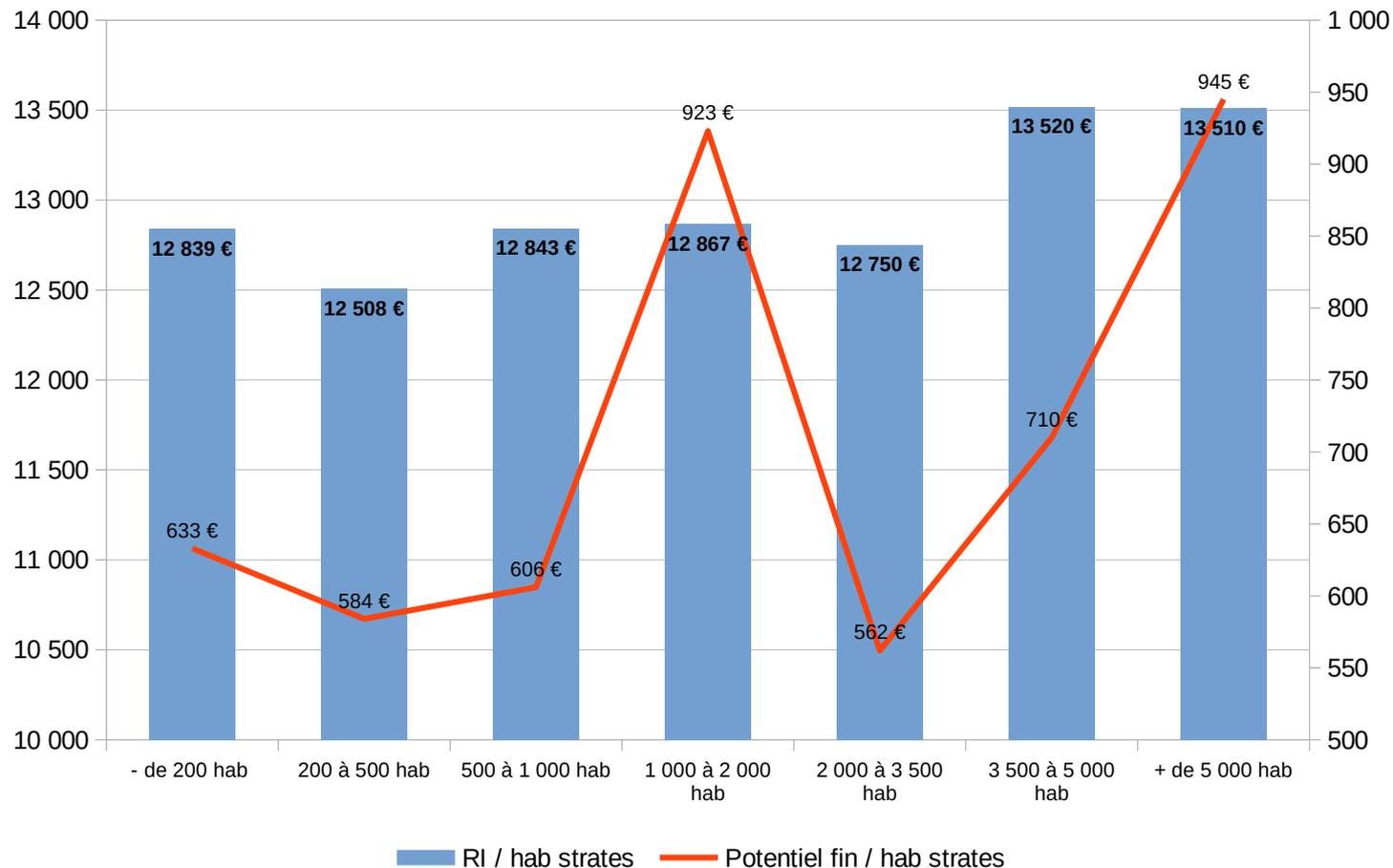
Le graphique ci-contre met en exergue :

Si l'on excepte la strate 1000 à 2000 habitants, dont le potentiel financier / hab est fortement impacté par Golfech (653 € sans Golfech au lieu de 923 €), il y a une certaine corrélation entre le niveau de revenu imposable et le potentiel financier par habitant.

Cela signifie par conséquent que les populations les plus aisées résident dans des communes :

- soit urbaines / péri-urbaines qui bénéficient de l'implantation d'activités économiques (dont la centrale nucléaire) ;
- soit dans des communes rurales dont les atouts touristiques, patrimoniaux et la qualité de vie sont attractifs pour les ménages aux revenus élevés.

Ces 2 typologies de communes disposent donc le plus souvent d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) plus important que les autres.



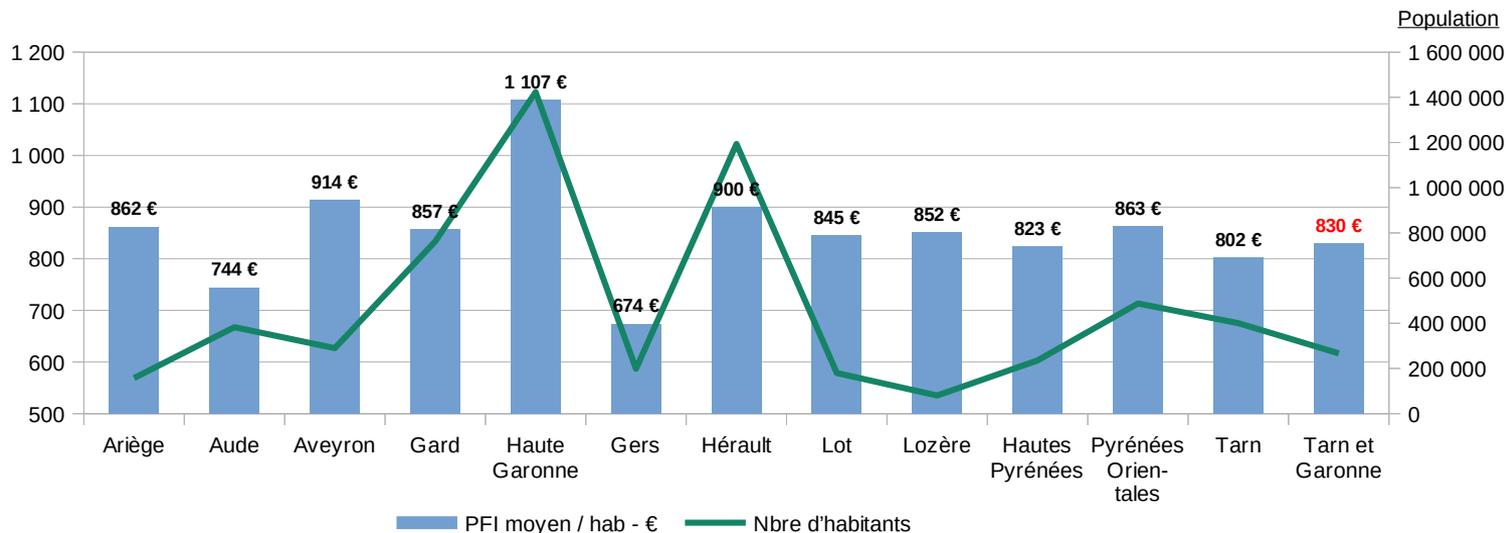
Synthèse générale – Potentiel fin / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le potentiel financier (PFI) moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne se positionne à la 9ème place.

Son niveau, soit 830 € est inférieur au niveau moyen, toutes communes confondues de la région, soit 908 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le PFI moyen / hab le plus élevé (1 107 €), suivies de celles de l'Aveyron (914 €) et de l'Hérault (900 €).



Toutes strates confondues

PFI / hab communes d'Occitanie		PFI cumulé	Nbre d'habitants	PFI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	135 554 245 €	157 339	862 €	327
11	Aude	284 767 050 €	382 881	744 €	433
12	Aveyron	265 150 561 €	289 948	914 €	285
30	Gard	653 390 551 €	762 059	857 €	351
31	Haute Garonne	1 575 332 329 €	1 423 290	1 107 €	586
32	Gers	133 471 856 €	198 101	674 €	461
34	Hérault	1 073 920 382 €	1 193 790	900 €	342
46	Lot	151 944 733 €	179 729	845 €	313
48	Lozère	68 423 261 €	80 304	852 €	152
65	Hautes Pyrénées	193 950 244 €	235 709	823 €	469
66	Pyrénées Orientales	420 868 688 €	487 853	863 €	226
81	Tarn	321 126 995 €	400 343	802 €	314
82	Tarn et Garonne	221 178 843 €	266 481	830 €	195
Total		5 499 079 738 €	6 057 827	908 €	4 454

Synthèse générale – Épargne brute

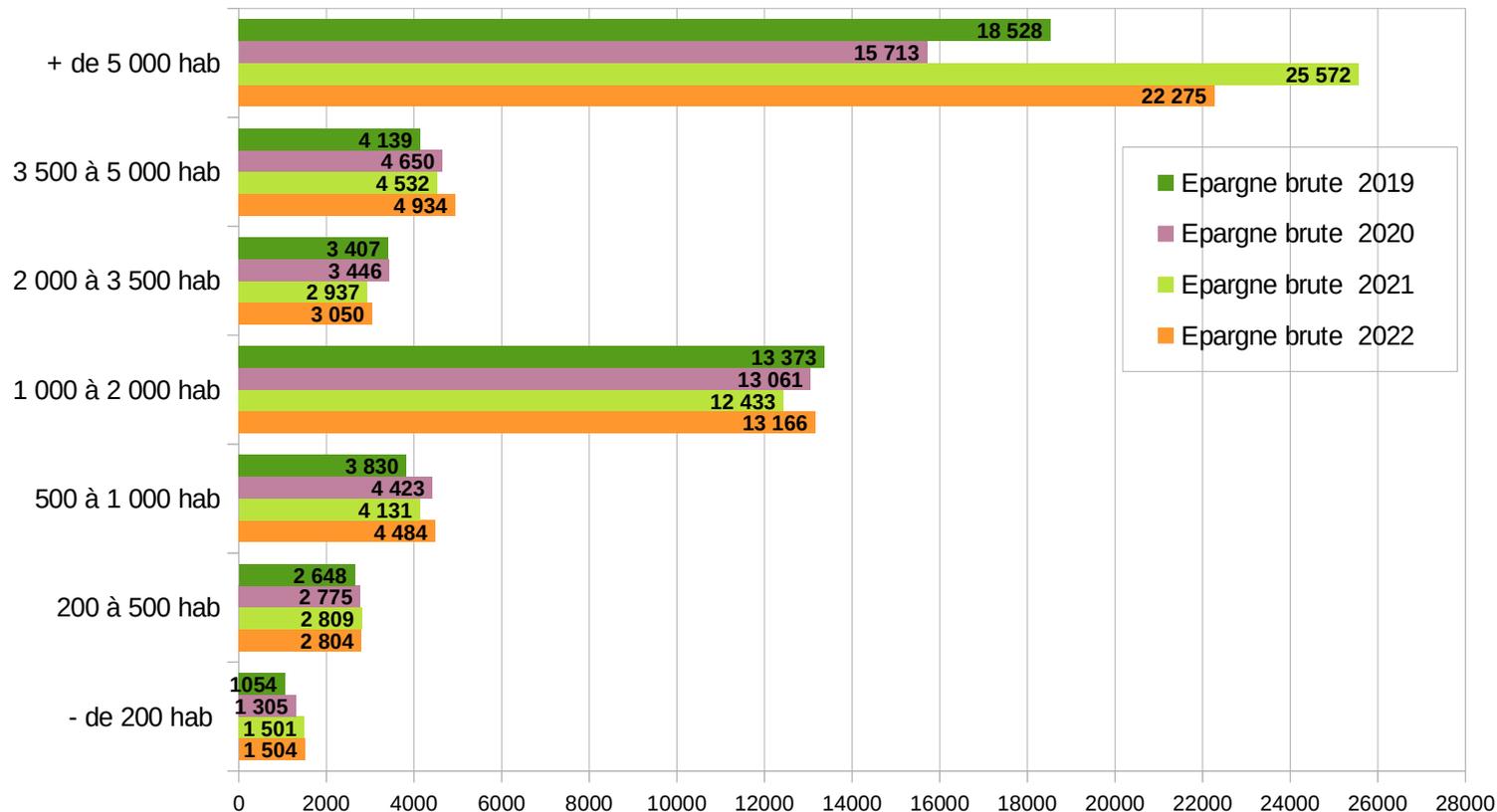
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une épargne brute en valeur absolue qui, après un véritable rebond en 2021, se tasse en 2022 sur la strate des + de 5 000 hab, soit -12,8 %.

C'est sur cette strate de communes que les hausses liées aux coûts de l'énergie, aux achats alimentaires, au dégel du point d'indice et aux frais financiers ont été les plus impactantes.

Les autres strates ont plutôt bien résisté à la poussée inflationniste de 2022.

Evolution épargne brute / strate - K€



Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de l'épargne brute par commune dans chacune des strates. Il ressort :

Une convergence évidente entre le niveau d'épargne brute et la taille de la collectivité.

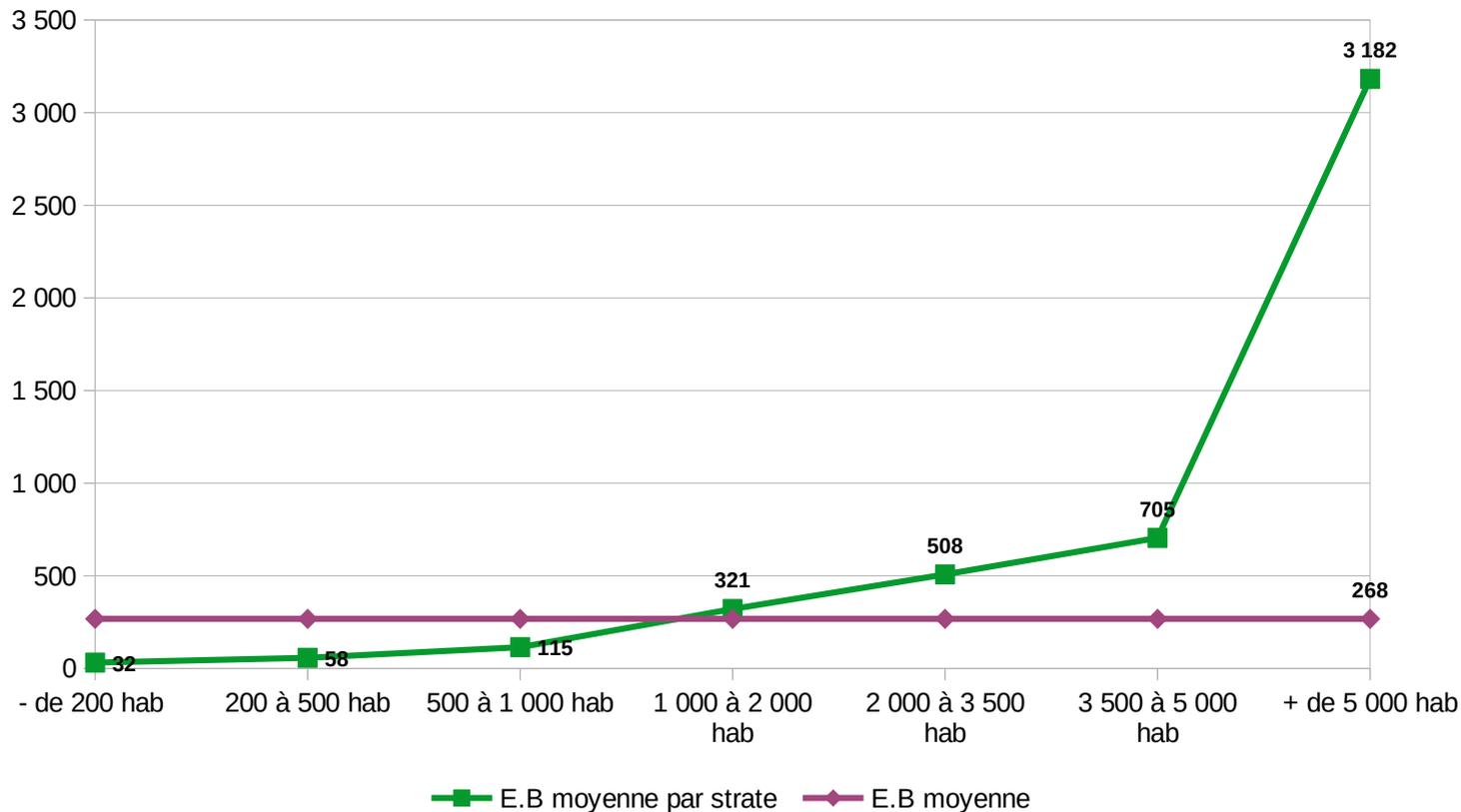
Un niveau moyen d'épargne brute moyen, toutes communes confondues, de 268 K€.

Les 3 premières strates (communes de moins de 1 000 hab) affichent une valeur d'épargne brute inférieure à la moyenne.

Les 4 dernières ont un niveau moyen d'épargne brute supérieur.

Pour plus de détail / analyse : cf page 42.

Epargne brute moyenne / strate 2022 - K€



Synthèse générale – Taux d'épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

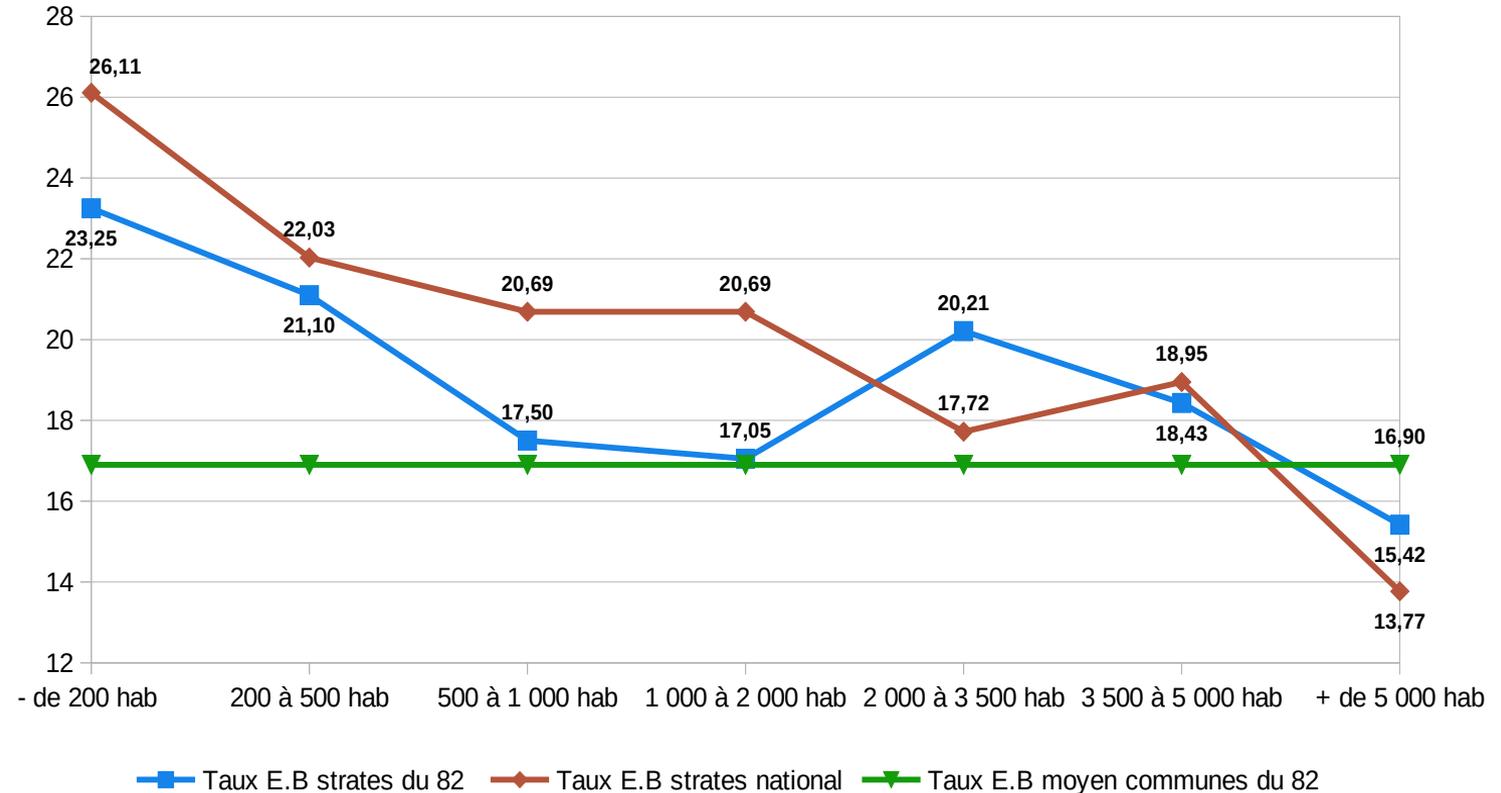
Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du département du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence.

A souligner qu'ils sont inférieurs de 1 à 3 points pour les communes de moins de 2 000 habitants.

A l'inverse, les communes dont la population est comprise entre 2 000 et 3 500 habitants affichent un taux supérieur de 2,5 point par rapport au national.

Le taux moyen d'épargne brute, toutes communes du département confondues, s'établit à 16,9 %.

Taux épargne brute par strate en 2022 - %



Synthèse générale – Épargne brute dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

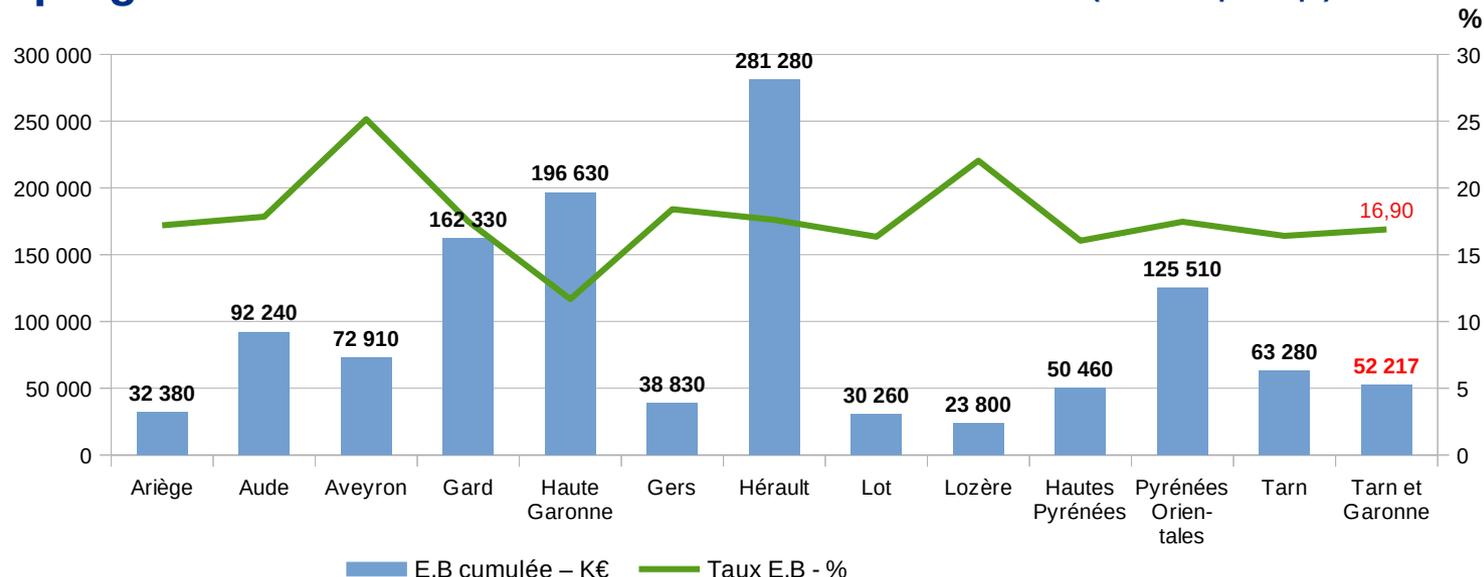
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue (52 217 K€) ou par habitant (196 €) le niveau d'épargne brute (E.B) des communes du 82 se positionne respectivement à la 8ème et à la 9ème place.

Exprimée en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement – RRF), la position se maintient à la 9ème place.

Le taux moyen d'épargne brute des 195 communes du Tarn et Garonne (16,90%) est légèrement supérieur au taux moyen de l'ensemble des communes de la région Occitanie (16,44%).

Quant à l'épargne brute par habitant du 82, soit 196 €, elle est quasiment au niveau de la moyenne des autres communes de la région (202 €). Il en est de même du niveau moyen d'EB par commune qui s'établit à 268 K€ pour le 82 contre 274 K€ pour les autres communes de la région.



Toutes strates confondues

Epargne brute - Communes d'Occitanie	E.B cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.B %	Nbre d'habitants	E.B / hab €	Nbre communes	E.B / commune K€
09 Ariège	32 380	188 240	17,20	157 339	206	327	99
11 Aude	92 240	516 610	17,85	382 881	241	433	213
12 Aveyron	72 910	289 948	25,15	289 948	251	285	256
30 Gard	162 330	928 320	17,49	762 059	213	351	462
31 Haute Garonne	196 630	1 683 680	11,68	1 423 290	138	586	336
32 Gers	38 830	210 950	18,41	198 101	196	461	84
34 Hérault	281 280	1 597 130	17,61	1 193 790	236	342	822
46 Lot	30 260	185 100	16,35	179 729	168	313	97
48 Lozère	23 800	107 990	22,04	80 304	296	152	157
65 Hautes Pyrénées	50 460	314 460	16,05	235 709	214	469	108
66 Pyrénées Orientales	125 510	718 370	17,47	487 853	257	226	555
81 Tarn	63 280	385 590	16,41	400 343	158	314	202
82 Tarn et Garonne	52 217	308 890	16,90	266 481	196	195	268
Total	1 222 127	7 435 278	16,44	6 057 827	202	4 454	274

Synthèse générale – Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

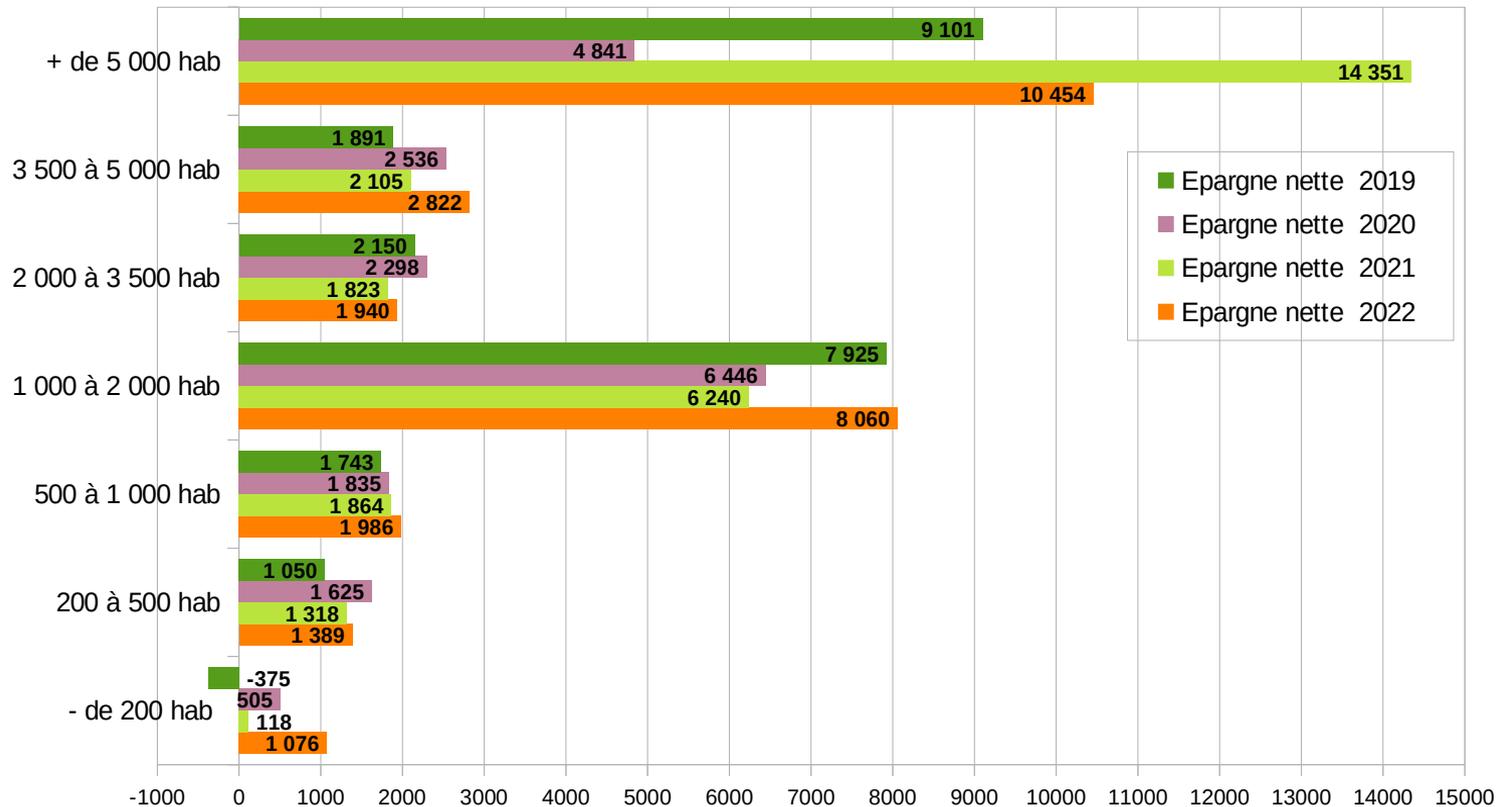
A l'instar de l'épargne brute la courbe d'évolution de l'épargne nette est quasiment transposable.

Pour les communes de plus de 5000 habitants, une épargne nette qui, après avoir connu une forte hausse en 2021, accuse un retrait de 27,1 % en 2022.

Les raisons essentielles de cette variation ont été exposées en page 91. Le service de la dette est, en effet, resté relativement stable entre 2021 et 2022.

Les autres strates enregistrent toutes une amélioration de leur épargne nette, particulièrement sur les strates de – de 200 hab, de 1000 à 2000 hab et de 3500 à 5000 hab ;

Evolution épargne nette / strate - K€



Synthèse générale - Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute, il y a une convergence évidente entre le niveau d'épargne nette et la taille de la collectivité.

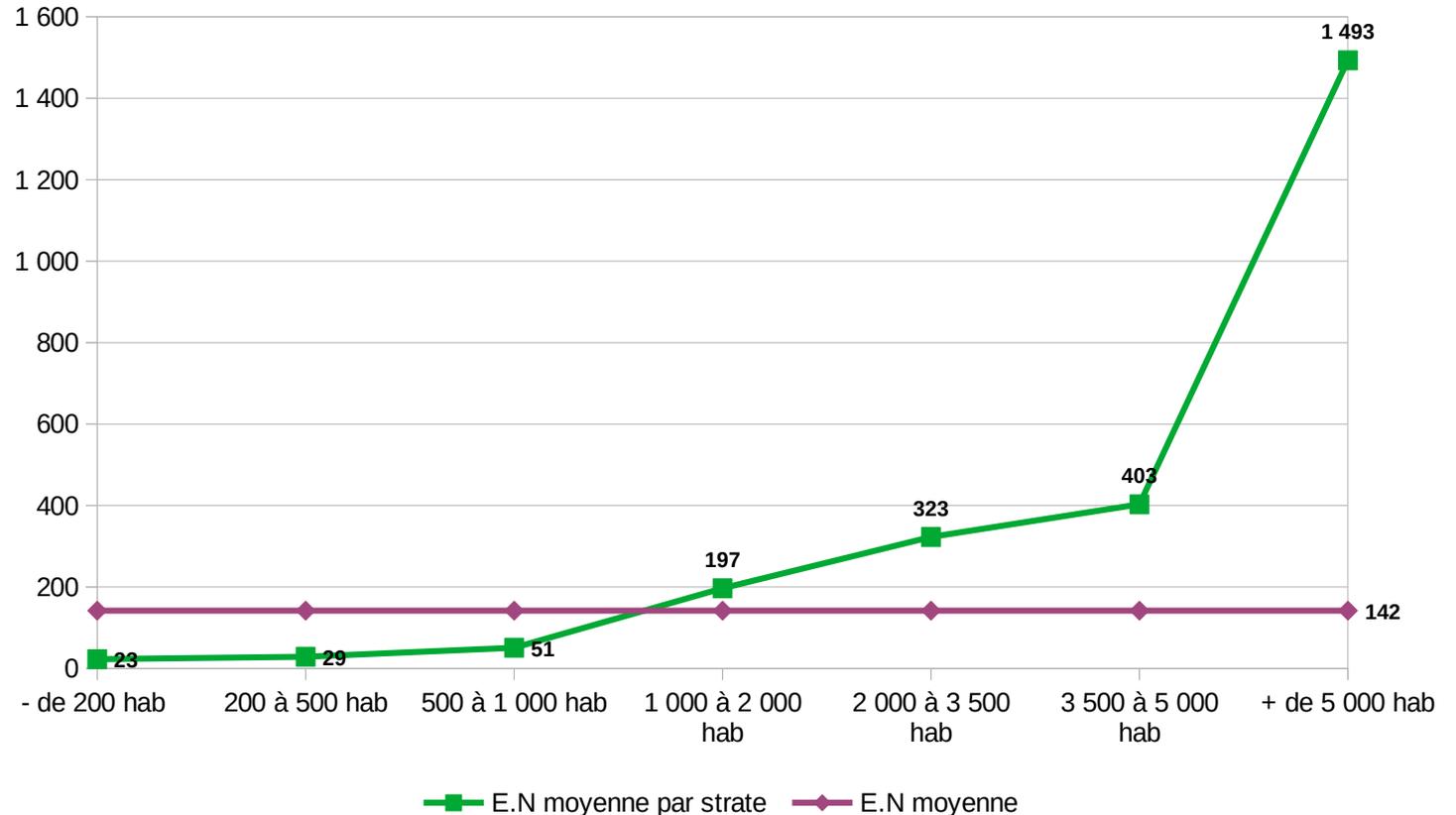
La tendance illustrée par la courbe du graphique est identique à celle de l'épargne brute (cf page 92).

En effet, les 3 premières strates sont en deçà du niveau moyen d'épargne nette et les 4 dernières au-delà.

Un niveau moyen d'épargne nette par commune, de 142 K€.

Pour plus de détail / analyse : cf page 44.

Epargne nette moyenne / strate en 2022 - K€



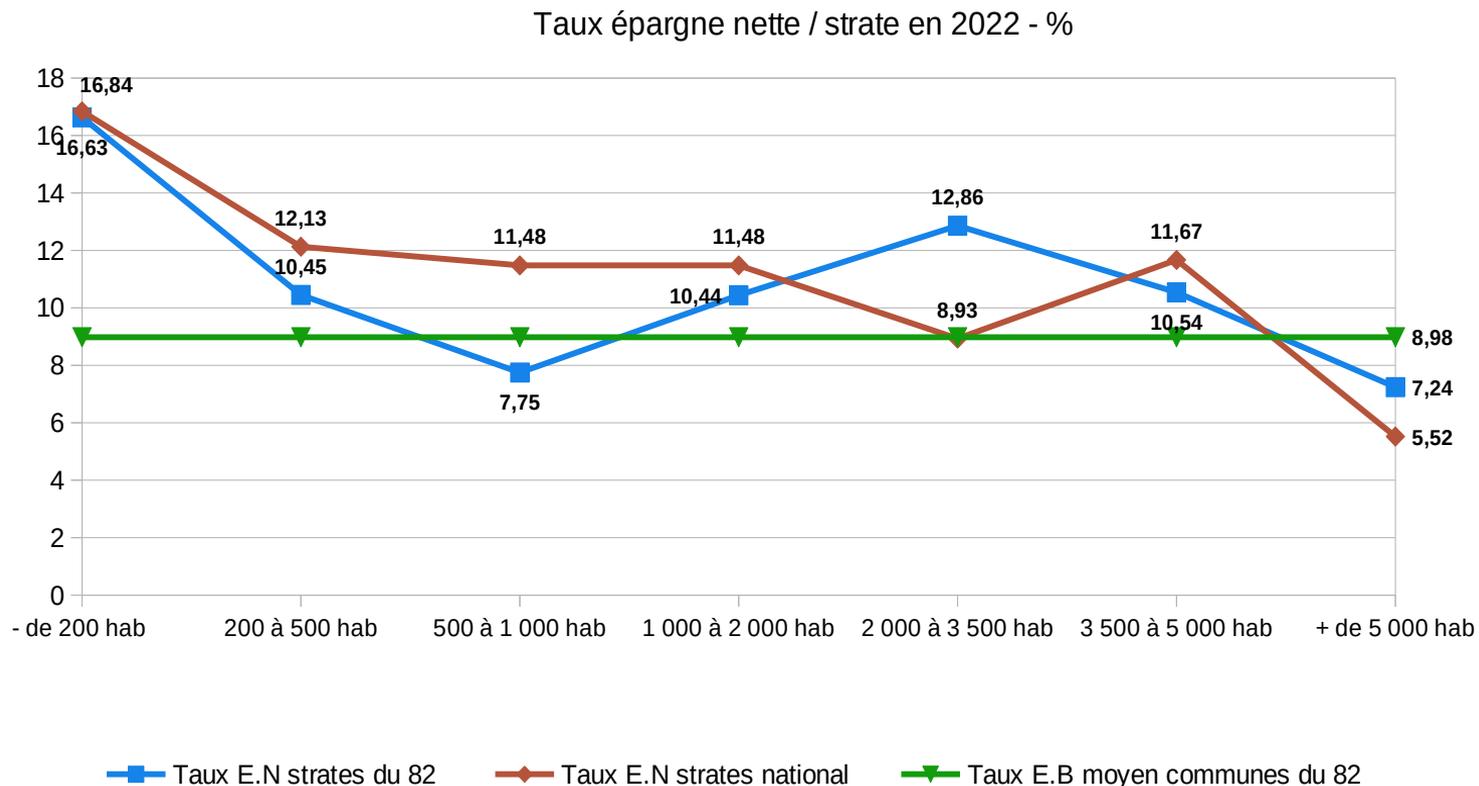
Synthèse générale – Taux d'épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Un taux d'épargne nette qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 7,24 % pour les communes de moins de + de 5000 habitants à 16,63 % pour celles de moins de 200 habitants.

Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 1 strate, proches sur 5 strates et supérieur sur 1 strate

Un taux moyen d'épargne nette, toutes communes du département confondues, qui s'établit à 8,98 %.



Synthèse générale – Épargne nette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue le niveau d'épargne nette (E.N) cumulée des communes du 82 (27 727 K€) se positionne à la 8ème place.

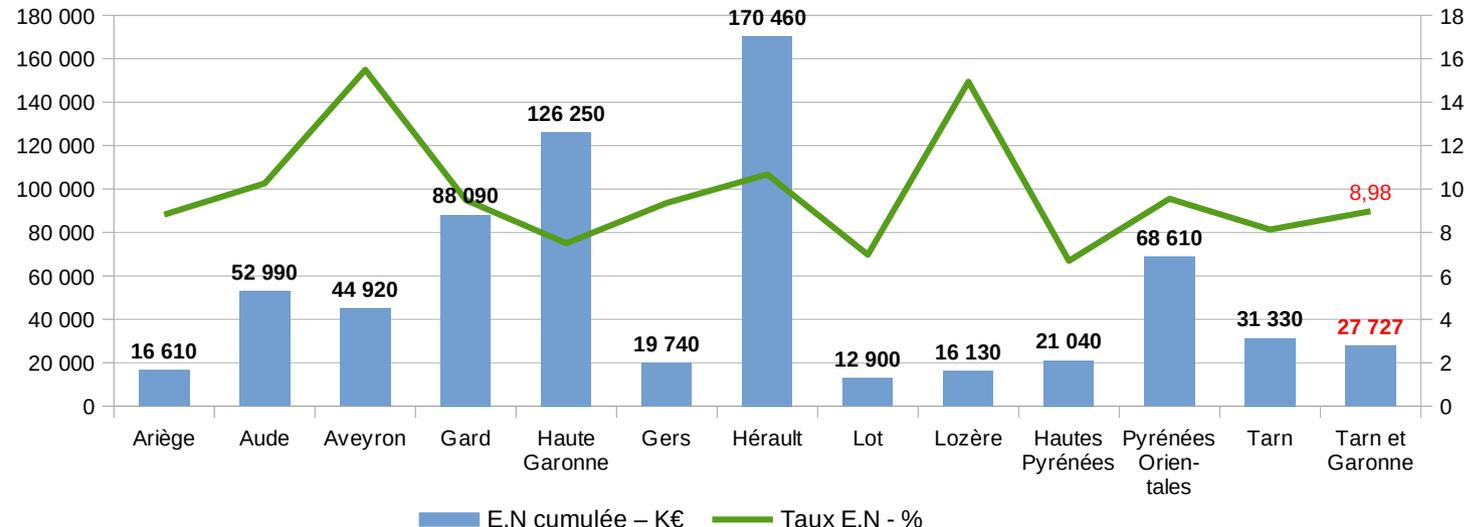
Rapporté à la population départementale (266 481 habitants), le niveau d'épargne nette (104 € / hab) confirme cette 8ème position.

Le classement des communes du 82 se maintient encore si l'on se focalise sur le taux moyen d'épargne nette (8,98%).

Le taux moyen d'épargne nette des 195 communes du Tarn et Garonne est légèrement inférieur à la moyenne régionale (9,37%).

Même constat en ce qui concerne l'épargne nette par habitant, soit 104 € contre 115 €.

Notons enfin que l'EN moyenne par commune en T&G, soit 142 K€ se situe presque à la moyenne régionale, soit 156 K€.



Toutes strates confondues

Epargne nette - Communes d'Occitanie		E.N cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.N %	Nbre d'habitants	E.N / hab €	Nbre communes	E.N / commune K€
09	Ariège	16 610	188 240	8,82	157 339	106	327	51
11	Aude	52 990	516 610	10,26	382 881	138	433	122
12	Aveyron	44 920	289 948	15,49	289 948	155	285	158
30	Gard	88 090	928 320	9,49	762 059	116	351	251
31	Haute Garonne	126 250	1 683 680	7,50	1 423 290	89	586	215
32	Gers	19 740	210 950	9,36	198 101	100	461	43
34	Hérault	170 460	1 597 130	10,67	1 193 790	143	342	498
46	Lot	12 900	185 100	6,97	179 729	72	313	41
48	Lozère	16 130	107 990	14,94	80 304	201	152	106
65	Hautes Pyrénées	21 040	314 460	6,69	235 709	89	469	45
66	Pyrénées Orientales	68 610	718 370	9,55	487 853	141	226	304
81	Tarn	31 330	385 590	8,13	400 343	78	314	100
82	Tarn et Garonne	27 727	308 890	8,98	266 481	104	195	142
Total		696 797	7 435 278	9,37	6 057 827	115	4 454	156

Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

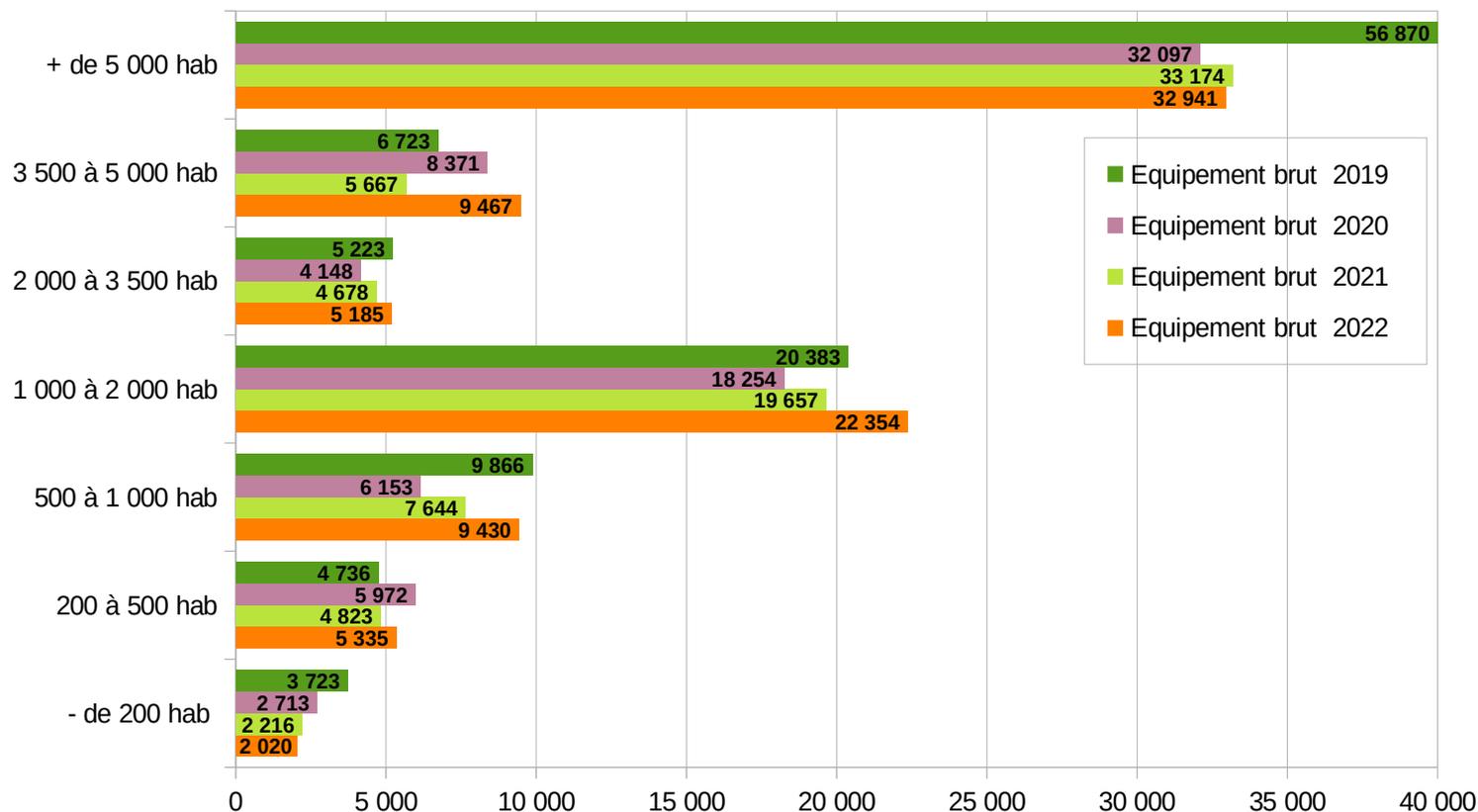
Une stabilisation du niveau d'investissement en 2022 par rapport à 2021 pour les communes de plus de 5000 habitants mais bien en deçà du niveau de 2019.

Un rebond des investissements est constaté pour les 3 strates entre 500 et 5000 habitants.

La crise sanitaire ainsi que le temps d'étude des projets du début de mandature expliquent en grande partie cette montée en puissance.

Les deux strates de moins de 500 habitants enregistrent un niveau d'investissements 2022 relativement stable par rapport à 2021.

Evolution dépenses d'équipement / strate - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dépenses d'équipement brut (D.E.B) par commune dans chacune des strates.

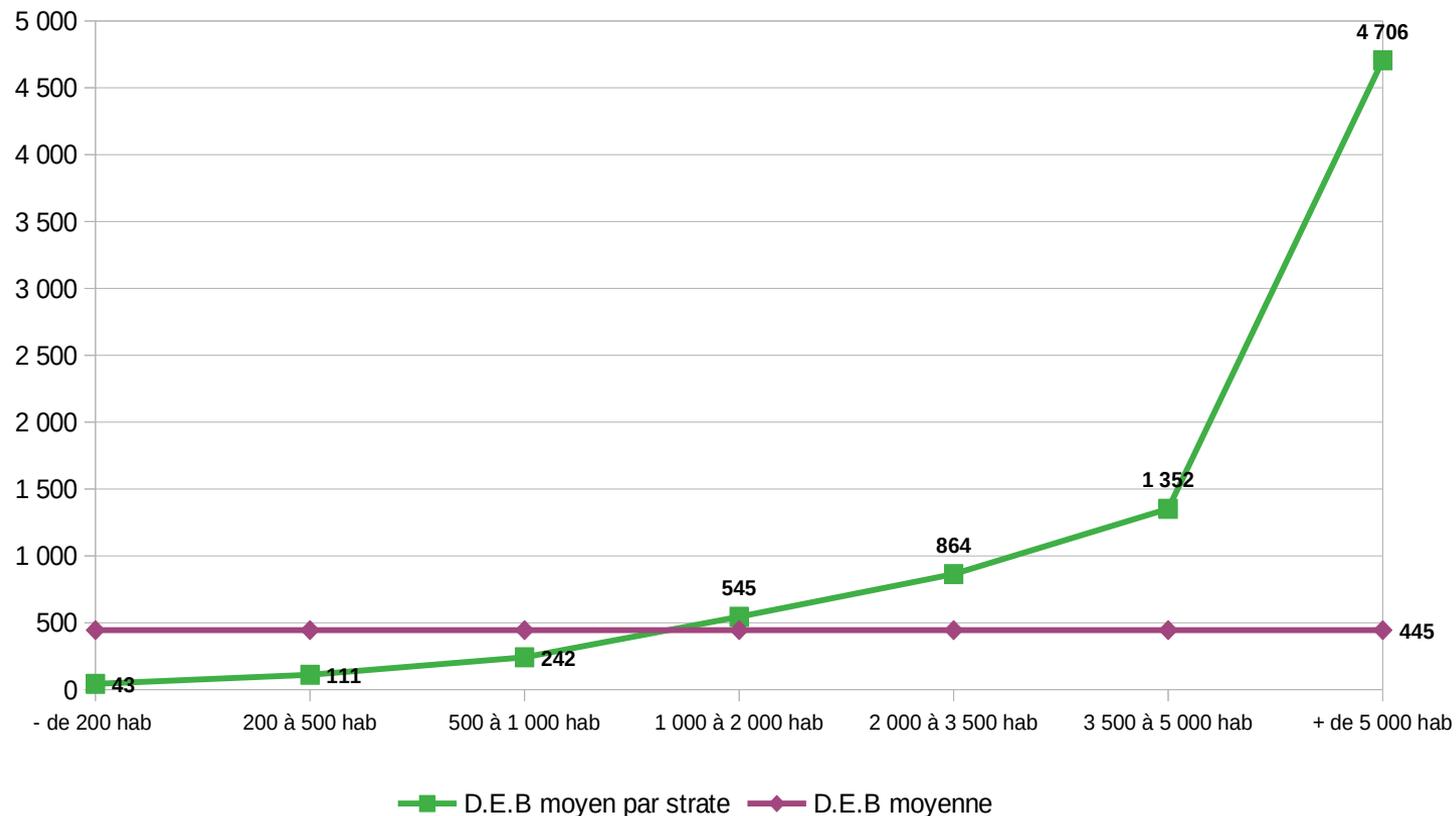
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département, soit une D.E.B moyenne de 445 K€.

Les communes des 3 premières strates (communes dont la population est < 1 000 hab) se situent en dessous de la D.E.B moyenne.

Les communes des 4 dernières strates (communes dont la population est > 1 000 hab) se situent au dessus de la D.E.B moyenne.

Pour plus de détail / analyse : cf [page 56](#).

Dépenses d'équipement moyennes / strate en 2022 - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

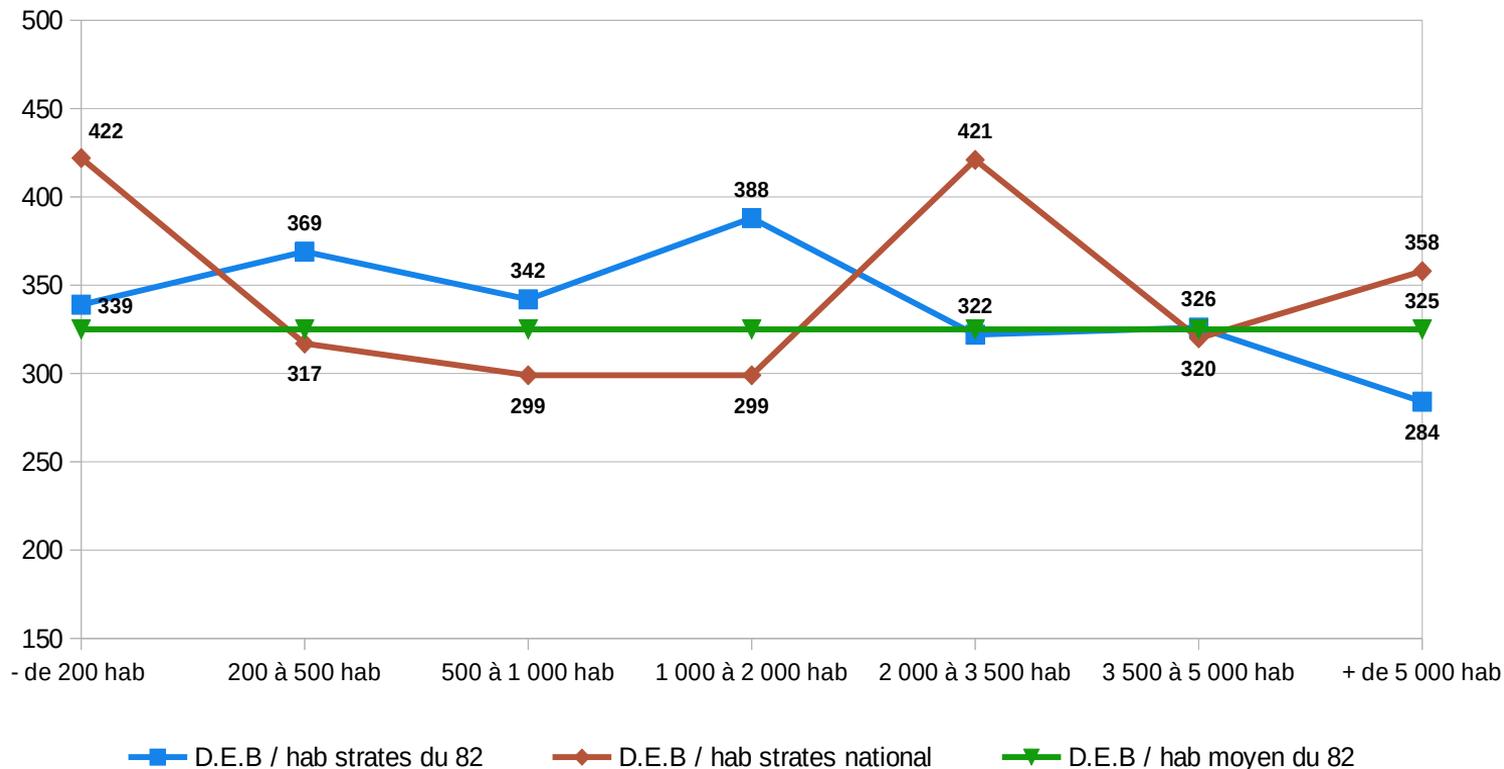
Des niveaux d'investissement 2022 qui oscillent entre 284 et 388 €/hab (courbe bleue).

La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 325 € (ligne verte).

Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale (courbe marron) qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués.

A noter que pour 3 strates les valeurs des communes du T&G sont supérieures aux valeurs nationales, que pour 3 autres elles sont inférieures et égale pour la strate 3500 à 5000 hab.

Dépenses d'équipement / strate en 2022 - €/hab



Synthèse générale – Dép. d'équipement dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

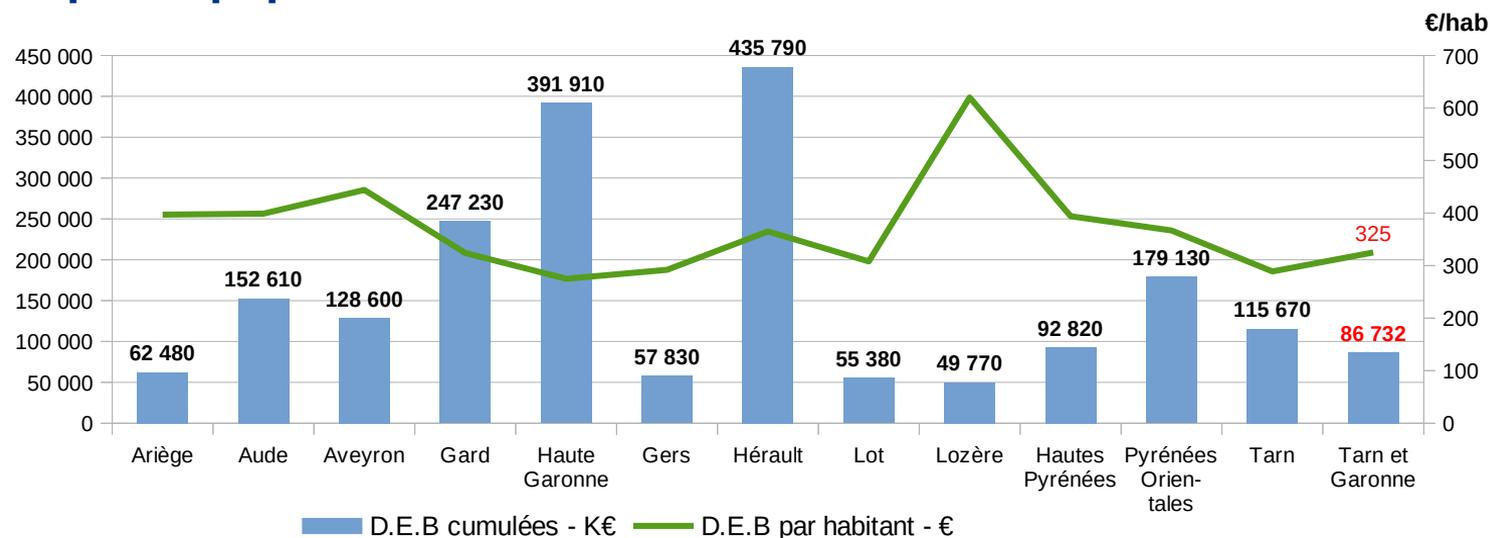
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dépenses d'équipement brut (D.E.B) cumulées des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue, les communes du T&G se classent en 9ème position avec 86 732 K€ investis en 2022.

En valeur investie par habitant, elles se trouvent à la 8ème place : 325 €/hab.

A souligner que le niveau d'investissement cumulé des 195 communes du 82 est dans le profil de la moyenne régionale tant en valeur par habitant (325 € contre 339 €) qu'en valeur moyenne par commune (445 K€ contre 462 K€).



Toutes strates confondues

	Dépenses d'équipement brut (D.E.B) Communes d'Occitanie	D.E.B cumulée - K€	Nbre d'habitants	D.E.B par habitant - €	Nbre communes	D.E.B par commune - K€
09	Ariège	62 480	157 339	397	327	191
11	Aude	152 610	382 881	399	433	352
12	Aveyron	128 600	289 948	444	285	451
30	Gard	247 230	762 059	324	351	704
31	Haute Garonne	391 910	1 423 290	275	586	669
32	Gers	57 830	198 101	292	461	125
34	Hérault	435 790	1 193 790	365	342	1 274
46	Lot	55 380	179 729	308	313	177
48	Lozère	49 770	80 304	620	152	327
65	Hautes Pyrénées	92 820	235 709	394	469	198
66	Pyrénées Orientales	179 130	487 853	367	226	793
81	Tarn	115 670	400 343	289	314	368
82	Tarn et Garonne	86 732	266 481	325	195	445
	Total	2 055 952	6 057 827	339	4 454	462

Synthèse générale – Encours de dette

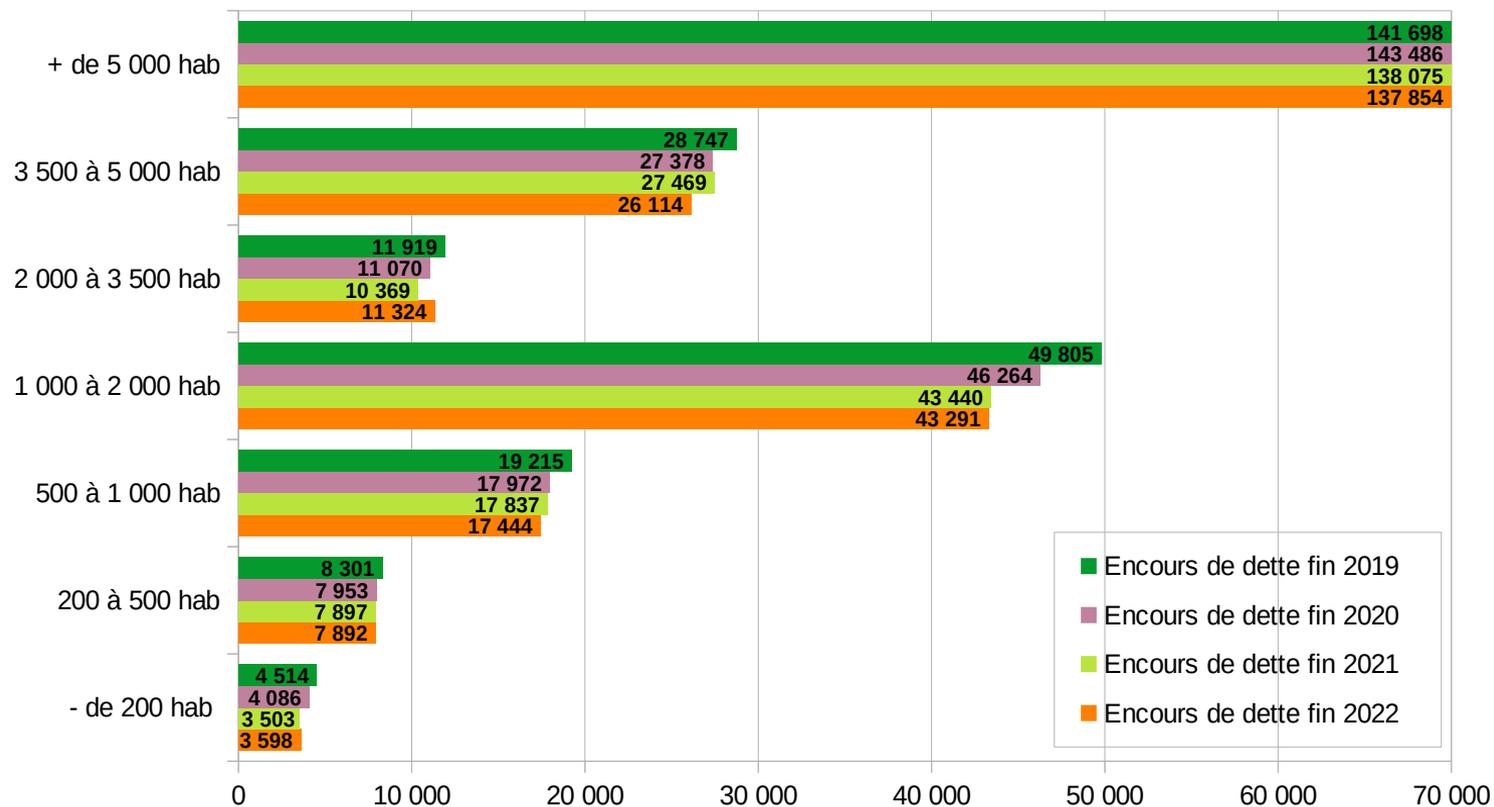
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une quasi stabilité de l'encours de dette en 2022 par rapport à 2021 et ce après un processus de désendettement marqué au cours des 2 années précédentes.

Avec un niveau d'investissements qui a progressé en 2022 par rapport à 2021, on peut supposer que les communes du département ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (subventions de l'État, de la Région et du Département).

Au global des communes du T&G, le niveau de désendettement par rapport à fin 2019 (en 3 ans) porte sur 16,7 M€ (*cf détail page 77*) .

Evolution de la dette / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dette par commune dans chacune des strates.

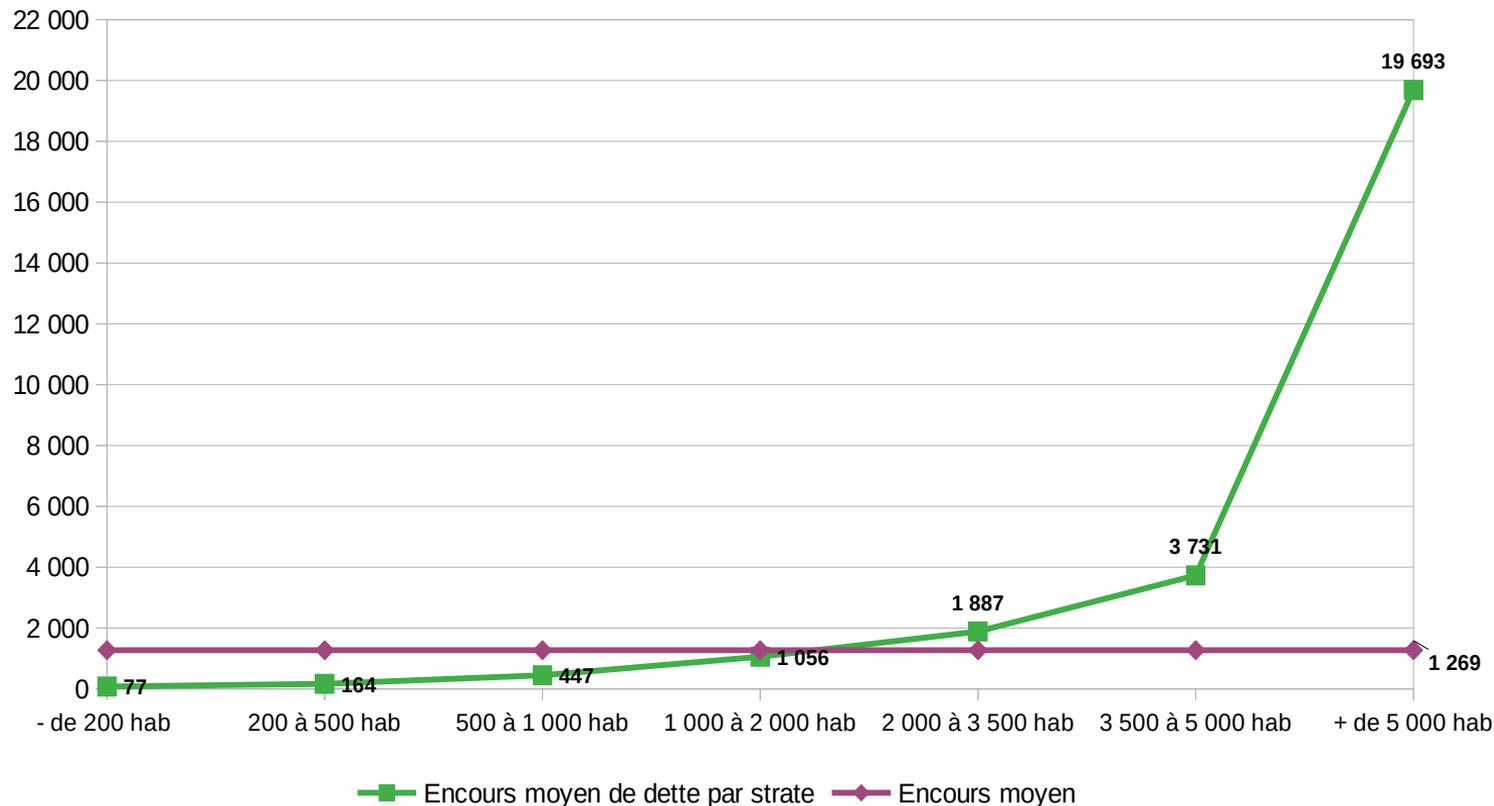
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département qui s'élève à 1 269 K€.

Les communes des 4 premières strates (communes dont la population est < 2 000 hab) se situent en dessous de l'en-cours moyen.

Les communes des 3 dernières strates (communes dont la population est > 2 000 hab) se situent au dessus de l'en-cours moyen.

Pour plus détail / analyse : [cf page 76](#).

Encours de dette à fin 2022 / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

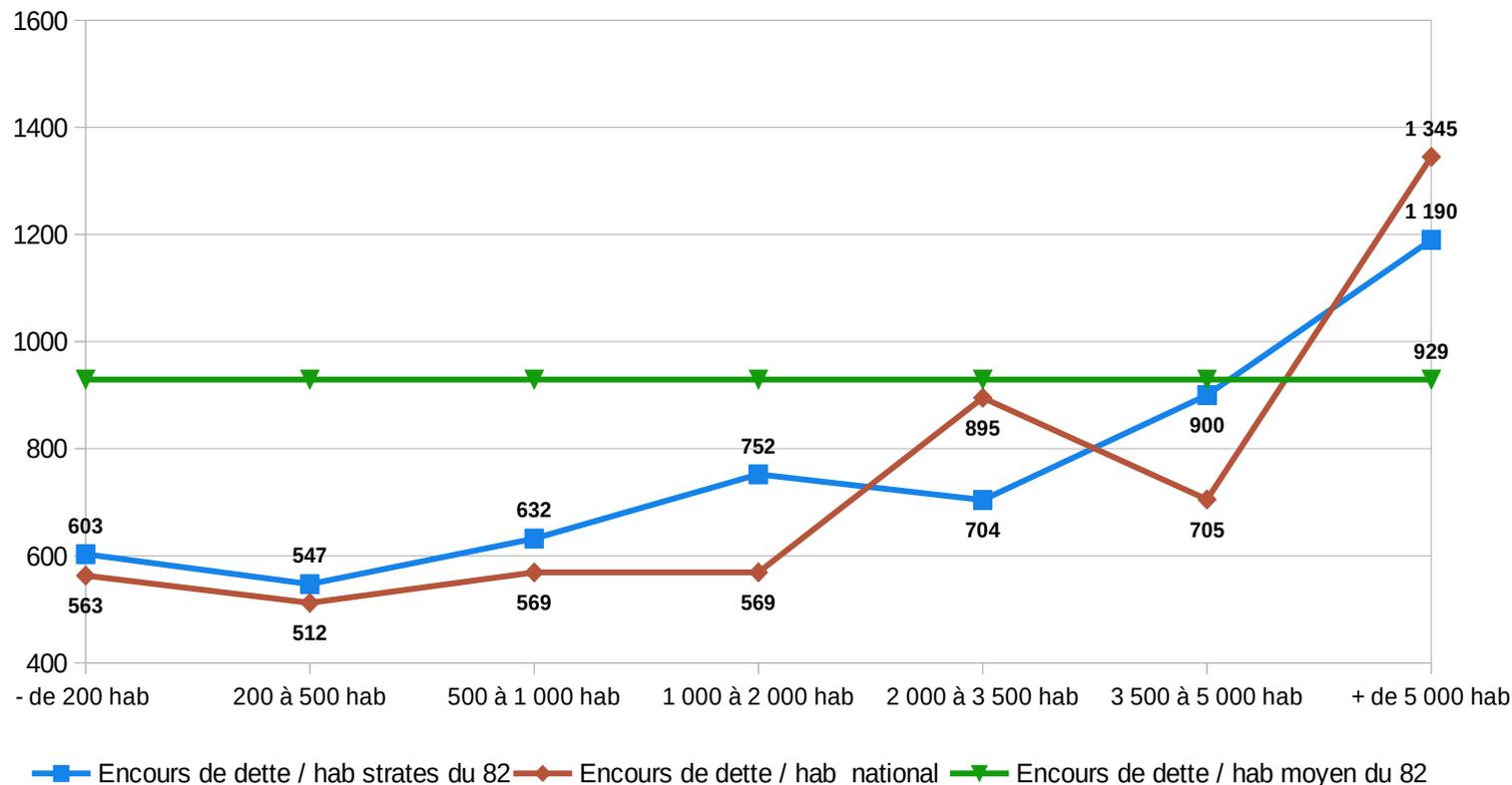
Le niveau de dette moyen, toutes communes du T&G confondues, ressort à 929 €/hab.

Des niveaux de dette par habitant comparés à la valeur de la strate nationale qui de façon générale s'inscrivent dans le même profil.

Toutefois, quelques écarts défavorables sont à souligner sur les strates 1000 à 2000 hab et 3500 à 5000 hab.

Par contre, sur la strate de plus de 5 000 habitants, les communes du département enregistrent une valeur inférieure (favorable) à la moyenne nationale.

Dette par hab / strate fin 2022 - €



Synthèse générale – Encours de dette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

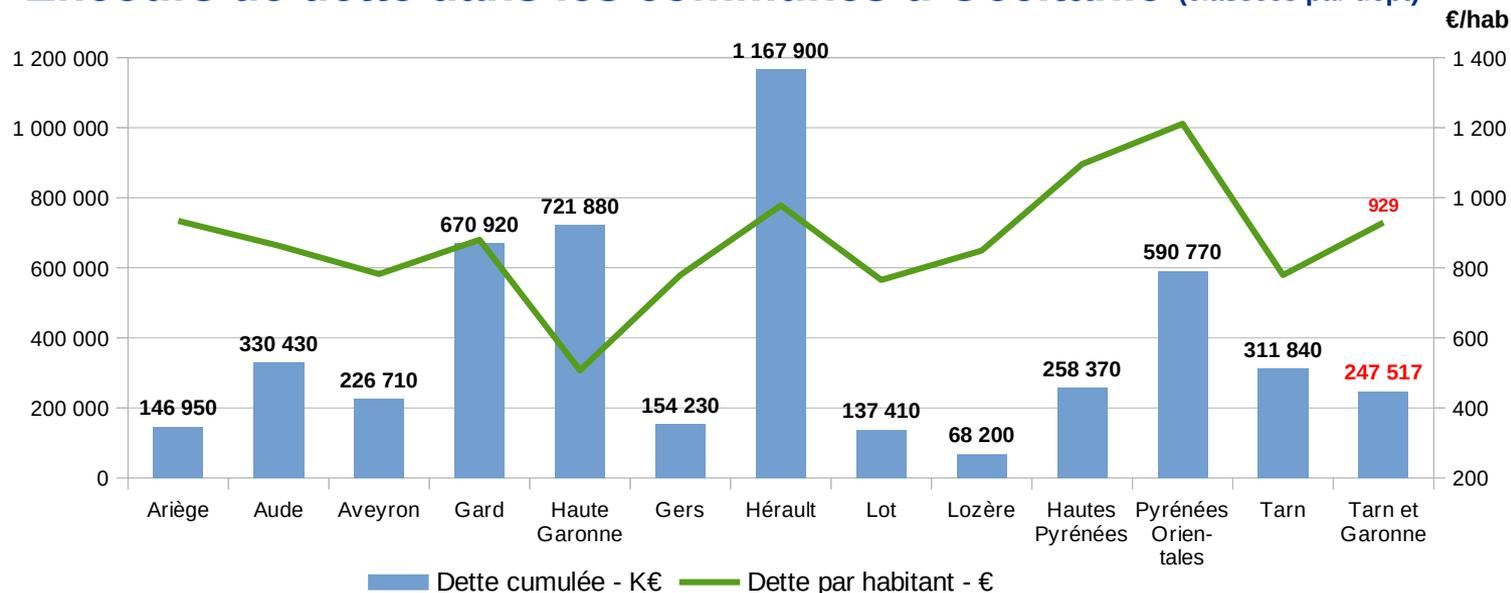
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dette cumulée des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue les communes du T&G se classent en 6ème position avec un stock de dette à fin 2022 de 247 517 K€.

La vision « encours de dette par habitant » dégrade leur classement puisqu'elles sont à la 9ème place.

A souligner que le niveau d'endettement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (929 € contre 831 €) qu'en valeur moyenne par commune (1 269 K€ contre 1 130 K€).



Toutes strates confondues

En-cours de dette - Communes d'Occitanie		Dette cumulée - K€	Nbre d'habitants	Dette par habitant - €	Nbre communes	Dette par commune - K€
09	Ariège	146 950	157 339	934	327	449
11	Aude	330 430	382 881	863	433	763
12	Aveyron	226 710	289 948	782	285	795
30	Gard	670 920	762 059	880	351	1 911
31	Haute Garonne	721 880	1 423 290	507	586	1 232
32	Gers	154 230	198 101	779	461	335
34	Hérault	1 167 900	1 193 790	978	342	3 415
46	Lot	137 410	179 729	765	313	439
48	Lozère	68 200	80 304	849	152	449
65	Hautes Pyrénées	258 370	235 709	1 096	469	551
66	Pyrénées Orientales	590 770	487 853	1 211	226	2 614
81	Tarn	311 840	400 343	779	314	993
82	Tarn et Garonne	247 517	266 481	929	195	1 269
Total		5 033 127	6 057 827	831	4 454	1 130

Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

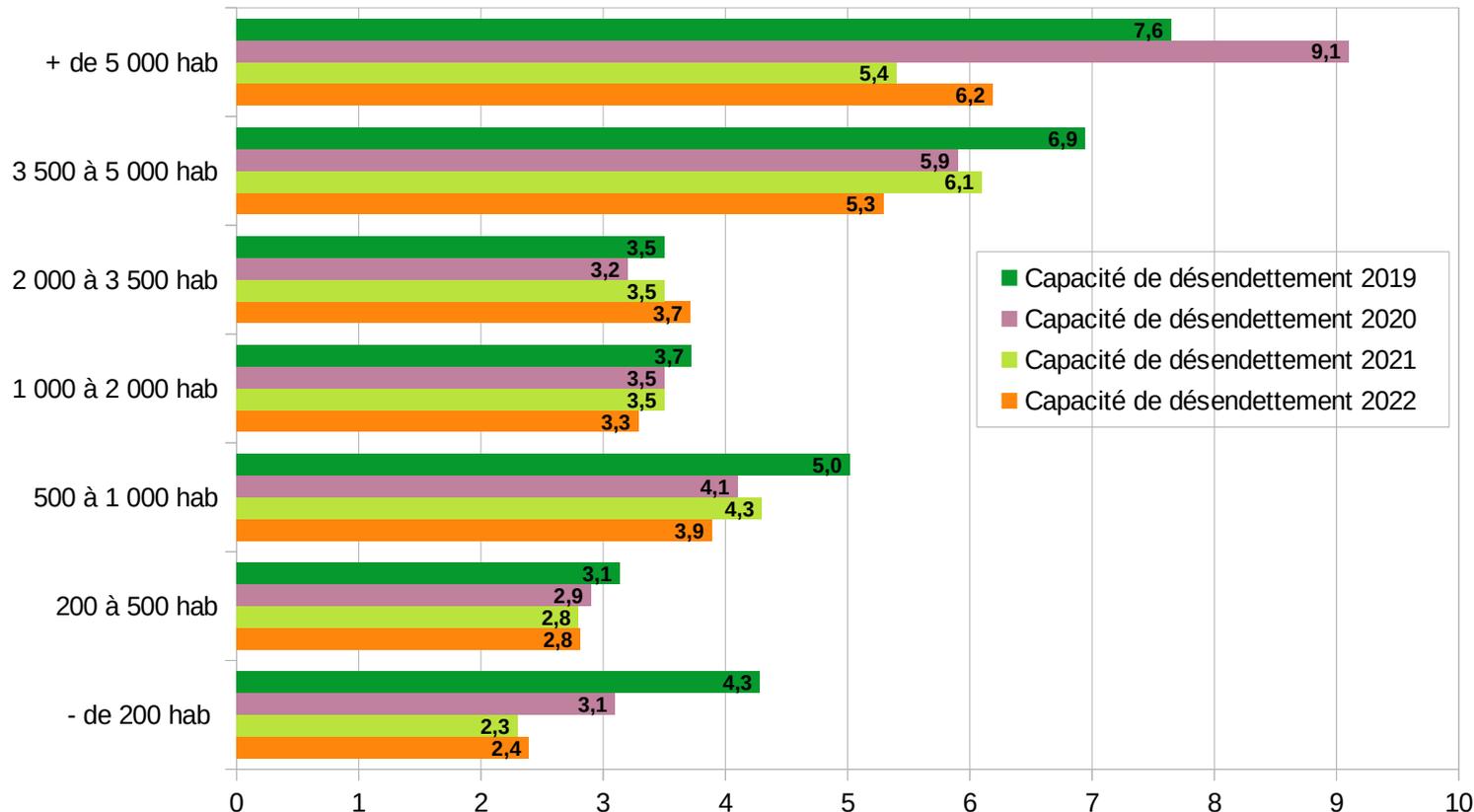
Une stabilisation générale de la capacité de désendettement des communes du 82.

Cela est dû à la baisse conjointe des encours de dette, -1,1 M€ en 2022 par rapport à 2021 (cf page 77) et à la légère baisse de 1,7 M€ du niveau d'épargne brute (cf page 43).

Concernant la dernière strate (+ de 5 000 habitants), cet indicateur se dégrade légèrement.

Pour les autres strates soit l'indicateur est stable soit il évolue favorablement.

Evolution capacité de désendettement / strate - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

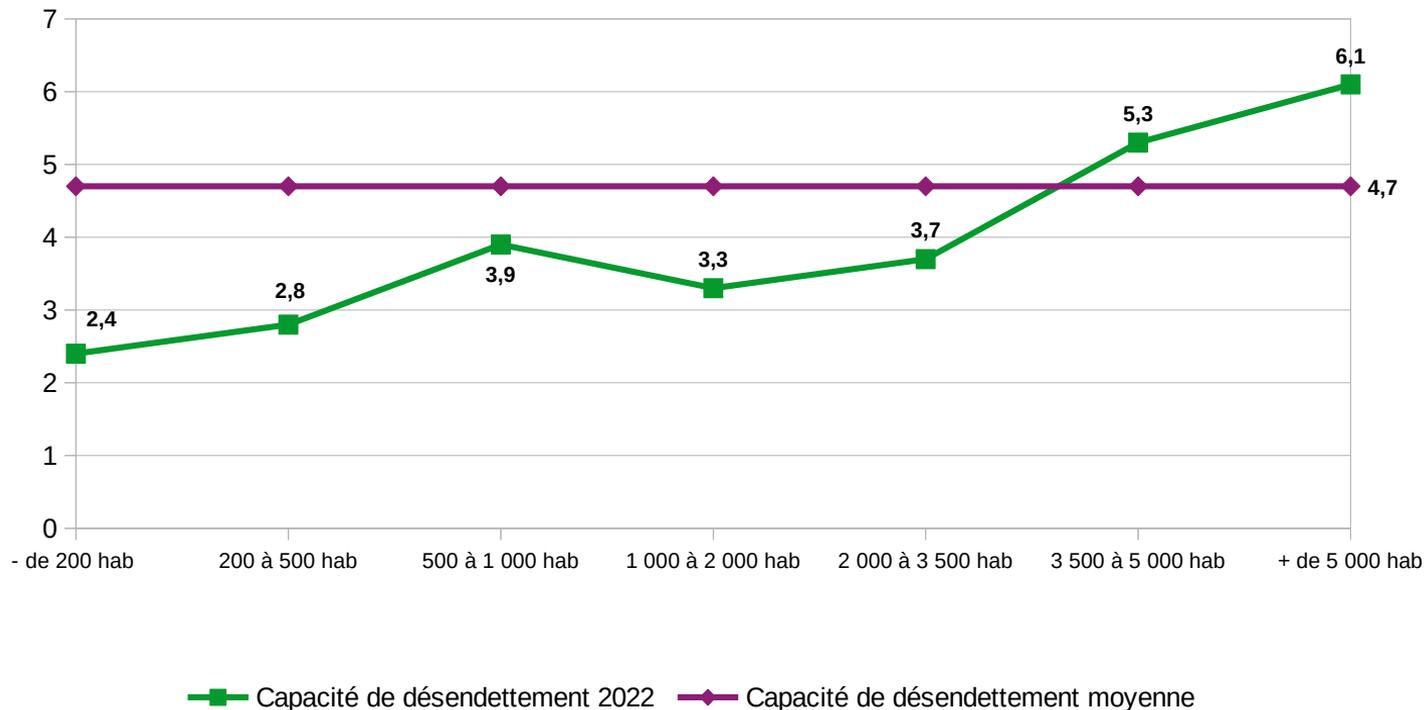
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une capacité de désendettement moyenne, toutes communes du département confondues, de 4,7 ans.

Cette durée théorique de désendettement analysée au niveau des strates permet de constater que les cinq premières affichent une valeur mieux positionnée que la moyenne.

Seules les deux dernières strates enregistrent, en toute logique, une durée supérieure à la moyenne,

Capacité de désendettement 2022 / strate - Nbre années



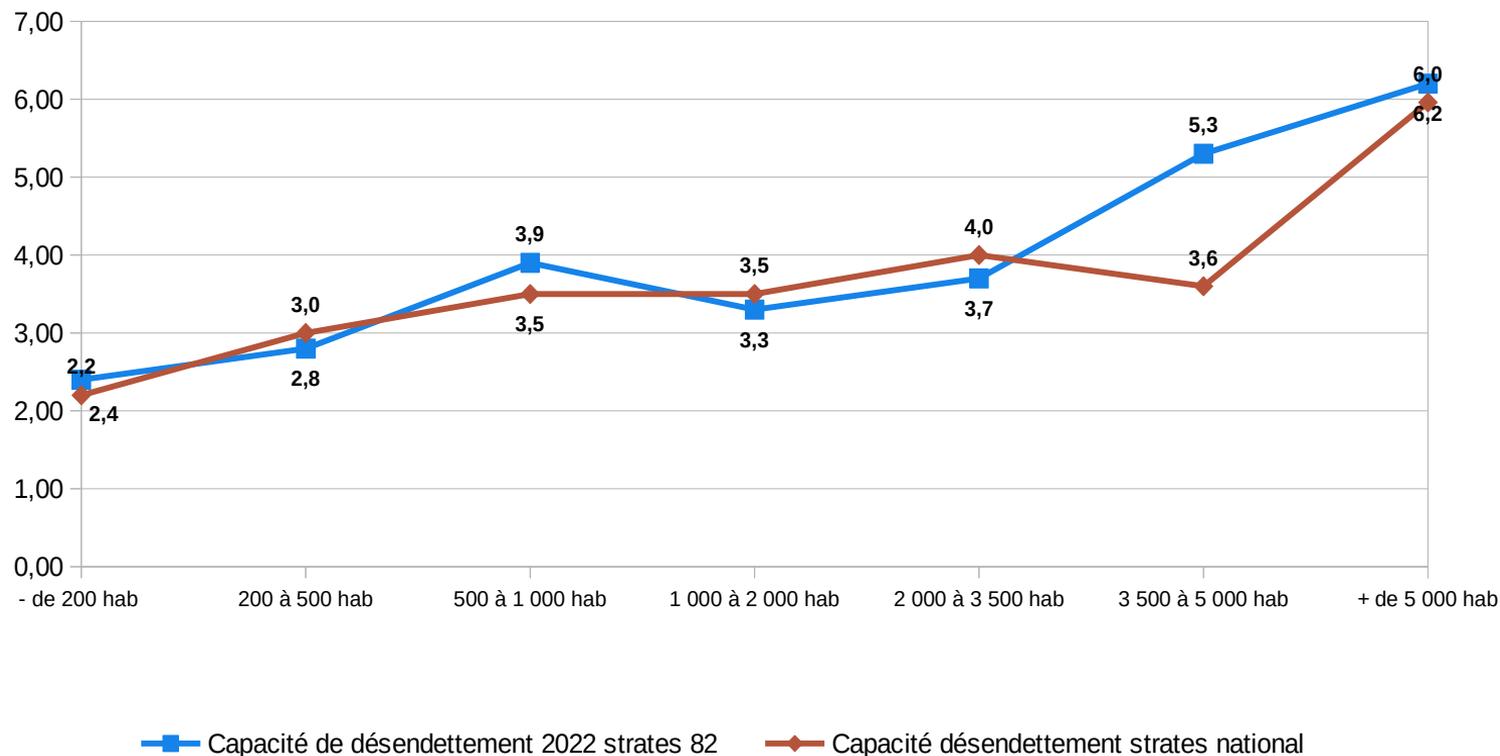
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une similitude des durées théoriques de désendettement entre les moyennes des communes du T&G et les moyennes nationales.

Seule la strate 3 500 à 5 000 habitants affiche une valeur supérieure (défavorable) aux statistiques nationales.

Capacité de désendettement 2022 / strate - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

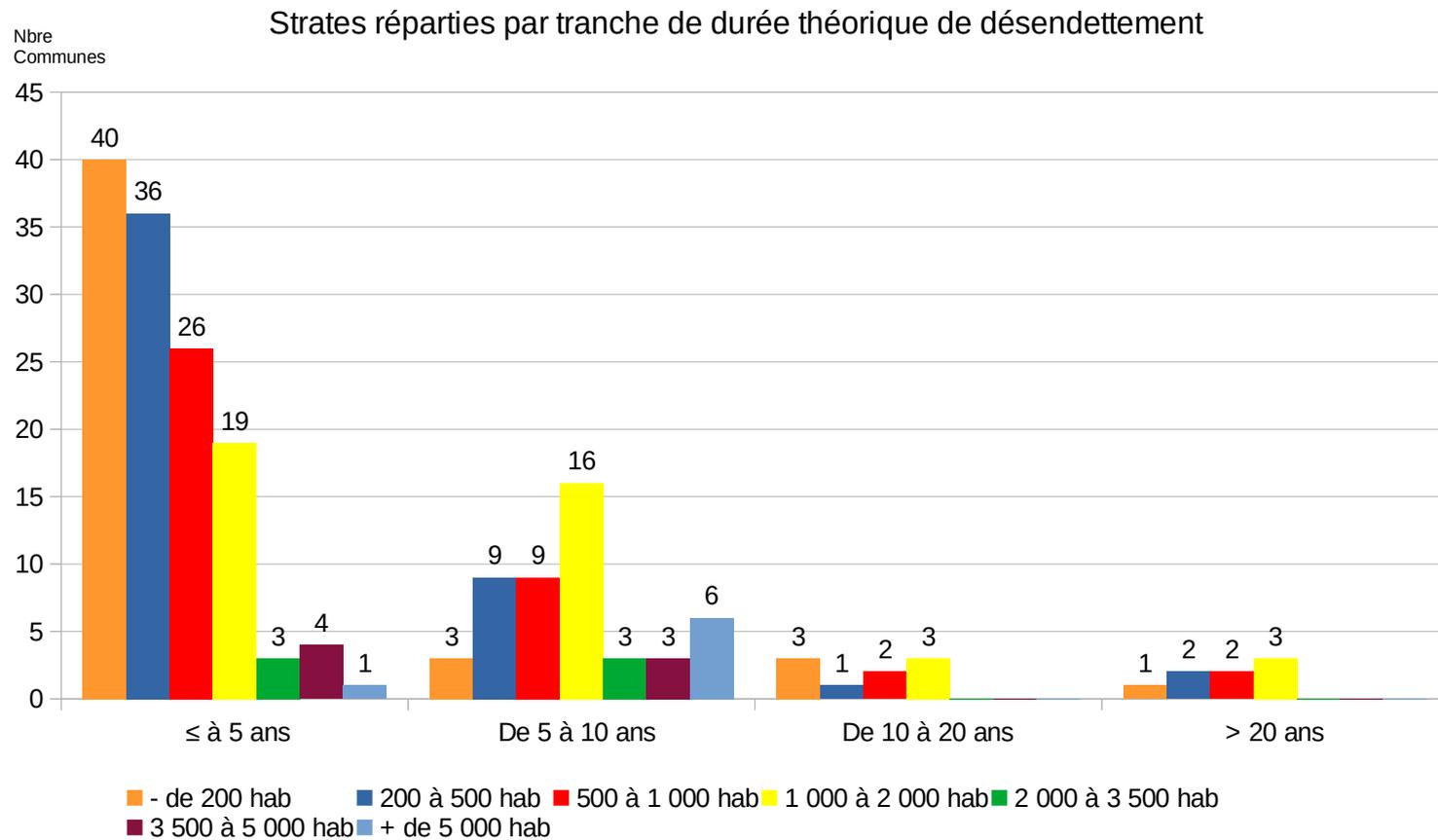
Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes du T&G, soit 129 d'entre elles (66%), ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

Au final c'est 91 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure à 10 ans.

Il faut préciser que pour les 8 communes dont la capacité de désendettement atteint des durées atypiques (> 20 ans), c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut.

Aucune commune de plus de 2000 habitants n'est concernée par des durées supérieures à 10 ans.

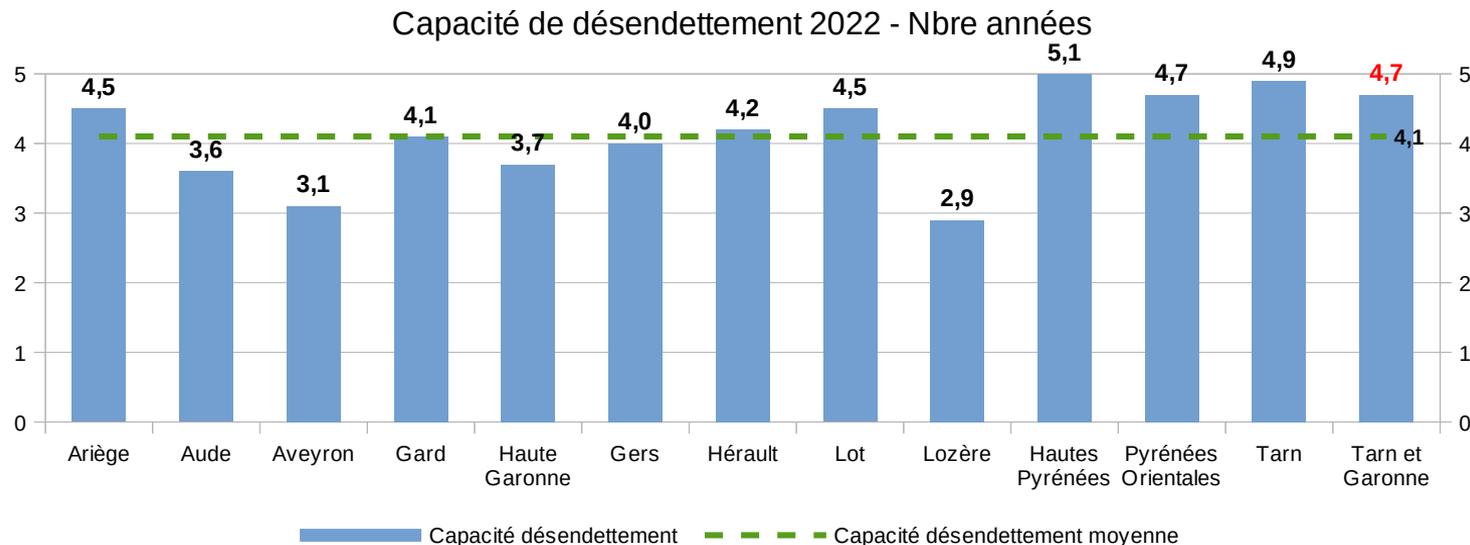


Synthèse générale – Cap. de désenddt dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'échelle de la région Occitanie la capacité de désendettement moyenne des 4 454 communes qui la composent ressort à 4,1 ans.

Les 195 communes du Tarn et Garonne se positionnent à l'antépénultième place ex aequo avec les PO, soit 4,7 ans.



Toutes strates confondues

Capacité de désendettement - Communes d'Occitanie		Dettes cumulée K€	Epargne brute cumulée - K€	Capacité désendettement Années
09	Ariège	146 950	32 380	4,5
11	Aude	330 430	92 240	3,6
12	Aveyron	226 710	72 910	3,1
30	Gard	670 920	162 330	4,1
31	Haute Garonne	721 880	196 630	3,7
32	Gers	154 230	38 830	4,0
34	Hérault	1 167 900	281 280	4,2
46	Lot	137 410	30 260	4,5
48	Lozère	68 200	23 800	2,9
65	Hautes Pyrénées	258 370	50 460	5,1
66	Pyrénées Orientales	590 770	125 510	4,7
81	Tarn	311 840	63 280	4,9
82	Tarn et Garonne	247 517	52 217	4,7
Total		5 033 127	1 222 127	4,1

Synthèse générale – Conclusion

L'ensemble des analyses qui précèdent permet de tirer les enseignements majeurs suivants :

✓ En ce qui concerne les potentialités des communes du Tarn-et-Garonne

Le revenu moyen ainsi que le potentiel financier par habitant se stabilisent en 2022 comparativement à 2021 et restent en retrait par rapport aux autres communes des départements d'Occitanie. Sur chacun de ces indicateurs, les communes du 82 se placent entre la 9ème et la 10ème place (sur 13 départements que compte la Région) et leur niveau reste en deçà de la moyenne régionale *(cf pages 85 et 90)*.

Il convient de souligner, comme le démontrent les données de la *page 89*, qu'il y a une corrélation entre le niveau de revenu moyen des ménages et le potentiel financier par habitant des communes. En outre, si l'on excepte quelques situations particulières, le niveau démographique des communes impacte aussi ces indicateurs. Bien sûr, les départements dans lesquels la population s'articule autour de métropoles comme Toulouse et Montpellier sont ceux dans lesquels on trouve les revenus moyens et le potentiel financier par habitant parmi les plus élevés.

Pour autant les communes du T&G, notamment celles situées autour des grands axes de communication mais aussi celles qui développent leur attractivité en milieu rural, connaissent actuellement une croissance démographique significative. Par ailleurs, de grands projets d'infrastructure à venir permettent de penser que ces indicateurs de potentialités devraient progresser dans les prochaines années.

✓ En ce qui concerne les agrégats financiers des communes du Tarn-et-Garonne

➔ **L'épargne brute** qui, après avoir enregistré un rebond en 2021 par rapport à 2020 en raison de la sortie de pandémie covid-19, se tasse en 2022, du fait de la poussée inflationniste, notamment sur les communes de plus de 5 000 habitants. En effet, c'est sur cette strate que les hausses liées aux coûts de l'énergie, aux achats alimentaires, au dégel du point d'indice et aux frais financiers ont été les plus impactantes. Les autres strates ont plutôt bien résisté à ces hausses de prix du fait des dispositifs d'accompagnement mis en place. *(cf pages 43 et 91)*

Comparativement aux données nationales déclinées par strate de population, les communes du Tarn-et-Garonne affichent des taux moyen d'épargne brute cohérents *(cf page 93)*.

Synthèse générale – Conclusion

Le niveau d'épargne brute, qu'il soit exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) ou par habitant, place les 195 communes du département à la 9ème place régionale. Par ailleurs, l'épargne brute par habitant ainsi que par commune du 82 se situe dans le profil de la moyenne régionale (cf page 94).

➡ **L'épargne nette** suit quasiment la même évolution que l'épargne brute. En effet, après un rebond marqué en 2021 elle se stabilise en 2022. Cela induit que le service de la dette (part en capital) a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021. Un seul bémol à souligner pour cet indicateur : un tassement marqué pour les communes de plus de 5 000 habitants (cf page 95).

Si l'on rapproche l'épargne nette des communes Tarn-et-Garonnaises des autres communes d'Occitanie, on constate (cf page 98) :

- que son niveau qu'il soit exprimé en valeur absolue ou en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) se situe à la 8ème place ;
- rapportée à la population (en €/hab), son classement se confirme ;
- son niveau par habitant et par commune ainsi que son taux demeurent inférieurs aux moyennes régionales mais sans en être trop éloigné.

➡ **Le niveau d'investissement** des communes du 82 s'est renforcé en 2022 par rapport à celui constaté en 2021. Il reste toutefois nettement en deçà de celui enregistré en 2019. La phase d'étude des projets en début de mandature (2020 + 2021 du fait de la covid-19) étant dénouée, le lancement des opérations a été engagé en 2022 (cf pages 57 et 99).

Au regard des dépenses d'équipement par habitant relevées dans les communes des autres département d'Occitanie, celles du Tarn-et-Garonne se placent en 8ème position. A noter que le niveau d'investissement par habitant et par commune Tarn-et-Garonnaise est très proche de la moyenne régionale (cf page 102).

➡ **L'encours de dette** des communes du T&G à fin 2022 est en recul par rapport à 2021, 2020 et 2019. Ce processus de désendettement se confirme pour l'ensemble des strates. Avec un niveau d'investissement qui s'est renforcé, on peut supposer que les communes ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (cf pages 77 et 103).

L'analyse comparative avec les autres communes d'Occitanie, met en exergue un niveau d'endettement pour celles du Tarn-et-Garonne supérieur à la moyenne régionale que la valeur soit exprimée par habitant ou par commune. Le stock de dette par habitant place les communes du 82 en 6ème position (cf page 106).

Synthèse générale – Conclusion

➡ **La capacité de désendettement** des communes du Tarn-et-Garonne s'est stabilisée en 2022 comparativement à 2021. Cela est dû, fort logiquement, à la baisse des encours de dette contre-balançée par le léger retrait du niveau d'épargne brute (cf pages 79 et 107). Cet indicateur décliné par strate de population est dans le profil des données statistiques nationales (cf page 109). La majeure partie des communes du 82 affiche une durée théorique de désendettement inférieure à 5 ans. Aucune commune de plus de 2000 habitants n'enregistre une durée supérieure à 10 ans (cf page 110). Il s'avère, à la lecture des données des autres communes d'Occitanie, que leur durée moyenne de désendettement, en règle générale, est mieux positionnée. Pour autant les écarts, hormis quelques exceptions (durées moyennes entre 2,9 et 3,6 ans), restent contenus (cf page 111).

En définitive, les indicateurs financiers des communes du Tarn-et-Garonne, bien qu'étant plutôt en retrait par rapport à leurs voisines d'Occitanie, restent cohérents au regard des standards nationaux. Ils affichent une évolution favorable au cours des deux dernières années malgré les difficultés liées à la poussée inflationniste de 2022.

Les potentialités de développement qui se profilent en Tarn-et-Garonne, tant au plan démographique qu'économique, devraient apporter à moyen/long terme une dynamique soutenue notamment en matière de finances publiques locales.

Pour autant et dans l'immédiat, il convient de rester vigilant quant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui, dans le contexte actuel, restent toujours exposées à la hausse générale des prix.

6

Glossaire

Glossaire

Revenu imposable (RI) par habitant : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établi et diffusé par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L – base de données D.g.f.i.p) rapporté à population Insee de chaque commune. Toujours selon l'Insee (donnée 2016) un ménage français est composé en moyenne de 2,2 personnes.

Potentiel financier (PFI) par habitant : cet indicateur permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes. Il est important de préciser que les critères d'attribution des dotations de l'État aux communes intègrent des caractéristiques intrinsèques de ces dernières telles que : leur population, leur superficie, leur centralité et le revenu moyen par habitant par exemple. Le PFI constitue un critère important dans la détermination des règles de péréquation des ressources entre communes.

Épargne brute (ou capacité d'autofinancement) : cet indicateur mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) pour déterminer le **taux d'épargne brute**. Cela permet de pondérer la performance en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Épargne nette : cet indicateur constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Il est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) afin de déterminer le **taux d'épargne nette**. Cela permet de pondérer la performance exprimée en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Glossaire

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) : elles intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

Encours de dette bancaire et assimilée : cela correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuelle créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

Capacité de désendettement : cet indicateur correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en années. Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que, toute chose égale par ailleurs, la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Cet indicateur permet de relier 2 notions clés de gestion financière : la solvabilité et l'autonomie financière. Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

Recettes réelles de fonctionnement (RRF) : il s'agit des recettes de fonctionnement totales abstraction faite des opérations d'ordre.

Gilles BAROU

E-mail : g.b-conseil@orange.fr

Fixe : 05 63 68 18 48

Mob : 06 31 38 64 81

Web : gb-conseil.net

